



HAL
open science

Cahier du GhFF Forêt, environnement et SoCiété N° 29

Marc Galochet, Véronique Dassié, Yves Poss, Patricia Guyard

► **To cite this version:**

Marc Galochet, Véronique Dassié, Yves Poss, Patricia Guyard (Dir.). Cahier du GhFF Forêt, environnement et SoCiété N° 29. 2019. hal-02321424

HAL Id: hal-02321424

<https://hal.science/hal-02321424>

Submitted on 21 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CAHIER DU GHFF FORÊT, ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

N° 29

2019



FORÊT, ARTS ET CULTURE : CRITIQUES ET UTOPIES

Thème 1

DANS LES PAS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU JURA

Thème 2

INTRODUCTION

Accueillant toujours davantage de participants et de passionnés à ses différentes journées d'études en salle et sur le terrain, le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF) est stimulé par cette large audience apportant des regards croisés qui se retrouvent dans la publication de son *Cahier du GHFF* dont les activités menées en 2018 structurent le contenu du n°29.

D'abord, la **Journée d'études « Forêt, arts et culture : critiques et utopies »** organisée le 27 janvier 2018 à l'Université Paris-Sorbonne marquant la fin du cycle triennal consacré à la thématique « Forêt, arts et culture : perceptions et représentations de l'Antiquité à nos jours ». En scrutant les critiques et utopies exprimées par les ambiances et sensibilités forestières, cette journée d'études a permis de révéler les mutations sociétales et les engagements politiques qui en font l'arrière-plan après avoir balisé la diversité de mise en scène de la forêt dans les séances précédentes du cycle.

Ensuite, la session « **Dans les pas des Archives départementales du Jura** » organisée à Lons-le-Saunier les 24 et 25 mai 2018 nous a conduit dans la forêt jurassienne à travers les écrits établis dès le XI^e siècle et conservés aux Archives départementales du Jura. En confrontant ces sources à l'état actuel de la forêt domaniale des Moidons, la tournée de terrain a permis de voir la gestion sylvicole actuelle deux siècles après l'arrêt de l'exploitation pluriséculaire de son bois pour chauffer les poêles de la Grande Saunerie de Salins d'où s'évaporait la muire (l'eau salée), laissant en dépôt l'or blanc de Salins.

Enfin, le **Temps des territoires « Archéologie et gestion forestière »** organisé à Compiègne et Amiens les 4 et 5 octobre 2018 en partenariat avec l'Université de Picardie Jules Verne qui a contribué scientifiquement et financièrement au succès de ces journées interrogeant la gestion conservatoire du patrimoine archéologique forestier au prisme des nouveaux enjeux pesant sur les forêts. Ces journées, trop tardives dans l'année pour être publiées à temps dans ce *Cahier*, ont montré le développement considérable de l'archéologie forestière ces dernières années affectant la gestion et la patrimonialisation des milieux forestiers.

Ces deux dernières thématiques ont permis au GHFF de réinvestir la dimension historique dans l'approche des forêts tout en valorisant des sources et des méthodes variées qui permettent d'explorer leur histoire sur des temporalités plus ou moins longues.

Voilà donc le contenu de ce *Cahier du GHFF* n°29, publié une fois de plus avec le concours de l'ONF que nous remercions pour sa fidèle collaboration dans la mise en page. Vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que ce *Cahier du GHFF* renforcera votre envie de participer aux prochaines activités de notre Groupe.

Marc GALOCHET, *Président du GHFF*
Véronique DASSIÉ, Yves POSS et Patricia GUYARD

THÈME 1

Forêt, arts et culture : critiques et utopies 5

Forêt, arts et culture : critiques et utopies
Véronique DASSIÉ 7

**Du tambour de l'araignée au souffle de la sève, capter des sons des forêts :
retour sur une expérience d'immersion forestière**
Boris JOLLIVET et Véronique DASSIÉ 17

**Une anthropologie politique des forêts ? Variations des relations à
l'environnement dans le cadre de l'exploitation forestière gabonaise**
Étienne BOUREL 23

**La forêt dans le monde d'Avatar : un lieu imaginaire loin d'être totalement
utopique...**
François LORMANT 35

Les romanciers de la liberté sylvestre : études comparées francophones
Sylvie DALLET 45

**Le Parc National de la Terre de Feu comme « métaphore épistémique »
et espace de paix**
Diana VIÑOLES 57

**Un Laboratoire pour une appropriation vécue du paysage : notes sur la forêt
expérimentale d'Alnarp (Suède)**
Catherine SZANTO 69

Et après ?
Yves POSS 85

THÈME 2

Dans les pas des Archives départementales du Jura	91
Une invitation à prendre le chemin des archivistes dans le Jura Patricia GUYARD	93
Dans les pas des Archives départementales du Jura Patricia GUYARD	97
Regard sur la production du sel à Salins au Moyen Âge Pierre GRESSER	111
Influences des usages et des besoins sur la gestion et les peuplements de la forêt des Moidons du XVI^e au XX^e siècle Baptiste BOUJAILLAT, Emma CHOLEY, Sébastien GALLAND, Marjolaine MORLAND, Ophélie PONCOT, Florence GAY	115
Présentation de l'agence du Jura de l'Office national des forêts et des forêts du Jura Étienne DELANNOY	123
Tournée de terrain du GHFF en forêt domaniale des Moidons, le 25 mai 2018 Luc KOCH-MALBLANC	127
Visite du musée du sel à la grande saline de Salins Pierre GRESSER et Patricia GUYARD	133

« FORÊT, ARTS ET CULTURE : CRITIQUES ET UTOPIES »

Journée d'études

THÈME



*Journée d'études du 27 janvier 2018,
Maison de la Recherche de Sorbonne Université*

FORÊT, ARTS ET CULTURE : CRITIQUES ET UTOPIES

Véronique DASSIÉ¹

La dernière journée du cycle *Forêt, arts et culture* lancé en 2016 par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises s'est proposé d'envisager les productions forestières sous l'angle des critiques et utopies. En filigrane, il s'agissait de considérer la forme donnée aux forêts dans les productions culturelles comme une manière pour les sociétés d'exprimer des attentes sociales, une idéologie, ou de critiquer un ordre établi. Les formes culturelles données aux forêts, que ce soit dans des œuvres d'art, littéraires mais aussi à travers l'aménagement d'espaces forestiers, semblent en effet pouvoir être considérées comme des espaces projectifs sur lesquels s'exprime non seulement la créativité humaine mais, à travers elle, une vision du monde. En soi, l'idée n'est pas neuve : l'anthropologie a depuis longtemps pu démontrer que derrière les productions culturelles les plus diverses se loge la manière dont les cultures se définissent, ordonnent leurs valeurs et régissent les fondements de leur vie sociale. Pour autant, les forêts, sans doute parce qu'elles sont pensées comme relevant exclusivement de la nature, n'ont jusqu'à présent guère suscité ce type d'interrogation. Or, les engouements qu'elles provoquent auprès de nos contemporains invitent à scruter avec une plus grande attention ce que la présence forestière dans les arts peut nous révéler d'attentes sociales, culturelles, voire politiques.

De l'expérience sensorielle au *politikè*

Le milieu forestier se prête avec une acuité particulière aux expériences sensorielles et bon nombre d'auteurs et créateurs en nourrissent leurs productions². Si les ambiances forestières ont servi depuis longtemps d'arrière-plan pour bien des contes de fée, la manière dont les émotions

¹ Chargée de recherche en anthropologie, Aix Marseille Univ, CNRS, IDEMEC, Aix-en-Provence, France. Ce texte a été nourri des échanges et discussions menées au sein du conseil scientifique tout au long des trois années d'organisation du cycle Forêt, arts et culture. Que Jean Mottet, Raphaël Larrère, Vincent Moriniaux et Michel Dupuy soient ici remerciés pour leur implication dans la réflexion menée pour ce cycle. Merci également à Yves Poss, compagnon de route précieux tout au long de ce parcours, pour ses remarques, toujours judicieuses, de forestier ouvert et critique.

² Véronique Dassié et Yves Poss, « Forêt, arts et culture : l'épreuve des sens », *Cahier du GHFF*, n° 27, 2017, p. 7.

se déploient à partir de l'expérience sensorielle proprement dite invite toutefois à considérer la forêt comme un « univers sensoriel »³ à part entière. Les auteurs du volume consacré à l'« épreuve des sens » en forêt ont en effet parfaitement mis en évidence la diversité des registres et impressions mobilisés, permettant de considérer la portée d'une esthétique forestière de manière bien plus large que la notion de paysage a tendance à le faire jusqu'à présent.

De plus, si des poètes, écrivains, cinéastes, musiciens, peintres et plasticiens mettent leur art au service d'une rencontre forestière, la traduisent et la partagent, notons que ce type d'expérience sensorielle ne leur est pas pour autant réservé. Tout un chacun, petit ou grand, femme ou homme, peut la vivre à l'occasion de promenades en forêt. Or, l'expérience, l'étymologie du terme nous l'indique, renvoie autant à la capacité à éprouver quelque chose qu'à la possibilité d'enrichir une connaissance. Si celui qui *fait* une expérience éprouve, celui qui *a* l'expérience sait. La philosophie pragmatiste développée par John Dewey s'appuie sur ce principe, plaçant l'expérience au cœur des principes d'apprentissages. L'éducation à l'environnement s'en est d'ailleurs dans une certaine mesure faite l'héritière dans les années 1980 à travers la mise en place du réseau École et Nature et le projet d'une éducation « par » la nature. Comme l'a souligné Marie Jacqué, cet usage pédagogique semble toutefois placer « le rapport à la nature sous un angle bien plus poétique, sensoriel, sensible, imaginaire, que scientifique »⁴. Si la stimulation sensorielle est ainsi entrée au centre des dispositifs forestiers qui tendent à se multiplier depuis quelques années⁵, ce dialogue de la pensée et de la sensibilité autour des forêts constitue aussi un enjeu épistémologique. Comme le souligne Jean Mottet, elle est en effet devenue une clef du déplacement du regard nécessaire pour accéder à « la part sylvestre de l'homme, matrice d'une perception sensorielle du monde »⁶. Appréhender le monde peut donc prendre acte d'une présence forestière qui ne se limiterait pas à être un simple décor. Elle peut dès lors être considérée comme un des acteurs à part entière dans sa propre perception.

Nos journées ont mis en évidence, à travers de multiples exemples, que, sur le plan esthétique, la forêt n'est pas seulement un paysage appréhendé de loin, par le regard, mais un tout dans lequel chacun peut se plonger, des odeurs, jeux de lumière, bruits, silences, une ambiance qui mobilise des émotions diverses et suscite des réactions. Ce fait nous a amenés à considérer cette totalité forestière, espace tridimensionnel propice à l'immersion, dotée d'une valeur en soi. La forêt est « milieu » au sens où l'envisage Augustin Berque⁷, et en tant que tel, système de relations dont l'observateur ne peut jamais s'abstraire totalement. Cette propension à pouvoir être considérée comme un organisme à part entière fait le quotidien du forestier qui sait bien qu'une forêt n'est pas une simple juxtaposition d'individus-arbres mais un ensemble doté de sa propre autonomie qu'il lui faut traiter en tant que tel. Notons qu'il le fait toutefois bien souvent en faisant abstraction de son propre ressenti, au nom d'un regard distant propice à l'analyse mais dont il faut convenir qu'il puisse

³ J'emprunte l'expression à Marie-Luce Gélard qui y voit « une modalité d'être au monde » (Gélard, Marie-Luce, « L'anthropologie sensorielle en France. Un champ en devenir ? », *L'Homme*, vol. 217, no. 1, 2016, pp. 91-107).

⁴ Marie Jacqué, « L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique », *Cahiers de l'action*, n° 47, vol. 1, 2016, p. 15.

⁵ La diversité des pratiques et des contextes réunis en table ronde par Paul Arnould en atteste. Le lecteur pourra se reporter aux témoignages rassemblés dans le Cahier n°27.

⁶ *La forêt sonore. De l'esthétique à l'écologie*, Paris, Champ Vallon, 2017, p. 5.

⁷ « Existe-t-il un mode de pensée forestier ? », *Cahier du GHFF*, n° 28, 2018, p. 33.

aussi être quelque peu surplombant voire dominateur et que la portée inclusive de cet organisme peut lui échapper au moment de l'analyse. Réintroduire l'expérience sensible dans le traitement forestier s'offre donc comme une manière de repenser l'analyse forestière en amont mais aussi, bien au-delà, la manière de faire société. Car l'expérience sensorielle ne s'arrête jamais aux portes du ressenti individuel fugace, singulier et apolitique. Certes, elle permet à l'individu de s'éprouver lui-même, de se confronter à ses propres peurs, désirs, plaisirs. Mais l'enjeu n'est pas aussi strictement psychologique qu'il peut paraître. Si découvrir la forêt, c'est nous découvrir nous-même en tant qu'individu, c'est aussi en tant qu'être pétri des attentes du monde dans lequel nous vivons. À travers la reconstitution de son propre parcours personnel, Nicole Huybens nous avait ainsi proposé de prendre acte de cette inclusion du monde dans l'expérience forestière, porte ouverte sur le chemin d'une « éthique du partenariat avec la nature »⁸. Dans cette « co-création d'un destin planétaire »⁹ qu'elle suggère, il s'agit donc de considérer autant ce que l'humain fait à la forêt que ce que la forêt fait à l'humain.

Prendre acte que derrière le traitement forestier puisse se cacher l'enjeu d'un devenir de l'humanité impliquait donc un déplacement du regard vers l'enjeu de mise en ordre du monde. Nous avons par conséquent, à l'occasion de notre dernière journée d'études, proposé de déplacer le regard vers cet ordonnancement en mettant en lumière les mutations sociétales et les engagements politiques qui dressent l'arrière-plan des multiples attentions accordées désormais aux forêts. L'actualité cinématographique est en quelque sorte venue corroborer notre intuition puisqu'au même moment le film documentaire de Julia Dordel, « L'intelligence des arbres », sorti en 2017 (© Jupiter Films), diffusé dans le sillage du succès éditorial de l'ouvrage de Peter Wohlleben, « La vie secrète des arbres », faisait débat en France, suggérant une intelligence sociale dont les sociétés humaines devraient pouvoir tirer profit. Considérer les forêts comme des êtres dotés d'une conscience propre, à l'instar des êtres humains, n'est pas notre propos. L'écho trouvé par ce type de proposition anthropocentrique révèle toutefois bien que derrière le constat d'un désordre de la nature se cachent d'autres inquiétudes, elles bien ancrées dans le social, la culture et l'administration de la cité, le *politikè* grec. Rappelons donc que si les forêts « pensent », c'est à partir de leurs propres contraintes biologiques, physiologiques et physiques, et sur un mode par conséquent inaccessible aux humains. Si, en tant qu'organismes vivants et par conséquent agissants, elles sont aptes à produire et interpréter des signes, - alimentant une « sémiose » qu'Eduardo Kohn¹⁰ envisage comme fondement des relations interspécifiques - ces signes peuvent aussi nourrir des interprétations humaines. Les forêts peuvent dès lors penser en quelque sorte par procuration, les humains trouvant dans la société des arbres des modèles propres à inspirer leur propre société. Ce faisant, les forêts interviennent dans les relations que les humains nouent avec ce qui les entoure pour penser leur propre place dans le monde¹¹. La manière dont les êtres humains les perçoivent, l'expérience sensorielle qu'ils en font, intervient donc dans l'interprétation qu'ils peuvent en faire. Ce processus fait écho à ce que les designers désignent à travers la

⁸ Nicole Huybens, « Des forêts wallonnes à la forêt boréale du Canada : les racines spirituelles d'un lieu. Récit de vie », *Cahier du GHFF*, n° 28, 2018, p. 120.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Eduardo Kohn, *Comment pensent les forêts*, Paris, Zones sensibles, 2017, p. 30.

¹¹ L'aptitude à se penser de l'intérieur et d'envisager l'existence d'une intériorité propre aux choses qui nous sont extérieures sur un mode de la similitude ou de la différence physique constitue un invariant de la pensée humaine, ce qui, comme Philippe Descola l'a mis en évidence, débouche sur un nombre limité de combinaisons possibles du jeu identificatoire. Voir Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

notion d'« affordance » quand ils envisagent le lien entre forme et usage des objets du quotidien : la poignée d'une porte invite par exemple à s'en saisir pour l'ouvrir, de la même manière, le chemin tracé invite à prendre un itinéraire prédéfini... Dans le sillage des travaux inspirés par le psychologue américain James Gibson (1979) à propos de la perception visuelle, envisager une affordance des choses implique ainsi l'effet d'un environnement physique sur des êtres, autrement dit le pouvoir que les choses exercent sur ceux qui les perçoivent¹². Le comportement humain peut dès lors être envisagé comme le produit d'interactions entre des individus et la réalité matérielle qui les entoure.

S'agissant de la forêt, ce pouvoir concerne un environnement particulier et s'exerce donc avec d'autant plus de force qu'elle est un objet d'affection. Comme j'ai eu l'occasion de l'étudier par ailleurs, les objets d'affection acquièrent une valeur affective d'autant plus importante qu'ils permettent à l'individu de sentir qui il est¹³. Les ressentir implique un contact immédiatement réversible : on les touche et ils nous touchent en retour. De même, l'expérience sensible d'une forêt, mélange d'odeurs, de ressentis kinesthésiques, d'appréhensions visuelles et corporelles, mobilise d'autres expériences affectives, ancrées dans l'enfance, que ce soit par le souvenir de promenades familiales, de contes de fées, ou d'autres découvertes culturelles. S'agissant d'un objet souvenir ordinaire, sa redécouverte fera naître une émotion, émotion qui justifiera sa conservation domestique ; s'agissant d'une forêt, l'émotion suscitera une forme d'attention similaire voire une démarche de protection. Par exemple, quand je traverse la forêt landaise, le souvenir du parcours d'arbre en arbre au rythme du pas de mes grands-parents gemmeurs, celui de vacances estivales ou du chant des cigales, des romans de François Mauriac ou le pouvoir hypnotique des pins dessinés par Vincent Van Gogh nourrissent ma satisfaction de retrouver ces paysages et sans doute une envie qu'ils ne disparaissent jamais. Pour penser et se penser, les humains ne peuvent donc faire l'économie de la présence physique des choses, présence qui, par cette affordance, en fait des choses agissantes. Si l'esprit des forêts est celui dont les humains se dotent pour donner sens à leurs actions, c'est aussi à travers des rencontres avec le milieu forestier et des expériences sensorielles qui sont également sociales et culturelles. Comme invite à le faire la proposition d'Eduardo Kohn¹⁴, il importe de saisir la manière dont les forêts interviennent dans un dispositif identificatoire plus vaste et comment leur présence, à travers des manières de percevoir, infléchit une conception du monde.

¹² J'ai développé par ailleurs l'affordance des choses matérielles et leur propension à faire réagir ceux qui les manipulent autant physiquement que symboliquement (Géraldine Sfez, Véronique Dassié et Benjamin Loyauté, *Heterotopia, Affordance & New Pragmatism*, Paris, Dilecta, 2017).

¹³ Véronique Dassié, *Objets d'affection*, Paris, CTHS, 2010.

¹⁴ *Op. cit.* Le lecteur pourra se reporter à la présentation que fait Philippe Descola de l'ouvrage en préface (pp. 11-17).

L'attention forestière pour penser un ordonnancement du monde

La présence de forêts dans les œuvres culturelles est donc loin d'être anodine. Derrière le geste du créateur, au rang desquels nous pouvons considérer aussi bien les artistes que les écrivains ou les professionnels du paysage et de l'aménagement forestier, il pourrait y avoir l'expression d'une critique sociale voire d'une utopie. Donner à voir une forêt, c'est en effet souvent poser la question du devenir du monde : que ce soit de manière explicite, plus discrète ou implicite, la présence forestière permet de formuler des inquiétudes sociales et culturelles ; elle invite à imaginer un monde autre, meilleur, à transformer ou à réinventer. Il peut y avoir le regret d'un état révolu, une invitation au retrait, à l'isolement dans la « nature », l'attente d'une société nouvelle, voire l'appel à l'action en faveur d'un changement du modèle politique. De même, c'est en s'adossant à un modèle de société que le forestier décide, par un plan de gestion, des interventions sylvicoles qui orientent et encadrent le devenir d'une forêt. S'agissant des gestionnaires qui œuvrent au nom de l'État, l'aménagement des forêts comme bien commun implique une responsabilité collective. Mais s'agissant des entreprises privées, force est de constater que de tels enjeux ne sont pas évacués pour autant, tant la forêt semble devoir échapper aux appropriations trop exclusives. Cette journée d'études a donc fait le pari que dans ces créations, artistiques ou non, les présences forestières sont moins propositions en faveur d'un nouveau traitement de la nature que tentatives de redéfinition de la culture.

Raconter, figurer et offrir une forêt aux sens, c'est donc se situer soi-même par rapport à la société, souvent pour la critiquer, et parfois suggérer, fût-ce de manière symbolique ou en contre-point, un autre modèle rêvé, souhaité ou utopiste. Les exemples en sont nombreux. Que la forêt soit un lieu propice au retrait comme il est possible de l'envisager dans le cas du Perceval de Chrétien de Troyes ou du soldat perdu dans le tableau du « Chasseur dans la forêt » de Caspar David Friedrich, qu'elle soit emblème d'un acte de résistance ou proposition d'un modèle de société comme invite à le concevoir *Le baron perché* d'Italo Calvino, de réponse à une délitescence sociétale comme dans le *Walden* de Thoreau et plus récemment avec les deux héroïnes de *Dans la forêt* de Jean Hegland, que sa disparition soit la condition d'un ordre nouveau sous la plume de Rabelais ou l'indice d'un mal sociétal dans les animations d'Hayao Miyazaki, sa présence renvoie à l'analyse d'un ordonnancement du monde.

La question dépasse toutefois les réflexions du retour à la nature qui, sous la plume de J.-J. Rousseau, H. D. Thoreau ou E. Reclus, a été vu comme l'incarnation d'un équilibre politique et humaniste dont les sociétés occidentales devraient s'inspirer¹⁵. Si la vision d'une forêt comme modèle d'harmonie n'est pas neuve, restent à considérer les fondements des organisations sociales qu'elle implique : idéal de l'épanouissement personnel au contact de la nature, idéal du libéralisme et de l'élitisme qui récompensent le plus valeureux, idéal de la solidarité et du bien

¹⁵ Notons toutefois qu'en dépit d'une valorisation commune de la nature, leurs propositions diffèrent amplement. La forêt constitue pour Rousseau « l'horizon hypothétique de l'origine » comme le souligne Raphaël Larrère (« L'art de produire la nature, une leçon de Rousseau », *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°22, 1994, p. 6) alors qu'elle est pour Thoreau « un lieu concret de l'expérience » qui permet à la pensée d'advenir (Pauline Nadrigny, « Penser dans les bois : Henry David Thoreau, de la sensibilité à l'éthique », *Cahier du GHFF*, n°27, 2017, p. 82).

commun ? La question pouvait s'adresser également aux sociétés agraire, féodale, industrielle ou post industrielle. L'engouement dont les forêts bénéficient aujourd'hui fait oublier que le défrichement prit en France durant le haut Moyen Âge « l'allure d'une véritable conquête »¹⁶, amenant les seigneurs à encourager la venue de pionniers pour coloniser les terres forestières. Au-delà du principe d'une forêt comme lieu d'exaltation d'une sensibilité individuelle chère aux approches romantiques, le social et l'ordre politique affleurent dans des contextes les plus divers. Sous la plume d'Italo Calvino, la retraite du Baron Perché dans les bois n'est ainsi pas seulement l'option du refuge dans un territoire inaccessible mais une véritable ascension au-dessus de la médiocrité. En adoptant un point de vue surplombant depuis les frondaisons forestières, le baron s'affranchit en quelque sorte lui-même des contraintes sociales. Figure de l'anticonformisme, il navigue dans une forêt qui semble infinie, dépourvue de frontières géographiques, lui permettant d'accéder à une forme d'universalisme libertaire.

Trouver telle ou telle forêt belle, l'émotion esthétique qu'elle provoque n'est pas donc simplement affirmation d'une perception individuelle mais traduction de normes socio-culturelles et, derrière elles, comme nous avons vu lors de la dernière journée de notre cycle, l'expression implicite d'un idéal d'équilibre et d'harmonie, de principes d'ordonnement du monde naturel et culturel.

Derrière l'utopie, la forêt ?

Penser ce que devrait être la société (une utopie ; ce pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux), proposer un modèle d'équilibre et d'harmonie pour que, au-delà de leurs différences, des citoyens puissent vivre ensemble, tarabuste la question du politique. Mais le traitement des forêts concerne *a priori* les seuls propriétaires ou institutions qui les gèrent et les utopies politiques et idéologies sociales ne sont *a priori* pas au fondement de leur démarche. À quoi bon s'intéresser aux idées parfois farfelues des artistes ou autres créateurs déconnectés des enjeux pratiques de l'exploitation forestière ? Le pari n'était pas gagné d'avance. L'aborder par le biais des sens et du sensible pouvait sembler d'autant plus futile. Nous avons rencontré du scepticisme, voire fait face à certaines réticences. À l'heure où les forestiers sur le terrain sont confrontés à bien des polémiques, c'est l'attachement des visiteurs et populations urbaines en mal de naturalité qui focalise leur attention. Dans cette actualité s'opposent d'un côté ceux qui sont supposés voir dans la forêt une ressource, le lieu de prélèvement d'une matière première en vogue, le bois, et ceux qui de l'autre côté s'inquiètent de voir les forêts disparaître et, avec elles, l'oxygène dont la planète a besoin. Chacun voudrait que le regard de l'autre change, posture qui établit la base d'un rapport de force laissant souvent peu de place au dialogue.

Pourtant, au-delà des divergences de posture des uns et des autres, n'y a-t-il pas une commune attention à la forêt ? Un intérêt commun ? La séance d'immersion forestière par laquelle nous avons débuté notre dernière rencontre, le 27 janvier 2018, proposait de le mettre en évidence : dans l'amphithéâtre de la Maison de la recherche de la Sorbonne, grâce à l'intervention de l'audio-naturaliste Boris Jollivet, chacun

¹⁶ Georges Duby, *Guerriers et paysans. VII^e-XII^e siècle premier essor de l'économie européenne*, Paris, Gallimard, 1973, p. 225.

s'est prêté au jeu d'écouter « sa » forêt, y reconnaissant des bruits familiers ou s'interrogeant sur des sonorités atypiques. Chacun s'est retrouvé plongé dans une ambiance forestière, y cherchant ses propres repères selon ses propres expériences forestières passées et imaginaires. Mais au-delà de leurs différences, les réactions des uns et des autres révèlent bien une commune attention aux forêts et la possibilité de se rencontrer autour de l'idée de plaisir forestier. Sans doute est-ce pour des raisons différentes, ou plutôt au nom d'histoires différentes car la raison n'a pas forcément à faire dans cette relation intime que les humains nouent avec les forêts, mais aucun parmi les participants réunis autour du groupe des forêts françaises n'aurait pu dire que les forêts l'indiffèrent. Chacun pourrait sans doute raconter son plaisir d'être en forêt. L'ambiance forestière sert donc de dénominateur commun et nous pouvons faire le pari que l'histoire culturelle, les imaginaires, nos rencontres avec les arts, populaires ou savants, contribuent amplement à l'alimenter et le façonner. Mais nos points communs s'arrêtent peut-être aussi là car les postures du scientifique, de l'artiste, du professionnel de terrain, du décideur, du membre ou représentant d'association environnementale ou culturelle, nourrissent aussi des perceptions qui peuvent conduire à des prises de position divergentes, voire conflictuelles en certaines situations.

Car qu'est-ce que gérer une forêt ? En dehors des réserves intégrales des domaines publics ou des forêts abandonnées voire oubliées par leurs propriétaires, l'enjeu est d'y prélever du bois et de le valoriser en intégrant les règles du marché. Pour ce faire, différents principes s'affrontent, qu'ils prônent une meilleure plus-value des produits, un renouvellement continu des parcelles, une optimisation des interventions ou l'écologie des milieux. Au-delà des divergences techniques (sylvicoles) ou économiques (gestion de coûts et des risques, investissement pour des recettes futures), faire le choix d'une futaie régulière ou irrégulière, d'espèces ou de modes de culture garants d'une récolte à court terme ou à plus long terme, d'une régénération naturelle ou artificielle révèle ce que chaque époque, société ou culture retient comme principes du « bien faire ». Mais cette question du bien faire se pose aujourd'hui avec une acuité d'autant plus forte que de nouvelles attentes ont vu le jour en matière de foresterie en France : archétype du bien commun, la forêt doit aussi répondre aux attentes patrimoniales contemporaines. De ce point de vue, une forêt n'est plus seulement stock de quantités ligneuses à prévoir pour les générations futures, elle est aussi « lieu à mémoires multiples »¹⁷, où se rencontrent des attachements aussi divers que contradictoires.

Le détour par des sociétés lointaines nous permet d'en mesurer la diversité. Mais plutôt que de tirer les sirènes de l'exotisme et du dépaysement, l'anthropologie nous permet surtout de mesurer par un tel détour l'étendue des changements qui s'opèrent à notre époque autour des transformations forestières. Étienne Bourel nous montre ainsi que pour les travailleurs forestiers gabonais, le forêt est avant tout un moyen de gagner de l'argent, amenant les travailleurs à composer avec l'idéal d'une colonisation spatiale garante de développement dans une vision imprégnée du naturalisme occidental et la conception d'une forêt peuplée de forces agissantes dont il faut pouvoir conjurer les conséquences néfastes. Dans ce cas, la forêt puise son pouvoir d'action des esprits qui la peuplent dans une perspective animiste. On voit dans ce cas que le travail n'est possible justement qu'au prix d'une mise de côté de

¹⁷ Alain Battégay et al., *Lieux à mémoires multiples et enjeux d'interculturalité*, Rapport de recherche, 2014.

la critique sociale puisqu'il s'agit de s'accommoder des besoins industriels pour tirer profit de l'exploitation forestière. L'extériorité des travailleurs vis-à-vis de ces forêts joue d'ailleurs peut-être en faveur d'un tel accommodement : ne serait-il pas plus compliqué de risquer la rébellion des esprits locaux pour ceux qui habitent ces territoires et sont familiers des esprits qui y vivent ?

Si le monde occidental ne nous a pas habitués à traiter avec des forces spirituelles incarnées dans la matière vivante, les conflits de valeur entre usages locaux traditionnels, attentes spirituelles et approche industrielle n'en sont pas moins présents. Le documentaire de François-Xavier Drouet, *Le temps des forêts*, sorti à l'automne 2018, illustre ces tensions en proposant « un voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives », comme l'indique le synopsis du film. Son auteur explique : « on a tendance à penser la menace qui pèse sur la forêt en termes de déforestation. Le problème qui se pose en France est plutôt celui de la "mal-forestation" ». Ces conflits suggèrent un enjeu d'appropriation physique et symbolique mais aussi la possibilité de faire valoir une légitimité du savoir-bien-faire en forêt. Le cas présent s'inscrit dans une perspective clairement engagée à travers la forme documentaire. Il entend soulever une question pour ouvrir un débat.

Explicites ou implicites, la critique sociale et l'utopie affleurent toutefois également derrière les propositions forestières des narrateurs qui prennent le chemin de la fiction. Deux contributions de ce volume mettent ainsi en abyme des forêts modèles sous le regard de l'écrivain ou du cinéaste. Les propositions étudiées renvoient à deux postures diamétralement opposées : le mode du rejet, qui conduit à se retirer du monde, paroxysme du libertaire envisagé par Sylvie Dallet ou au contraire l'activisme politique, avec une intention progressiste ou réparatrice du regard écologiste qu'analyse François Lormant par le biais du film *Avatar*. Leurs auteurs nous montrent que la forêt s'inscrit pleinement dans un dispositif rhétorique. Ces travaux ouvrent ainsi la voie d'une analyse des forêts racontées, mises en mots ou en images, de constructions narratives linéaires où la mise en intrigue articule l'idée d'une permanence, d'un immuable identitaire, et celle du changement, par l'irruption de l'événement et le conformisme¹⁸. En tant que « storytelling » (ou *art de raconter*, Salmon, 2007), les forêts des romans, œuvres poétiques ou cinématographiques peuvent ainsi être considérées comme des mises en récit des relations des individus avec leur société. Quelles que soient les formes esthétiques utilisées, la forêt y est mobilisatrice à travers un appel à la mise en mouvement de la société à travers la force de l'émotion collective¹⁹. Or, l'émotion et la mobilisation partagent une sémantique commune, celle du « transport » comme mouvement irrésistible, sémantique dont Véronique Nahoume-Grappe a minutieusement reconstitué la genèse²⁰.

¹⁸ Paul Ricoeur a théorisé le jeu identitaire à l'oeuvre dans le récit entre une identité de l'idem, que suppose l'appartenance à un groupe, et l'identité de l'ipsé, qui suppose de s'éprouver identique dans le temps. Il évoque cette dialectique de « l'ipséité » et de la « mêmété » dans, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, p. 138.

¹⁹ Depuis les travaux controversés de Gustave Le Bon sur la psychologie des foules, la question de l'articulation entre émotion et mobilisation connaît depuis les années 2000 un renouveau au sein des sciences politiques mais aussi de la sociologie et de l'anthropologie. Parmi les nombreuses publications sur ces questions, le lecteur pourra se reporter notamment à la lecture de l'ouvrage dirigé par Christophe Traini (*Émotions... mobilisation ! Mobilisation !*, Presses de Sciences Po, coll. « Sociétés en mouvement », 2009).

²⁰ Véronique Nahoume-Grappe, « Le transport : une émotion surannée », *Terrain*, n° 22, 1994, pp. 69-78.

Notre cycle Forêt, arts et culture se clôture donc sur la présentation de deux démarches expérimentales, qui permettent d'envisager la naissance de nouveaux modèles de création forestière. L'une nous entraîne en Argentine, l'autre en Suède. Au-delà de leurs contrastes, ces deux propositions présentent quelques similitudes dont il paraît important de prendre acte. Toutes deux, bien sûr, entendent accorder de l'importance au sensible dans des démarches qui relèvent de l'ingénierie et de la technique plus familière des sciences dures. Mais toutes deux ont également en commun une ouverture à l'interdisciplinarité, l'émotion pouvant vraisemblablement être posée comme un terroir sur lequel peut se développer une réflexion commune propice à la collaboration. Diana Viñoles fait ainsi le pari d'une approche environnementale susceptible d'intégrer la dimension méditative et poétique en proposant à des étudiants en sciences environnementales d'intégrer dès leur formation une démarche dite « amicale » dans la prise en compte des espaces du parc national de la Terre de Feu. Cette proposition se veut politique dans la mesure où il s'agit d'offrir une alternative à une vision capitaliste du développement. Catherine Szanto questionne la gestion forestière en quelque sorte à rebours, partant du regard porté par des paysagistes sur une forêt. Le partenariat entre des scientifiques, des artistes, des collectivités territoriales autour de projets menés au long cours sur le campus d'Alnarp de l'Université Suédoise d'Agronomie amène ainsi à penser l'idée d'une « gestion créative » des forêts. Ce faisant, la démarche permet d'envisager la foresterie comme travail d'une forme esthétique, ce qui au fond questionne finalement non seulement la portée esthétique de tout traitement forestier mais aussi l'acte politique d'aménagement forestier. Car si les forestiers ont depuis longtemps intégré des actes « paysagers » dans leurs démarches afin de rendre les forêts conformes aux attentes visuelles de ceux qui les voient de loin, et si, comme l'a démontré Nadine Ribet²¹, la lumière sert abondamment leurs savoir-faire techniques au quotidien, force est de constater que la part esthétique du milieu forestier échappe à leur contrôle et que la mise en œuvre des plans d'aménagement laisse peu de place aux sens.

On voit que ces présences forestières dans les arts ou les aménagements proposés par les professionnels, s'avèrent être des incitations à penser la mise en ordre des sociétés et à agir sur le futur. Mais l'enjeu ne serait-il pas finalement de manipuler le temps qui passe ? Si elles peuvent devenir des outils de propagande pour ceux qui les façonnent en tant qu'agents d'influence plus ou moins conscients, c'est aussi au nom de causes les plus diverses. La question dépasse donc largement les considérations écologistes et, bien sûr, la seule gestion forestière : elle concerne le devenir d'une histoire culturelle prise dans son temps long. Partout dans le monde, la forêt peut et a pu être à toute époque l'illustration d'une situation plus générale ou un déclencheur, fonder une parabole du temps à venir. Elle le fait toutefois aujourd'hui avec une acuité particulière : sa propension à allier une matérialité sensible et une symbolique du temps qui passe permet de rendre sensible un devenir qui pose question à chacun d'entre nous.

²¹ « Réguler la lumière... Ambiances forestières et répertoire de signes : les sens au travail », *Cahier du GHFF*, n°27, 2017, pp. 45-57.

DU TAMBOUR DE L'ARAIGNÉE AU SOUFFLE DE LA SÈVE, CAPTER DES SONS DES FORÊTS : RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE D'IMMERSION FORESTIÈRE

Boris JOLLIVET et Véronique DASSIÉ¹

Le 27 janvier 2018, nous étions réunis dans l'amphithéâtre de la Maison de la Recherche de Sorbonne Université. Boris Jollivet avait installé un matériel de diffusion pour permettre aux auditeurs de vivre une expérience originale en ces lieux dédiés au savoir : une immersion sonore en forêt.

Chacune de ses expériences est pour Boris Jollivet l'occasion d'échanger avec l'auditeur, à l'inviter à s'exprimer sur son ressenti après 14 minutes où la notion de temps avait disparu.

À cette occasion, l'auteur a également présenté certains sons particuliers tels que les percussions d'araignées, la montée de la sève, l'accouplement musical des bourdons, autant d'occasions de parler de nature, de diversité, d'équilibre.

Certains auditeurs se sont peut-être perdus, d'autres été déçus de ne pas avoir entendu le pic ou le coucou, mais pour la plupart, le temps d'une brève écoute, ils se sont retrouvés transportés en forêt dans leurs souvenirs ou leur imaginaire et ont vu un arbre tomber...

Pour cette immersion, Boris Jollivet a au préalable distribué des bandeaux que chacun a pu mettre sur ses yeux afin d'oublier, pendant quelques minutes, où il était, l'ambiance urbaine qui l'entourait pour se plonger dans l'écoute d'une forêt sonore qu'il a présenté comme étant « sa » forêt. Forêt inventée bien sûr, résultat du montage de fragments sonores qu'il a pu capter aussi bien dans des forêts françaises que dans des forêts tropicales ou savanes: il produit une composition originale. Forêt utopique sans doute aussi.

¹ Respectivement preneur de sons, audio-naturaliste et anthropologue.

Dans la présentation qui suit, nous vous proposons de refaire ce parcours mais avec deux paires d'oreilles : celle de son créateur, Boris Jolivet, qui explique sa démarche, son intention, ses choix, puis celle d'un auditeur qui découvre cette forêt, ne sait ni où ont été captés ces sons, ni pourquoi ils ont été mis bout à bout.

Ce sont donc deux ressentis qui se suivent, et parfois se rencontrent.

Voyage sonore dans la forêt idéale de Boris Jolivet



Illustration 1 - Nature sonore / <http://www.boris-jolivet.com> © Boris Jolivet

Mes créations sonores « cinéma pour l'oreille » sont avant tout une intention d'immersion sensorielle dans un milieu ou une région particulière. Le but étant de faire ressentir par le son seul des ambiances, des matières typiques d'un lieu, l'essence même d'un milieu, éveiller la mémoire auditive de chacun, son imaginaire, pour révéler des souvenirs, des images et parfois même des odeurs.

« Forêt » que nous avons pu écouter en stéréo lors de ce colloque est une création de 14 minutes, construite dans cet esprit.

Plutôt que de chercher à représenter la forêt sous tous ses angles, chose impossible d'ailleurs en si peu de temps, j'ai souhaité partager des moments, des évocations de « Ma Forêt », celle où je me sens seul, oublié, invisible. Ces moments où, assis le long d'un tronc, la nature vous oublie et reprend vie.

Ce sont tout d'abord les oreilles qui s'ouvrent en grand : les oiseaux évidemment puis des sons que l'on avait à peine remarqués se dévoilent. Quand on entre dans une forêt, on perçoit facilement un oiseau qui passe ou qui chante. Mais il y a d'autres sons auxquels on ne prête pas attention au départ et qui nécessitent une immersion, un temps d'adaptation pour être perçus. Ici, on entend une bécasse qui passe en clairière au moment de la croule, une rainette arboricole dans une mare toute proche et le bruit de milliers de diptères qui monte progressivement, des bruits d'ailes d'oiseaux tous proches... et toujours des oiseaux en ambiance.

On entend ensuite le vent dans les feuilles. Nous sommes passés dans une savane arborée, un soir de vent, le bruit dans les feuilles, les grincements des branches avec

divers oiseaux dont l'arrivée bruyante d'un ibis hagedash et le bourdonnement de milliers de diptères qui finalement emplissent tout l'espace sonore, le bruit d'ailes des premiers oiseaux qui s'approchent de plus en plus, des pas, un mammifère arrive ? Ce déroulement permet de s'immerger progressivement dans la forêt, comme si l'on y était, mais surtout de montrer ce qui se passe d'une manière logique lorsqu'un humain pénètre ces lieux. Cette évolution sonore développe dans un ordre précis d'apparition des espèces après notre passage dans une forêt. Les plus persécutées seront les plus méfiantes et inquiètes et n'apparaîtront qu'en dernier évidemment. Le vent dans les feuilles et les grincements permettent de ressentir la présence de l'arbre toute proche et puis c'est un son apaisant lorsque le vent est encore assez doux.

Forêt alluviale, méditerranéenne, savane... Le voyage est identique car il est avant tout intérieur. Le ressenti, les émotions sont les mêmes, celles d'un bien être (ou du mal être selon son propre vécu) mais aussi l'émotion provoquée par la présence d'un animal proche ou qui s'approche. La création sonore est construite sur ce principe d'évocation afin de ressentir la forêt et les animaux qui y vivent, leur proximité, leur présence et leur intimité, si l'on réussit à se faire oublier bien sûr...

La nuit justement, la chouette, le rossignol, une bande de colobes, des grillons des bois à l'automne, mais c'est avant tout le craquement des pas, ceux d'un gros mammifère ou d'un micromammifère, l'envol d'oiseau tout proche que l'on n'avait pas soupçonné, un fruit qui tombe. Les colobes sont de très beaux singes noirs avec de longs poils blancs sur les flancs, leurs appels sont doux, gutturaux, très atypiques...

Un animal grogne et grignote, c'est le castor, en début de nuit, le brame du cerf au lointain, les pas d'un blaireau puis des sauts de chevreuils, la chouette de Tengmalm lance ses appels flûtés : dududududu...

Le silence ! L'attente, beaucoup... Le silence est important, ce sont justement les moments où notre attention se libère, où l'on se retrouve vraiment seul face à soi-même, où naissent des pensées, des réflexions, des moments d'introspection assez rares finalement.

Des questions, de l'apaisement et de l'introspection, notre sens auditif est à son apogée.

Cette expérience ou voyage sonore se conclut par une tempête en forêt d'épicéa dans le Jura, la chute d'un arbre puis le chant d'un rossignol juste après la pluie. Pour nous réveiller peut-être ! Plus certainement pour nous rappeler la fragilité et le cycle de la vie de tous de ces êtres de la forêt. La vie et la mort, un arbre qui tombe, c'est un mastodonte de plusieurs siècles qui a su s'adapter, se lier à son environnement pour survivre. Il redevient maintenant matière pour maintenir le développement d'autres espèces. Avec tout ce que nous découvrons actuellement, nous percevons qu'il aura pu communiquer, donner la vie, aider d'autres espèces à survivre et pourquoi pas qu'il aura peut-être perçu les chants de nombreuses générations de rossignols. Le fameux rossignol que tout le monde connaît de réputation pour la beauté de son chant et pourtant que peu de personnes identifient.

Ce voyage est pour moi une invitation à rencontrer le sauvage et à prendre conscience de ce grand univers dont nous avons encore tant à apprendre.

Une expérience d'écoute au singulier ?

Nous sommes plongés dans le noir, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne. Boris Jollivet nous a invités à parcourir « sa » forêt sonore. J'ai mis le bandeau noir qu'il a distribué sur les yeux, j'attends, intriguée.

Des grenouilles, des cris d'oiseaux, des vibrations qui s'amplifient. Où suis-je ? Je ne sais trop. Un oiseau s'envole. Peut-être un fleuve ? Je survole ce que j'imagine être une ambiance tropicale, humide, des oiseaux et insectes se répondent joyeusement.

Puis un grondement s'approche, un orage, il va pleuvoir, les oiseaux se sont tus. C'est une avalanche d'eau qui déferle, mais avec des grésillements, des oiseaux, des grincements. Le grincement d'une charnière de porte qui monte, sans doute un arbre qui se tord. Bruits d'insectes et d'oiseaux. Il pleut toujours mais les oiseaux chantent et les insectes frétilent. Une pluie que j'imagine chaude, pleine de vie, cela grouille. Un insecte s'approche, un moustique que je suppose énorme.

Puis je suis plongée au milieu de cris, que j'imagine être ceux de canards exotiques, comme des bruits de bassons, quand résonne soudain un chant clair, comme une flûte. D'autres oiseaux arrivent en masse, j'imagine de grosses mouettes tapageuses. J'ai l'impression d'être au bord d'une mare. Il y a des croassements, des frottements, discrets, le bruit d'un tapotement sur du bois. Quel animal peut ainsi jouer du tambour ? Des frottements, le bruit d'un claquement qui résonne et qui me rappelle les sabots d'un cheval sur du bitume. Et l'ambiance laborieuse d'un animal qui s'acharne sur un morceau de bois, ça ronge, ça tape. Que fait-il donc ?

Soudain un grand splash : un animal saute à l'eau. Il se déplace. Pourquoi ai-je la sensation d'être en Afrique, où je ne suis pourtant jamais allée ?

Puis, brutalement, c'est la nuit. Je me sens dans le noir, un ronflement, des rugissements lointains, le grésillement de grillons, le chant d'oiseaux nocturnes et des bruits de pas dans les feuilles. Que se passe-t-il ? Qui arrive ? Je me demande quel animal est en train de passer, c'est presque inquiétant mais la nature, elle, n'a pas l'air inquiète : les grillons poursuivent leur mélodie sereinement. Cela crée une distorsion étrange entre mon propre ressenti d'un événement à venir et la tranquillité des insectes. Un oiseau s'envole, il ne reste que le bruit des grillons, paisible. L'animal revient.

Un cri, presque un aboiement. Un cerf ? Je m'imagine cependant dans une flore exotique. Il part.

Et le matin arrive : le chant des oiseaux, qui s'amplifie. Ils sont des milliers. Ça caquète, ça se dispute.

Il doit faire chaud, sec, j'entends des cigales et comme un bruit de vagues. Cela m'évoque la musique de la forêt landaise quand on passe la frontière entre la dune de sable et la forêt côtière. Serait-on au bord d'un océan ? Dans quelle forêt aride ? À moins qu'il ne s'agisse du vent ? Un bruit de locomotive quand les cigales s'arrêtent, brusquement. Il me revient en mémoire des témoignages de la tempête de 1999 : le vent, bruyant « comme une locomotive », m'a-t-on raconté. Il s'amplifie, énorme. On n'entend plus que cela, plus d'oiseau, ni d'insecte. Le bruit est inquiétant, il ne reste que lui, mais il s'atténue peu à peu.

Et maintenant il y a comme un crépitement. Le ronflement du vent cède la place à un craquement sourd. Un arbre tombe. Je connais ce bruit, mais là, impossible de savoir pourquoi l'arbre vient de tomber car aucun bruit humain ne l'explique, pas de tronçonneuse, pas de voix, pas de pas. Un cri d'oiseau. De nouveaux crépitements. Cette fois, je crois que c'est le feu qui est là. Pourtant l'oiseau continue à chanter comme si rien n'était, comme s'il n'y avait aucun danger, curieux.

Le silence. C'est fini.

J'enlève le bandeau, la lumière de l'amphithéâtre revient. J'ai l'impression d'avoir fait un double voyage. Voyage dans le temps, avec ses séquences linéaires, une journée, puis la nuit et le réveil au matin, agrémenté de quelques souvenirs, mais voyage spatial également, comme un survol désincarné. La succession d'ambiances très différentes suggère un déplacement, celui d'un être invisible et immatériel. La présence des humains m'y a fait défaut, mais n'est-ce pas le travers de l'anthropologue ?

UNE ANTHROPOLOGIE POLITIQUE DES FORÊTS ? VARIATIONS DES RELATIONS À L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE GABONAISE

*Étienne BOUREL*¹

Les mondes de la foresterie connaissent des transformations importantes depuis une trentaine d'années à la faveur de la prise en compte du développement durable. Ces problématiques sont présentes au Gabon, depuis le début des années 90 dans certaines entreprises et depuis le début des années 2000 sur le plan législatif². Toutefois, dans ce pays, les relations que les humains entretiennent avec l'entité « forêt » ne se limitent pas à des questions techniques ou organisationnelles mais portent également sur les conceptions même de ce qui existe et de ce qui agit. Ce sont ces différents aspects qui seront présentés dans ce texte, en s'arrêtant d'abord sur le cadre gabonais et forestier de mes recherches³, puis en détaillant les spatialités des chantiers forestiers avant de montrer comment différents acteurs ou groupes d'acteurs entretiennent des rapports variés à leur environnement. La conclusion donnera l'occasion d'envisager quelques pistes de réflexion à propos d'une anthropologie politique des forêts.

¹ Doctorant en anthropologie, LADEC – FRE 2002, Université Lumière Lyon 2.

² Le Code forestier actuellement en vigueur a été voté le 31 décembre 2001.

³ Je finis actuellement une thèse d'anthropologie à l'Université Lyon 2 et mes recherches portent sur les conditions de travail et de vie dans les chantiers forestiers au Gabon ainsi que sur la mise en place du développement durable dans le secteur forestier en Afrique centrale. J'ai cherché à comprendre la vie quotidienne dans les chantiers forestiers pour les travailleurs, leurs proches et les villageois vivant à proximité, autant pendant qu'en dehors des temps de travail. J'ai également visé à mettre en perspective ces situations au prisme de différents jeux d'échelle, interrogeant ainsi les acteurs régionaux et nationaux de la gouvernance forestière. Je m'intéresse ainsi principalement à des questions de travail et à des problématiques environnementales dans une perspective d'anthropologie politique.

Éléments sur la forêt et son exploitation au Gabon

En Afrique centrale, et particulièrement au Gabon, l'exploitation industrielle de la forêt est une activité dont l'histoire et la mémoire riment avec violence et colonisation. Son imaginaire actuel charrie valeurs viriles, circulation douteuse de billets de banque et impérialisme (européen toujours, mais aussi désormais asiatique). En écho au fameux *Things fall apart* de Chinua Achebe⁴, la littérature gabonaise rend compte de changements brutaux à la suite de l'arrivée européenne dans le pays, changements qui prennent des accents particulièrement dramatiques quand est abordé le travail forestier. En témoignent, le *Chant du coupeur d'okoumés*⁵ dans l'*Anthologie de la littérature gabonaise*⁶ ou la mise en scène du « monstre broyeur » *Katerpillar* par Marc Mve Bekale, dans son roman *Les limbes de l'enfer*⁷.

Même s'il ne s'agit pas de négliger la dimension fantasmagique de telles figurations, depuis le début du vingtième siècle, l'exploitation industrielle de la forêt advient bien pour les Gabonais de façon soudaine et dure, dans une rupture avec les usages locaux du territoire préexistants⁸. C'est en ce sens que, dans sa thèse d'anthropologie intitulée *Anthropologie de la forêt* (la première de la discipline soutenue à l'Université de Libreville, en 2005), Paulin Kialo⁹ oppose deux principaux modèles de relation à l'espace forestier au Gabon : le premier, « pro-forêt », synthétise les liens qu'entretiennent les populations Pové¹⁰ à leur environnement (conçu comme totalité et matrice de vie) tandis que le second, « anti-forêt », renvoie aux perspectives minières et lucratives des exploitants industriels (européens, en premier lieu). Cette typologie est inspirée de celle de Philippe Descola¹¹ qui, dans *Par-delà nature et culture*, propose de ramener le rapport au monde et à l'existence des groupes humains sur la planète à quatre grandes ontologies¹². En Afrique centrale, région caractérisée par une ontologie analogique¹³, se jouerait donc une rencontre avec l'ontologie naturaliste¹⁴ qui a émergé en Europe. Il convient de noter toutefois que la modélisation de Paulin Kialo n'est pas rigide puisqu'il y introduit subrepticement un troisième groupe, les Babongos (groupe dit « Pygmée »), dont les considérations existentielles font passer les Povés du côté des « anti-forêts » - quand ils pratiquent cette forme d'agriculture (sur brûlis), consistant à « manger la forêt¹⁵ »¹⁶. En effet, les populations pygmées, qui ne pratiquent pas l'agriculture sur

⁴ C. Achebe, *Things fall apart*, Londres, Penguin books, 196 p.

⁵ L'okoumé étant l'essence-phare qui a assuré le succès de l'exploitation forestière au Gabon.

⁶ Ministère de l'Éducation nationale (Gabon), *Anthologie de la littérature gabonaise*, Libreville et Montréal, Beauchemin, 1976, pp. 60-61.

⁷ M. Mve Bekale, *Les limbes de l'enfer*, Paris, L'Harmattan, 2002.

⁸ J.-E. Mbot, « Quand l'esprit de la forêt s'appelait « jachère » » in L. Perrois (éd. sc.), *L'Esprit de la Forêt : terres du Gabon*, Bordeaux, Musée d'Aquitaine, 1997, pp. 33-51 ; P. D. Posso et H. Mounzeo, « L'interface peuple-forêt au cours du temps », *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme*, 5, 2004, pp. 7-10.

⁹ P. Kialo, *Anthropologie de la forêt, Populations pové et exploitants forestiers français au Gabon*, Paris, L'Harmattan, 2007.

¹⁰ Groupe ethnolinguistique gabonais et conventionnellement rattaché l'ensemble bantou.

¹¹ P. Descola, *Par-delà Nature et Culture*, Paris, Gallimard, 2005.

¹² Qualifiée en philosophie de « science de l'être en tant qu'être », l'ontologie qualifie, pour une personne ou un groupe social l'ensemble des existants (humains, animaux ou végétaux) qui composent son monde et sa cosmologie ainsi que les relations qu'ils entretiennent.

¹³ « L'Afrique centrale partage en effet une ontologie indéniablement analogique, i.e. un mode d'identification des existants reposant sur un dense réseau de correspondances entre une multiplicité de singularités disparates » (p. 35, note de bas de page n°12). J. Bonhomme, « Transmission et tradition initiatique en Afrique centrale », *Fondation Fyssen – Annales*, 21, 2006, pp. 48-60.

¹⁴ Opposant, dans sa formulation la plus générale, Nature et Culture, le corps et l'esprit...

¹⁵ G. Condominas, *Nous avons mangé la forêt de la Pierre-Génie Gôo*, Paris, Flammarion, 1982.

¹⁶ L'agriculture sur brûlis n'est pas destructive dans certaines conditions (cf. P. von Hellermann, « Things fall apart? Management, environment, and Taungya farming in Edo state, southern Nigeria », *Africa*, 77-3, 2007, pp. 371-392), comme dans le cas où une population restreinte se trouve sur un territoire suffisamment important. Dans un pays faiblement peuplé comme le Gabon (et grand, pour donner un ordre de comparaison, comme la moitié de la France environ), l'hypothèse que les travailleurs forestiers soient « anti-forêt » revêt donc une tournure singulière et contribue à complexifier le débat sur la destruction de l'environnement.

brûlis, tirent l'ensemble de leurs ressources de la forêt et lui vouent des cultes plus importants¹⁷. Dans la relation complexe entre « Bantous » et « Pygmées », ce sont bien les Pygmées qui sont tenus pour « les seigneurs de la forêt ». Comme d'autres sociétés agricoles¹⁸, les Povés ne sont donc pas « par nature » respectueux de l'environnement (forestier, en l'occurrence). Toujours est-il qu'entre les deux pôles principaux distingués par l'auteur (« pro-forêt » et « anti-forêt »), les travailleurs forestiers se trouvent de façon exemplaire en position interstitielle : ils peuvent, pour prendre un premier exemple, agir en « destructeurs » de la forêt le jour et lui vouer un culte en rêves la nuit.

Il convient ici de préciser que les Povés sont situés dans la région sud-est du Gabon et que le présent chapitre porte sur des recherches s'étant déroulées dans la région nord-est du pays. Si des travailleurs forestiers venaient de différentes régions du Gabon, et se réclamaient donc de différents groupes ethnolinguistiques, aucun d'eux n'était pové. De la même manière, il ne sera en aucune façon question des populations pygmées dans la suite du texte. Tout comme la réflexion de Philippe Descola, la catégorisation proposée par Paulin Kialo est une modélisation et doit être entendue de la sorte : sa valeur heuristique tient dans son degré d'abstraction qui lui permet application et discussion pour d'autres situations sociales. Elle permet de constater que différents rapports à l'environnement forestier sont décelables au Gabon (« pro-forêt » et « anti-forêt ») et qu'il ne s'agit pas d'attitudes figées puisque, par rapport aux Européens, les Povés (bantous) peuvent être considérées comme « pro-forêt », alors que, par rapport aux populations pygmées, ils peuvent davantage être vus comme « anti-forêt ». Dans la présente étude, il ne sera question que de travailleurs forestiers se réclamant de différents groupes ethniques gabonais « bantous » ou européens. Il s'agit ici, en somme, de discuter concrètement ce que deviennent ces catégorisations analogiques et naturalistes au prisme des situations sociales effectives et comment les aspects, soit davantage « naturalistes » soit davantage « analogiques », s'expriment plus ou moins selon les moments, les enjeux, mais aussi selon les croyances religieuses personnelles. Nous allons donc analyser les positions de différents acteurs présents sur les chantiers forestiers pour mettre en valeur les singularités des situations d'exploitation forestière : comment les acteurs qui s'y trouvent jouent-ils un rapport particulier au monde ?

Spatialité des chantiers forestiers

En effet, mis au regard des centres urbains et de la densité de leurs interconnexions, les chantiers forestiers apparaissent comme des lieux isolés et spécifiques.

Souvent situés à distance des principaux nœuds et voies de communication auxquels ils ne sont reliés que par des axes routiers secondaires, voire uniquement par des voies navigables, les chantiers forestiers gabonais pourraient sembler doués d'une certaine autonomie. Les hommes qui y travaillent ne regagnant les villes que quelques jours par mois, après le moment de la paye, les comportements qu'ils adoptent alors relèvent d'un certain faste et d'un goût pour la dépense qui les singularisent tandis que les détails de leur quotidien en forêt circulent plus sous forme de rumeurs que de récits de faits observés. Durant la présente recherche, le chantier forestier qui fit l'objet de l'ethnographie était situé dans la zone d'exploitation forestière du pays la plus éloignée des côtes atlantiques (région de

¹⁷ P. Kialo, *op. cit.*, p. 298.

¹⁸ L. Obadia, « The conflicting relationships of Sherpas to Nature: indigenous or Western ecology? », *Journal for the study of the religion, nature and culture*, 2-1, 2008, pp. 116-134.



Illustration 1 : une vue de camps © E. Bourel

Makokou), soit celle ouverte il n'y a que quelques années aux activités industrielles. L'entreprise avait pu obtenir des concessions forestières¹⁹ car la multinationale à laquelle elle était rattachée déployait alors fortement ses activités au Gabon (dans l'huile de palme, les fertilisants, l'hévéa et le bois) et avait des relations plus que privilégiées avec le président du pays, Ali Bongo. Par ailleurs, pour que ce chantier puisse fonctionner, les dirigeants avaient fait venir des travailleurs de nombreuses régions du pays (et donc appartenant à une variété de groupes ethnolinguistiques) car il n'y avait pas suffisamment de personnes bien formées sur place (puisque peu de travaux forestiers y avaient eu lieu jusque-là). S'il se trouvait implanté dans un village à une cinquantaine de kilomètres de Makokou, différents camions et pickups faisaient des allers-retours tous les jours pour l'approvisionner en matériel et faire sortir le bois, ces rotations se déroulant également entre Makokou et Libreville, la capitale du Gabon. L'isolement en question était donc tout de même relatif.

Il est possible de comprendre la singularité des situations d'exploitation forestière en mobilisant les figures de la pénétration et du front (au sens de « front pionnier »). En effet, engagée au début du vingtième siècle le long des principaux cours d'eau et de la côte atlantique, l'exploitation forestière au Gabon s'est progressivement déplacée à l'intérieur du pays. À travers l'idéologie coloniale, l'environnement fut considéré, de manière plus ou moins justifiée²⁰, comme vide ou vierge, une étendue

¹⁹ Au Gabon, les forêts appartiennent au domaine national. Elles peuvent être attribuées à des opérateurs privés pour une durée déterminée (vingt-cinq ans le plus souvent). Une procédure publique d'adjudication a, *a priori*, été prévue par le Code forestier mais, dans les faits, elle n'a été organisée qu'une seule fois depuis 2001 (en 2009). L'obtention de concessions forestières pour des opérateurs privés passe donc le plus souvent par des relations directes avec des personnes en responsabilité au Ministère des Eaux et Forêts.

²⁰ R. Pourtier, « La dialectique du vide : densité de population et pratiques foncières en Afrique centrale forestière », *Politique africaine*, 21, 1986, pp. 10-21.



Illustration 2 : l'ouverture d'une route © E. Bourel

non socialisée, de la « brousse »²¹. Les travailleurs tendent à reconduire cette relation à l'espace puisque, pour reprendre des expressions qu'ils emploient, ils « entrent en brousse » ou « sortent de brousse » lorsqu'ils quittent la ville pour se rendre sur un chantier ou inversement. Toutefois, cette forme de spatialité revêt un caractère hybride lorsqu'elle est abordée à partir de la notion de limite²². En effet, si les travailleurs « entrent en brousse » quand ils se rendent sur un chantier, ils entrent également en brousse quand ils quittent le camp de vie pour aller travailler sur site. Enfin, cette expression trouve une troisième acception quand ils quittent les chemins en forêt pour entrer dans une zone non-défrichée afin d'extraire un arbre. La brousse revêt donc un aspect mouvant, celle d'un lieu toujours repoussé. L'aspect fluctuant de cet espace se retrouve, même si les travailleurs n'aiment pas l'avouer, dans les lampes à pétrole placées autour des habitations et qu'ils peuvent laisser brûler toute la nuit, ceci afin d'empêcher les mauvaises visites d'esprits en rêve.

Ces différents éléments permettent donc d'établir le caractère interstitiel, entre la ville et la brousse, du camp forestier. Dans une logique d'économie politique et de développement industriel, le chantier forestier est le lieu d'un rapport de force, d'une opposition violente entre des personnes qui « travaillent » et un environnement (qui résiste !) dont il s'agit d'extraire des matières « premières » pour produire des « ressources naturelles ». Cependant, l'appréhension dynamique de l'espace qui vient d'être présentée invite à envisager que si la perspective coloniale de la pénétration reste une clé de lecture, elle ne constitue pas la seule modalité de compréhension de la spatialité des chantiers pour les travailleurs forestiers. Nous pouvons reprendre ici les mots de Marie Lecomte-Tilouine : « Ainsi la limite,

²¹ M. Cartry, « Du village à la brousse ou le retour de la question. À propos des Gourmantchés du Gobnangou (Haute-Volta) » in M. Izard et P. Smith (dir.), *La fonction symbolique. Essais d'anthropologie*, Paris, Gallimard, 1979, pp. 265-288.

²² S. Czarnowski, « Le morcellement de l'étendue et sa limitation dans la religion et la magie », *Spoleczenstwo-kultura*, s. n., 1923, pp. 59-76.

dangereuse, marque le point de tangence entre deux mondes, celui des hommes et celui des petites divinités, qui coexistent et qui, selon les villageois, interagissent par prédation réciproque. »²³ Si, comme nous le verrons ensuite, les travailleurs forestiers considèrent bien la forêt comme peuplée de diverses entités, nous pouvons noter que cette opposition, mouvante, entre « monde forestier » et « monde du camp et du village », exprime également une distinction entre la nature d'un côté et la société de l'autre²⁴.

Relations des bûcherons avec la forêt et ses entités

Il est donc manifeste que les travailleurs gabonais ne percevaient pas l'environnement dans une perspective complètement « anti-forêt » ou complètement « pro-forêt ». S'il semble bien qu'on puisse suivre l'idée qu'ils étaient balancés entre ces deux attitudes, les lignes de partage ne suivaient pas uniquement celle qui distingue le jour de la nuit. En effet, le camp était considéré comme un lieu « protégé ». Protégé matériellement, car l'interconnaissance qui y régnait empêchait, dans une certaine mesure, les mauvaises rencontres pouvant se dérouler le long des routes ou dans les villages. Protégé également d'un point de vue mystique car il s'agissait bien d'un lieu où l'influence des Européens, des Blancs était forcément présente. Or, chacun sait au Gabon que les Blancs ne sont que très rarement impliqués dans les affaires de sorcellerie. En d'autres termes, si les femmes de travailleurs veillaient à ne pas laisser le linge sécher dehors la nuit pour éviter que de mauvais esprits s'y engouffrent, le fait d'habiter dans un camp forestier amenaisait plus généralement le risque que des entités de la forêt trop puissantes ne viennent s'immiscer dans les affaires humaines²⁵.

Cependant, les travailleurs quittaient le camp quotidiennement pour aller dans la concession forestière. Ils s'arrangeaient alors diversement avec les contradictions qu'ils avaient à affronter : d'un côté travailler en détruisant la forêt, de l'autre être bien sûr que cet environnement était peuplé d'un ensemble d'entités agissantes. Les forêts gabonaises sont, en effet, parsemées de sites sacrés et certains arbres peuvent prendre une importance symbolique, selon leur espèce, leur ancienneté, leur emplacement ou leur histoire²⁶. Il peut en être de même pour les grottes ou certains rochers et, de manière générale, la sirène Mamy Wata²⁷ est susceptible de se trouver dans chaque cours d'eau. Dans le village où je me trouvais, il était admis qu'elle résidait sous l'un des deux ponts traversant la rivière. En regardant bien, on pouvait y apercevoir des pièces de monnaie jetées pour elle au fond de l'eau... Enfin, il est généralement admis au Gabon que les esprits des défunts ayant résidé dans un village

²³ M. Lecomte-Tilouine, « Hommes/divinités de la forêt. À travers le miroir au Népal central », *Études rurales*, 107-108, 1987, p. 68.

²⁴ « L'Afrique, en effet, semble se distinguer des cas examinés jusqu'à présent en ce que la frontière entre la nature et la société y paraît plus affirmée, transcrite dans des classifications spatiales, des cosmologies et des conceptions de la personne qui différencient assez nettement humains et non-humains. Ainsi l'opposition assez tranchée entre le village et la brousse – le *bush* dans la littérature anglo-saxonne – revient-elle comme un leitmotiv dans toutes les monographies africanistes [...] » P. Descola, *op. cit.*, pp. 49-50.

²⁵ Les termes employés ici, « esprits », « entités », sont vagues car ils expriment correctement la façon dont les travailleurs parlaient de l'environnement forestier. La plupart d'entre eux n'étaient venus habiter dans la région que depuis peu de temps, pour travailler sur le chantier, et ne s'intéressaient que modérément aux discours des habitants du village sur ces questions. Ainsi, autant la forêt était bien, pour eux, peuplée, autant ils n'envisageaient ce peuplement que par les dénominateurs communs admis entre les habitants des différentes régions du pays.

²⁶ H.-P. Bourobou, « Les sites et les forêts sacrées comme exemples de conservation de la biodiversité », *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme*, 5, 2004, pp. 185-188.

²⁷ C. Bortolotto, « La sirène Mami Wata : un cas de réemploi transculturel », *L'Autre*, 10-1, 2009, p. 37-45.

restent dans les forêts avoisinantes après leur mort. On comprend ainsi que les forêts gabonaises sont tout sauf des lieux inhabités pour les travailleurs, la nuit et, dans une certaine mesure, le jour également²⁸. De plus, rien ne laisse penser que les entités envisagées soient forcément sympathiques²⁹.

Les différents éléments que je viens de mentionner étaient diversement pris en considération selon les personnes mais je ne crois pas avoir rencontré de travailleurs pour qui cela n'avait vraiment aucun sens. *A minima*, certains purent m'expliquer qu'ils n'y accordaient pas d'importance, mais ce désintérêt ne valait pas réfutation. À un degré de concernement plus élevé, les travailleurs forestiers catholiques ou musulmans adoptaient généralement une attitude humble ou légèrement dédaigneuse, permise par leur foi monothéiste, à l'égard de ces histoires. En revanche, il en allait différemment pour les personnes pratiquant le christianisme dans une Église protestante évangélique³⁰. L'environnement forestier était alors perçu comme démoniaque et la protection biblique n'était pas appréciée comme pourvoyeuse de tranquillité, mais comme bouclier protecteur dans le cadre d'une lutte permanente entre le Bien et le Mal. Enfin, ce sont les travailleurs initiés au culte magico-thérapeutique qu'est le Bwiti³¹ qui se trouvaient être les plus tirillés puisque, spirituellement, ils reconnaissaient pleinement l'existence et l'importance de ces existences forestières hétéroclites.



Illustration 3 : une fin de journée au camp © E. Bourel

²⁸ Même si ce point ne sera pas abordé ici, et comme le note Suzanne Lallemand, il est nécessaire que les forestiers procèdent à une cérémonie rituelle quand ils entrent en forêt afin de mettre les esprits forestiers locaux dans de bonnes dispositions. Cf. également G. Krauskopff, « Des paysans dans la jungle. Le piégeage dans le rapport des Tharu au monde de la forêt », *Études rurales*, 107-108, 1987, pp. 27-42.

²⁹ S. Lallemand, « Religion et territorialité : Fécondité et tronçons de rivières chez les Kotokoli du Togo » in J.-F. Vincent, D. Dory et R. Verdier (éds.), *La construction religieuse du territoire*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 273-287.

³⁰ A. Mary, *Visionnaires et prophètes de l'Afrique contemporaine. Tradition initiatique, culture de la transe et charisme de délivrance*, Paris, Karthala, 2009.

³¹ Dans le cadre de ce culte, les esprits forestiers sont considérés comme positifs et aidant les guérisons. Cf. J. Bonhomme, *Le miroir et le crâne Parcours initiatique du Bwete Misoko (Gabon)*, Paris, CNRS-Ed. de la MSH., 2006.

Ainsi, au petit matin, bien avant les premiers rayons du soleil, alors que certains allaient se rafraîchir à la rivière et que d'autres buvaient leurs premières bières pour se sentir en forme, on pouvait entendre, à proximité de certaines habitations, le bruit d'une petite harpe qu'un initié bwitiste faisait résonner avec sa bouche³², chantant également quelques paroles. Dans d'autres habitations, certains travailleurs prenaient parfois un long moment pour prier afin que leur journée se passe pour le mieux. Ces considérations diverses se prolongeaient pendant la journée de travail puisque, une fois sur le site, il était d'usage de commencer par manger entre ouvriers d'une même équipe. Il est alors courant de voir des personnes verser au sol une petite portion de leur nourriture ou quelques grains de riz comme don aux esprits locaux. Un tel geste propitiatoire n'est pas à considérer pour ses incidences directes sur les manières de travailler mais pour l'importance qu'il peut prendre s'il est oublié et qu'un incident survient. Il s'agit donc d'un travail sur les intentions et les dispositions des entités agissantes.

De la même manière, les phases de travail les plus délicates ne se déroulaient pas impunément. Les abatteurs se signaient régulièrement avant d'abattre un arbre et on discutait souvent de la véritable opportunité de couper les plus importants³³. Il en allait de même pour les conducteurs de bulldozer qui évitaient de faire tomber les plus gros arbres, pour des raisons pratiques certes, mais sans jamais négliger non plus les motifs spirituels. D'ailleurs, cette considération pour les arbres les plus massifs fait l'objet d'une reconnaissance « séculaire » au Gabon puisque ceux qui mesurent plus de deux mètres de diamètre à hauteur d'épaule humaine sont considérés comme des monuments³⁴. Ceci dit, on peut noter que ce sont surtout des préoccupations spirituelles générales que les travailleurs prenaient en ligne de compte car, d'une part, ils étaient bien en train de travailler et, d'autre part, ils venaient souvent de régions éloignées du pays. Ainsi, s'ils pouvaient prêter attention à la valeur d'un arbre ou d'une espèce, s'ils savaient se méfier de ce qui pouvait se passer autour d'un rocher trop saillant, ils n'avaient généralement pas non plus une connaissance approfondie d'un lieu, qui leur permettrait, par exemple, de connaître les sites secrets d'initiation ou les anciens emplacements de villages (même si des indices permettaient de les déceler). Enfin, une large partie des travailleurs forestiers n'étaient capables de reconnaître qu'un faible nombre des essences d'arbre, souvent les seules exploitées, et n'avaient qu'une connaissance très relative des plantes médicinales ou alimentaires locales³⁵.

³² Il s'agit d'un instrument de musique composé d'un arc en bois et d'une corde tendue entre ses deux extrémités. La corde est frappée par une baguette et la bouche du musicien sert de cavité de résonance. Les sonorités peuvent rappeler celles de la guimbarde.

³³ Sur un chantier forestier, le travail est toujours divisé en un certain nombre de métiers respectifs. Si, sur des chantiers artisanaux, certains travailleurs peuvent occuper plusieurs postes, cette division du travail est d'autant plus marquée dans les entreprises importantes.

³⁴ L'arrêté n°000117/PR/MEFEPEPN du 1 mars 2004 du Ministère des Eaux et Forêts précise, à son article quatre, que : « [...] afin de protéger les arbres monuments, l'exploitation ne portera pas sur les arbres dépassant deux (2) mètres de diamètre. » Sans rentrer dans un débat sur l'effectivité de l'état de droit au Gabon, cette mesure semble plutôt respectée du fait de la visibilité de grumes d'un tel diamètre lors de leurs transports. Les entreprises visant à obtenir les labels écocertificateurs aux standards les plus élevés (ex : le label FSC) peuvent être amenées à répertorier les emplacements de tels arbres.

³⁵ Les travailleurs locaux pouvaient apporter ponctuellement des éclairages mais ils n'ont pas été embauchés longtemps par l'entreprise. Celle-ci a beaucoup recruté au début de ses activités sur le site, avant que les dirigeants ne se rendent compte qu'ils n'étaient pas suffisamment rentables. Ils ont dû limiter le personnel et ce sont les travailleurs locaux qui en ont fait les frais les premiers puisqu'ils étaient les moins qualifiés.

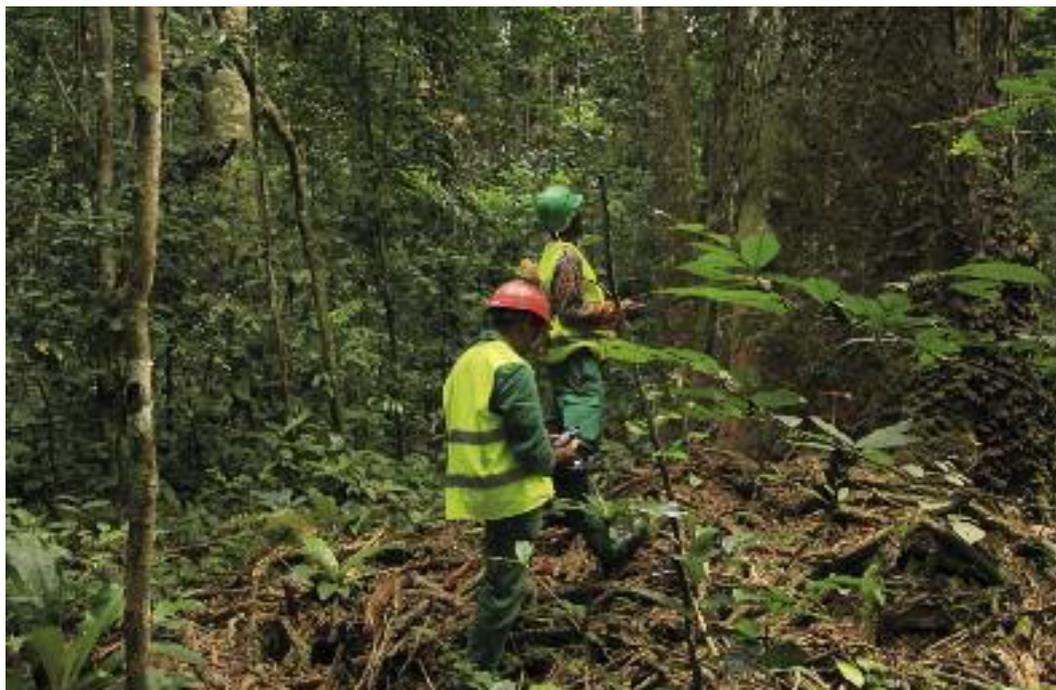


Illustration 4 : le travail de positionnement GPS des arbres à abattre © E. Bourel

Enfin, il me paraît important de mentionner que, dans les situations d'exploitation forestière, il n'y a pas que les existants « biologiques » (humains, animaux, végétaux, minéraux) qui jouent un rôle à part entière. Les outils aussi détiennent une certaine puissance, contiennent une certaine densité symbolique par-delà leurs potentiels techniques. Alors que je passais la matinée avec un abatteur et que nous faisons une pause, celui-ci considéra son bidon d'essence, dont le manoeuvre l'accompagnant avait la charge du transport. Jusqu'à présent, les travailleurs devaient transporter deux bidons pendant leur journée de travail, l'un pour l'essence du moteur de la tronçonneuse et l'autre pour son huile. Or, l'entreprise venait d'acquérir de nouveaux bidons de marque allemande avec deux compartiments, permettant de transporter l'essence et l'huile dans un seul objet. Il regarda cet objet et estima que, décidément : « les Blancs sont forts ». Par ces quelques mots, il donnait à comprendre la dimension politique contenue dans les outils utilisés dans le cadre de l'exploitation forestière. Il indiquait que l'innovation technologique est loin de se résumer à une simple amélioration de capacités mais fait également jouer des rapports de force, en l'occurrence des rapports de force postcoloniaux, ethnicisés qui valorisent la dimension symbolique des objets techniques.

La forêt du point de vue des forestiers européens

Par ailleurs, il est possible de nuancer le rapport à la forêt entretenu par les Européens que j'ai rencontrés dans cette entreprise. En effet, les Français expatriés (occupant différents postes de cadre allant d'ingénieur responsable de l'atelier mécanique à directeur d'exploitation) avec qui je me suis entretenu cherchaient bien tous à s'enrichir, le plus souvent en usant de tous les moyens, légaux ou non. Cependant, s'ils pouvaient faire preuve de mépris voire d'un racisme à peine voilé à l'égard de leurs travailleurs, je n'ai pas rencontré de personnes affichant du mépris pour leur environnement. Au contraire, dans les discours, ressortaient bien plutôt un attrait pour la forêt tropicale, un plaisir d'y marcher, une certaine sensibilité à l'atmosphère.

Les aspects aventureux et virilistes revenaient souvent sur le devant, puisqu'une forêt tropicale est un lieu où l'on peut se perdre, rencontrer un serpent venimeux et que l'on doit parcourir avec une machette. Il n'en demeure pas moins qu'une dimension poétique³⁶ s'exprimait dans la bouche de ces forestiers français. Elle nourrit l'idée que, dans « l'imaginaire occidental », la forêt apparaît comme un espace projectif, ceci permettant de retrouver, sur le plan fantasmatique, l'aspect de front pionnier soulevé plus haut.

En ce sens, leur rapport à l'environnement se rapprochait de celui des travailleurs africains, de manière euphémisée. On peut noter, dans les propos de ces forestiers, une corrélation entre l'importance accordée aux aspects invisibles de la forêt et la durée de la présence au Gabon, ou plus largement sur le continent africain. Ainsi, c'est dans la confiance que certains forestiers français nés en Afrique ou y ayant vécu une majeure partie de leur vie m'ont admis accorder une véritable importance aux rôles sociaux d'entités telles que Mamy Wata ou aux chouettes et veiller à ce que des personnes proches dans leur entourage ne les ensorcellent pas. Toutefois, ces considérations n'avaient pour eux d'importance que la nuit, et ce sont peut-être à ces personnes que s'applique le plus rigoureusement la partition entre monde diurne et monde nocturne. Le monde diurne était uniquement appréhendé en termes naturalistes.

La question du développement durable

Enfin, nous pouvons donner quelques éclairages sur les changements apportés par la mise en œuvre du développement durable. Les mondes de l'exploitation forestière gabonaise tendent en effet à intégrer, depuis une vingtaine d'années, ces problématiques relatives. Ainsi, le discours environnementaliste, porté principalement par des ONG internationales et nationales, se diffuse-t-il, concourant à valoriser, chez les forestiers, des attitudes davantage respectueuses de l'environnement. Ceci prend des aspects très formels puisque, par exemple, dans une entreprise possédant un label écocertificateur, les huiles de moteur ne doivent plus être répandues à même le sol, les câbles usagés ne doivent plus être enterrés et on ne doit plus laver les bulldozers dans les rivières. Dans l'entreprise où s'est déroulée l'enquête, un département avait été créé pour n'employer que des personnes en charge de la mise en place du développement durable. Un botaniste gabonais avait été recruté pour identifier au mieux la flore dans la concession et un parcours botanique était en projet pour permettre aux visiteurs du chantier (principalement de potentiels acheteurs de bois) de voir les espèces encore sur pied. Il pouvait venir ponctuellement en soutien à différentes équipes de travailleurs, tels que les pisteurs chargés de tracer les routes et d'inventorier les parcelles. Son influence sur les pratiques quotidiennes et méthodes de travail restait toutefois limitée.

Ces préoccupations écologiques étaient diversement appréhendées et prises en considération par les travailleurs gabonais. Ils y portaient souvent attention dans une optique principalement managériale, dans l'idée de faire « un bon travail » au regard des attentes du chef de chantier. Ceci était particulièrement sensible quand se profilait la perspective d'une inspection par les services des Eaux et Forêts ou d'un audit pour l'obtention d'un label écocertificateur. Il fallait alors que le camp et le chantier soient « impeccables », ce qui sous-entendait un respect au moins formel des normes environnementales.

¹⁹ P. Arnould, *Au plaisir des forêts Promenades sous les feuillages du monde*, Paris, Fayard, 2014



Illustration 5 : les engins garés en fin de journée © E. Bourel

Cependant, les travailleurs étaient souvent assez nuancés quant aux considérations relatives au développement durable. S'ils appréciaient que cela leur permette de travailler dans de meilleures conditions, avec un meilleur matériel et de façon mieux organisée, il n'en demeure pas moins qu'ils venaient bien dans les chantiers forestiers pour gagner de l'argent. Aussi, les préoccupations environnementalistes étaient souvent perçues selon une perspective ethnicisée, comme des questions de « Blancs », et, plus que le développement durable, ils cherchaient d'abord le développement³⁷. Même si la plupart des travailleurs dépréciait les entreprises où les forêts étaient coupées complètement, « à blanc » (cliché attribué aux forestiers asiatiques, notamment chinois), ils considéraient tout de même le plus souvent que de toute façon « ça repoussera », reprenant ainsi à leur compte un mythe colonial concernant l'inépuisabilité des ressources forestières³⁸.

Conclusion

Comme on a pu le voir, les sites d'exploitation forestière au Gabon sont loin de se résumer à des lieux où des arbres sont coupés pour générer de l'argent. Les relations que les personnes présentes sur les chantiers entretiennent avec leur environnement sont variées mais ne se résument finalement jamais uniquement à des dimensions « matérialistes ». Pour de nombreux travailleurs, dans l'environnement où ils opèrent, les humains sont loin d'être les seuls à avoir des intentions d'agir. Ils cherchent surtout à faire leur chemin en suivant une voie instable et incertaine entre nécessité de répondre aux besoins de la vie quotidienne et prise en considération

³⁷ C. Figuière, « Sud, développement et développement durable : l'apport de l'économie politique », *Vertigo*, 7-2, 2006. URL : <http://vertigo.revues.org/2287>.

³⁸ J.-Y. Puyo, « Sur le mythe colonial de l'inépuisabilité des ressources forestières (Afrique occidentale française/Afrique équatoriale française, 1900-1940) », *Cahiers de géographie du Québec*, 126, 2001, pp. 479-496.

d'un environnement complexe et dense. Pour peu que la « forêt » comme entité soit présente dans les discours, les relations entretenues avec elle ne sont pas monobloc mais dynamiques, complexes, changeantes, hybrides et parfois contradictoires. L'exemple des usages du terme « brousse » montre qu'elle se pose sur un mode tant oppositionnel que complémentaire, mais toujours singulier, avec les trois grandes toponymes gabonaises que sont le village³⁹, la ville⁴⁰ et le camp⁴¹. Invitation est ainsi faite à envisager autant de dialectiques topographiques et à s'ouvrir plus largement à une anthropologie politique des forêts en envisageant les multiples modalités que des groupes humains peuvent entretenir avec la « forêt » ainsi que les variations tant imaginaires que symboliques qui les travaillent. Ce chapitre a, en effet, montré que si, sur le plan de la modélisation, les personnes présentes sur le chantier forestier balançaient entre des ontologiques analogiques et naturalistes, un nombre important de facteurs et de déterminants pouvait rentrer en ligne de compte pour comprendre telle action ou telle prise de décision. De la sorte, ce n'est pas simplement l'opération intellectuelle de modélisation qui trouve ses limites quand ramenée à des cas concrets mais la notion même d'« entre-deux » ou d'« interstice » qui apparaît comme très formelle ou trop rigide. La richesse même des situations forestières et la variété des problématiques et choix opérés par les acteurs expriment, à leur manière, l'ampleur de l'espace du politique au Gabon et, en conséquence, la densité de sa vie quotidienne.

³⁹L. Obiang, « Entre réel et utopie : la représentation du village traditionnel dans le roman gabonais », *Annales de l'Université Omar Bongo*, 11, 2005, pp. 457-474.

⁴⁰*Revue gabonaise de sociologie*, « La ville et ses mythes », 7, 2014, 170 p.

⁴¹Auxquelles il convient de rajouter le campement (cf. J.-E. Mbot, « Le campement comme mode de gestion de l'environnement », *Revue Gabonaise des Sciences de l'Homme*, 5, 2004, pp. 179-184)

LA FORÊT DANS LE MONDE D'AVATAR : UN LIEU IMAGINAIRE LOIN D'ÊTRE TOTALEMENT UTOPIQUE...

François LORMANT¹

En 2009, le film *Avatar* sort sur les écrans de cinéma dans le monde entier. C'est une œuvre de science-fiction, qui en reprend les principaux codes : exploration spatiale, mondes et populations extraterrestres, action se déroulant dans un avenir plus ou moins proche, utilisation de technologies non encore connues, etc.

Le spectateur est littéralement transporté en 2154, dans un univers totalement original : Pandora², avec ses montagnes, ses paysages, ses animaux et ses richesses naturelles. Surtout, il rencontre un peuple, les Na'vi, qui vivent en parfaite harmonie avec leur environnement. Ils sont en communion avec la nature et la déesse *Eywa* qui incarne « la totalité du monde vivant et l'ensemble des savoirs ».

Recouverte d'une jungle luxuriante, Pandora devient le théâtre du choc entre des humains, venus exploiter un minerai rare, *l'Unobtainium*, susceptible de résoudre la crise énergétique sur Terre, et la population autochtone qui tente de se défendre face à l'invasion militarisée.



Affiche du film

© 20th Twentieth Century Fox,
Dune Entertainment, Giant Studios,
Lightstorm Entertainment

¹ IFG (EA 7301), Université de Lorraine

² Pandora : son nom est tiré de « Pandore » et rappelle, selon la mythologie grecque et le mythe de Prométhée, la source de beaucoup de malheurs, ici pour les Na'vis.

³ L'utopie est un mot forgé par l'écrivain anglais Thomas More (1478-1535).

⁴ Voltaire, *Candide*, Genève, Gabriel Cramer, 1759.

Pandora est un monde imaginaire, utopique³, puisque cette planète et ses habitants forment une société idéale, parfaite, comme l'est la découverte de l'Eldorado dans *Candide*⁴, en 1759. Comme tous les utopistes, James Cameron situe son récit dans un lieu imaginaire, ce qui lui permet d'éviter la censure politique ou religieuse. Ici, il s'agit d'une planète lointaine, alors que Jules Verne, dans *Le Sphinx des glaces*⁵, situe son action, dans un cadre mystérieux et lointain, ou Umberto Eco sur une île inconnue dans *L'Île du jour d'avant*⁶.

À la découverte du monde de Pandora

Pandora est l'une des lunes de Polyphème, une planète géante gazeuse d'une taille équivalente à celle de Saturne, qui est en orbite autour de l'étoile Alpha Centauri A. D'environ neuf fois et demi la taille de la Terre, elle se trouve à approximativement 4,37 années-lumière ou plus de 43 000 milliards de kilomètres de notre planète. Il faut ainsi un peu moins de six années de voyage⁷ pour la rejoindre au XXII^e siècle...

Son atmosphère est constituée d'azote, de dioxyde de carbone, de méthane et de cyanure d'hydrogène. Malgré la présence d'oxygène, elle est irrespirable pour les humains qui suffoqueraient en 40 secondes s'ils ne portaient pas un équipement adapté.

La gravité de Pandora est inférieure à celle existant sur la Terre (0,7 G contre 1 G). Si les astronautes qui s'y posent ne flottent pas comme ils le feraient sur la Lune par exemple, cette gravité moindre conduit à ce que la faune et la flore ont des tailles supérieures à celles sur Terre. Cette différence permet d'éloigner encore le spectateur de ses repères habituels : tout ressemble à la Terre, mais différemment.



© 20th Century Fox, Dune Entertainment, Giant Studios, Lightstorm Entertainment

³ Jules VERNE, *Le Sphinx des glaces*, Paris, Hetzel, 1897.

⁴ Umberto ECO, *L'île du jour d'avant*, Paris, Grasset, 1994, 460 pages.

⁷ 5 ans, 9 mois et 22 jours, en état de cryogénéisation.

La flore de Pandora

La planète a de nombreuses plantes plus étonnantes les unes que les autres, et parfois spectaculaires. Les arbres font en général 150 mètres de haut, avec un diamètre de 30 mètres. Parmi eux, l'« arbre-maison » culmine à 325 mètres, avec un tronc de 57 mètres de diamètre⁸.

Outre les arbres, la planète est couverte d'une végétation luxuriante, permise par un climat tropical humide. Le spectateur est ainsi dans un décor de paradis tel que l'a représenté Gauguin dans ses toiles. Les rivières sont nombreuses, abritant une faune spécifique et parfois dangereuse pour les habitants de Pandora.

Cette végétation est constituée de multiples variétés de fleurs, de fougères, de mousses, de bambous, qui ressemblent à des espèces terriennes, mais en beaucoup plus gros. Beaucoup de ces plantes sont « thigmonastiques » et se rétractent au moindre contact, comme par exemple les *helicoradianes*, des plantes endémiques carnivores à la fois animales et végétales, qui possèdent des feuilles rouges en spirale.

Le sol, d'une grande richesse organique, abrite de nombreuses espèces de champignons qui s'illuminent au toucher par bioluminescence, ce qui rend le décor encore plus captivant à la tombée de la nuit par l'explosion de mille lumières.

La faune de Pandora

Pandora est peuplée d'une faune riche et variée, qui comme la flore, possède des dimensions et une diversité impressionnantes. Ainsi, des sortes de chevaux, les *Equidius* qui servent de montures ; des loups-vipères ; des singes-volants ; un animal mi-rhinocéros, mi-requin-marteau : le *Marteaurau Titanothère* ; etc.

Généralement, les animaux possèdent six pattes, ce qui semble être un trait caractéristique de la faune de Pandora, comme le sont les quadrupèdes sur Terre. Tous les insectes ou les mammifères ont des livrées à couleurs vives : bleu, rouge, vert, orange. Enfin, les animaux mesurent souvent deux à trois mètres de haut, parfois plusieurs mètres de long. Les guêpes ont ainsi la taille des moineaux sur la Terre ; les méduses ne vivent pas dans l'eau mais flottent dans l'air...

Les monts Hallelujahs

Pandora dispose d'une chaîne de montagnes : les Hallelujahs, des montagnes flottantes, couvertes de végétation et desquelles l'eau coule en cascades jusqu'au sol. Elles sont peuplées de Banshee (ou *ikran*), sorte de ptérodactyles aux couleurs vives, qui y trouvent refuge et nourriture. Le plus haut sommet des Hallelujahs est le Mont Veritatis (ou « montagne de la vérité ») et culmine à 2 600 mètres.

Les Na'vis

Pandora est surtout peuplée par les Na'vis, des chasseurs-cueilleurs à l'allure humanoïde, mesurant en moyenne trois mètres de haut. Ils marchent pieds nus, ont une queue et portent des colliers, bijoux et amulettes. Cette physionomie voulue par James Cameron lui permet d'allier des allures de « primitifs » sans chaussure, ce qui peut se traduire aussi bien comme le signe d'une pauvreté économique ou technique mais aussi comme l'indice qu'il s'agit d'êtres non bridés par un

⁸ L'arbre-maison renvoie à « l'arbre-mère qui allaite ses enfants », comme dans les travaux de Suzanne Simard, professeur d'écologie forestière à l'Université de Colombie-Britannique et de Peter Wohlleben, l'auteur de *La vie secrète des arbres*, Les Arènes Eds, 2017, 260 pages.

enfermement socio-culturel qui règle l'apparence des individus. En outre, ils ont une queue comme les amphibiens préhistoriques, ce que l'évolution leur a fait perdre. Enfin, malgré tout, les Na'vis sont cultivés : ils ont une religion et une esthétique perceptibles à travers les bijoux et amulettes.

Ils respirent un air toxique pour les humains : contrairement à la planète Mars vue dans *Total Recall*⁹ en 1990 ou plus récemment dans *Seul sur Mars*¹⁰ (2015), pour la première fois au cinéma, on voit ainsi qu'une planète peut être invivable pour les humains et pourtant posséder une écologie parfaitement viable. Ils parlent une langue qui leur est propre : le Na'vi, constitué de plus de 2 000 mots avec des mots particuliers à chaque clan. Celui des Omaticayas, « les habitants de la forêt », habite « l'arbre maison ».

Les Na'vis vivent en parfaite symbiose avec leur planète et leur environnement, où toutes les espèces vivantes, animales et végétales semblent être reliées les unes aux autres. La faune et la flore peuvent ainsi s'interconnecter au travers de filaments externes (les codas), souvent protégées par des cheveux ou poils chez les animaux. Lorsque deux filaments de codas se touchent, les autres filaments cherchent également à établir une connexion (« *Tsaheylu* »). Lorsqu'elle est établie, les deux esprits ainsi reliés fusionnent et pensent comme un seul, même si l'esprit le plus « fort » (celui des Na'vis) a tendance à dominer, comme c'est le cas avec les « Equidus » ou les « Banshee »¹¹.

Lors de certaines cérémonies, les Na'vis se « connectent tous entre eux » pour honorer la déesse-mère (*Eywa*) qui personnifie la nature et est source de toute connaissance et d'union entre les clans. Alors un méta-système nerveux basé sur les connexions entre les différents végétaux et les Na'vis réunit tous les êtres vivants sur Pandora. Près de « l'arbre des âmes », leur sanctuaire le plus sacré, les chants sont rythmés par la luminescence de la nature, dans une communion visuelle et spirituelle totale. La vie des Na'vis est harmonieuse, idyllique. Chasseurs-cueilleurs, ils profitent de l'existence commune, organisés en clans. Population à la vie en apparence simple et primitive, les Na'vis semblent perpétuer le « mythe du bon sauvage » tel qu'initié par Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur l'origine de l'inégalité entre les hommes* en 1755, comme l'idéalisation des hommes vivant en contact étroit avec la nature¹². L'harmonie des Na'vis va cependant être perturbée par l'intervention humaine...

⁹ *Total Recall*, film de science-fiction américain réalisé par Paul Verhoeven, sorti en 1990, avec Sharon Stone, Arnold Schwarzenegger et Mickaël Ironside. Il s'agit de l'adaptation de la nouvelle *Souvenirs à vendre* de Philip K. Dick de 1966.

¹⁰ *Seul sur Mars*, film de science-fiction américain réalisé par Ridley Scott, sorti en 2015, avec Matt Damon. Le film est basé sur le roman de science-fiction du même nom de l'auteur américain Andy Weir.

¹¹ Les « communications » entre plantes ou entre les espèces ont été récemment l'objet de nombreuses études et de polémiques, notamment après la parution de Peter Wohlleben, l'auteur de *La vie secrète des arbres*, *op. cit.* Pour un autre aperçu de la question, voir également les livres de Jacques Tassin, chercheur en écologie végétale au Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) : *Penser comme un arbre*, Odile Jacob, 2018; *À qui pensent les arbres*, Odile Jacob, 2016.

¹² « Dans l'état de nature, l'homme est un être simple, robuste, n'ayant que des instincts, indépendant et heureux, jouissant de sa force et la tempérant par la pitié. Il est heureux, alors que la civilisation correspond à la chute de l'homme, une perversion de sa nature ». Jean-Jacques ROUSSEAU, *Discours sur l'origine des inégalités entre les hommes*, 1755.

Pandora et la conquête humaine : le programme « Avatar »

Poussés par leur soif de conquête, les humains découvrent dans Pandora une planète dotée de ressources naturelles exceptionnelles, au premier rang desquelles figure l'*Unobtainium*¹³, un minerai inconnu dans le système solaire et qui pourrait résoudre la crise énergétique sur Terre. La RDA¹⁴, une ONG chargée de l'exploitation des ressources minières dans l'espace, s'implante sur Pandora pour recueillir le précieux minerai. Des scientifiques sont également présents et gèrent le « programme Avatar ».

Les « avatars » sont créés génétiquement à partir de l'ADN de Na'vi et de l'ADN de son « pilote », un humain. Cela donne un être possédant un corps Na'vi et un cerveau humain, piloté à distance par un humain grâce à des ordinateurs. Un avatar qui n'est pas relié à un pilote est dans un état de coma ; quand un pilote est connecté à un avatar dans un caisson spécial, son corps est comme endormi. Il s'agit donc d'une transmutation : le corps humain devient corps Na'vi. Parmi eux se trouve Jake, un ancien militaire devenu paraplégique qui a accepté de remplacer son frère jumeau, un scientifique qui participait au programme « Avatar » mais qui est mort assassiné par un voleur sur Terre, avant son départ pour Pandora.

En prenant le contrôle de son avatar, Jake retrouve la joie de pouvoir marcher à nouveau. Au cours d'une exploration, il découvre les multiples beautés et dangers de Pandora. Poursuivi par un prédateur gigantesque (un *Thanator*) et séparé de ses compagnons, il se retrouve seul à passer la nuit dans la jungle. Il manque de se faire tuer quand une jeune femme Na'vi nommée Neytiri le sauve. Cette rencontre avec celle qui va lui servir de guide, telle un passeur, lui permet d'entrer au cœur de « l'arbre-mère », où après plusieurs mois, il parvient à s'intégrer et à se faire accepter par les Omaticayas. Il apprend à vivre comme un Na'vi, à chasser, à parler leur langue et même à dompter un banshee (qui devient son « *ikran* »), au cours du rite initiatique permettant le passage à l'âge adulte. Il découvre leurs coutumes en participant à diverses cérémonies. Peu à peu, il est considéré comme faisant partie des Omaticayas... Tombé amoureux de Neytiri, bien que celle-ci soit promise à Tsu'tey, un guerrier, il s'unit à elle devant *Eywa*.

Une dualité profonde va dès lors débiter et changer le destin de Jake. Tsu'tey va essayer de « récupérer » Neytiri. Il arrive à décrédibiliser Jake et à le faire exclure du clan en démontrant sa duplicité : Jake est en effet aussi un espion. Jake est sommé par la RDA et son homme fort, le colonel Quarish, d'exécuter sa « mission » : faire partir les Omaticayas pour que l'on puisse entreprendre l'exploitation de l'immense gisement souterrain d'*Unobtainium* situé sous l'arbre-mère. Jake est ainsi confronté à deux mondes : celui des humains, hypocrite et violent (et dans lequel il ne peut plus marcher), et celui des Na'vis, qui lui paraît simple, honnête (et dans lequel il a retrouvé toutes ses facultés de locomotion)... Il décide de choisir le camp de ses nouveaux amis, mû à la fois par l'affection qu'il porte aux Omaticayas (et à Neytiri) et révolté par les méthodes de ses compagnons humains. « J'étais un guerrier qui pensait pouvoir apporter la paix. Mais tôt ou tard, il faut se réveiller », ainsi que le dit J. Sully après l'attaque des humains. Les deux peuples vont alors s'affronter dans

¹³ Le mot « *unobtainium* » est un néologisme tiré de l'anglais *to obtain* (obtenir), le préfixe négatif *un-* et la terminaison latinisante en *-ium*. À proprement parler, l'*unobtainium* peut désigner tout matériau « inobtenable », que l'on pourrait transposer en français sous le nom d'*Impossibulum* (*impossible*, auquel on ajoute le suffixe *-ium*) ou littéralement comme un « élément chimique impossible ».

¹⁴ Resources Development Administration.

une lutte fort spectaculaire, aux moyens démesurés : bombardiers, hélicoptères, armes lourdes, explosifs, lance-flammes et gaz asphyxiants d'un côté ; arcs, flèches et courage des Na'vis de l'autre, aidés par quelques humains qualifiés « d'écolos » par les militaires.

Grâce à *Eywa*, « la déesse-mère qui veille sur l'équilibre naturel de la vie » (Neytiri), et à l'union de toutes les forces de la planète et des différents clans¹⁵, les Na'vis et toutes les espèces vivantes de Pandora se battent contre « ceux qui viennent du ciel » (J. Sully). Ils triomphent à la fin et chassent les humains de Pandora : « ceux qui étaient venus du ciel sont repartis dans leur monde à l'agonie » (J. Sully).

Un film engagé

Avatar est à la fois un divertissement grand public avec des effets spéciaux spectaculaires et révolutionnaires et une œuvre militante. Il s'inscrit parfaitement dans les recherches récentes conduites notamment au Québec par Nycole Huybens¹⁶ sur le thème des relations anthropiques avec la nature et l'environnement ; celles-ci ont fait émerger le concept d'*anthropocène*, qui offre des repères philosophiques et éthiques nouveaux pour comprendre la place que l'Homme occupe dans la nature. Les activités humaines : l'agriculture intensive, la surpêche, la déforestation, les industries et les transports, la démographie, l'urbanisation, la fragmentation écologique, la réduction ou la destruction des habitats, l'extraction des ressources fossiles ou minérales (charbon, pétrole, gaz naturel, uranium), etc., sont ainsi étudiées pour mettre en lumière leurs capacités à provoquer des modifications importantes de l'environnement terrestre.

Nicole Huybens, qui se présente comme une « soldate de l'ombre dont les travaux audacieux sortent des sentiers battus », est déterminée « à bâtir un monde plus juste, plus libre, plus vert et plus responsable ». Elle écrit d'ailleurs qu'« il est urgent d'offrir des solutions positives à notre système économique dévastateur pour la nature et qui ne tient pas ses promesses pour une grande partie des humains »¹⁷.

Au travers d'*Avatar*, de nombreux questionnements sont ainsi posés et interpellent le spectateur. Le film apparaît comme une œuvre militante revendiquée par son auteur. James Cameron souhaite ainsi imposer au spectateur une réflexion sur le respect de la nature, des populations autochtones, des croyances et des traditions indigènes. Il met en images mieux que ne le ferait un reportage, la situation que vivent par exemple certaines tribus amazoniennes, notamment celles du Chef Raoni dans le Territoire indigène de Kayapó, réserve protégée sur le territoire du Brésil, en dénonçant les dégâts causés à la forêt vierge par l'expansion des activités minières, forestières et agricoles. Comme autre symbole, « l'arbre-maison » des Na'vis, est déraciné par les hommes pour l'exploitation du minerai. Arbre gigantesque, maison du clan Omaticaya, mais également lieu chargé de spiritualité, l'arbre-maison est comme un organe indispensable à la survie des Na'vis. Cette

¹⁵ À côté des Omaticayas (« les habitants de la forêt »), se trouvent par exemple le clan des cavaliers de la grande plaine, et celui des dompteurs des crânes de la mer de l'Est.

¹⁶ Professeure agrégée, Ph.D. en théologie pratique, spécialiste de la communication sociale, membre du département des sciences fondamentales de l'Université du Québec à Chicoutimi, Québec (Canada). Elle prône le dialogue pour aborder le développement durable en présence de vues divergentes et vulgarise l'éthique du développement durable dans ses chroniques et conférences.

¹⁷ Nicole Huybens, *Le Quotidien*, 3 octobre 2017 : <https://www.lequotidien.com/chroniques/nicole-huybens/virage-pour-changer-le-monde-766314f176c5f4856db1870882ca560b>

métaphore renvoie ainsi à « la destruction de la nature par les hommes pour des raisons bassement économiques ».

Avatar est aussi un voyage d'aventure et d'action et de découverte de soi. Il dénonce le fait qu'avec la puissance militaire et/ou technologique, on a tendance à supplanter ou détruire les peuples qui sont plus faibles, généralement pour leurs ressources. Une lutte à mort s'engage ainsi entre les peuples menacés et les envahisseurs.

À ce titre, l'histoire d'*Avatar* a beaucoup de points communs avec celle de John Dunbar dans le film *Danse avec les loups*¹⁸, celle de *Pocahontas*¹⁹ des studios Disney ou avec le personnage de Jules Brunet dans le *Dernier Samourai*²⁰. Tous ces films traitent en effet de la découverte d'une nouvelle terre (ici d'une nouvelle planète), de l'histoire d'un colon rencontrant une population autochtone, puis adoptant ses us et coutumes pour finalement se révolter à ses côtés contre la tyrannie de ses semblables. Cette acculturation du héros permet de dénoncer les travers de la société, même si bon nombre de films commerciaux jouent aussi parfois avec une corde sensible auprès du grand public en proposant une vision finalement assez stéréotypée de la nature et de la défense des minorités exploitées²¹.

James Cameron compare encore son film avec l'époque actuelle, « où l'augmentation de la population et le manque de ressources, dont le pétrole, feront que nous nous battons de plus en plus pour de moins en moins ».

Enfin, au travers de paysages foisonnants et féériques, le film nous fait découvrir une faune et une flore exotiques, et plus encore un peuple attachant et généreux, à la culture complexe et païenne. C'est toute une diversité de formes, de lumières et de sensations qui sont rassemblées au service d'un message simple et universel : « tout est lié ». C'est un film sur la sensibilité à la vie, une invitation à dépasser notre approche égocentrée, pour nous ouvrir à l'harmonie et à la beauté qui nous entourent. La dernière image du film *montre* sur les yeux du héros, Jake. Le message du film peut alors être celui-ci : il faut « ouvrir les yeux ; protéger l'environnement ; protéger les espèces ; modifier notre mode de vie ».

Le monde de Pandora : un lieu imaginaire loin d'être totalement utopique...

Les inspirations terrestres

Avatar est un film de science-fiction et comme tel il invente et se joue dans un continuum espace-temps propre. Les références utilisées par les auteurs sont parfois proches des réalités connues, comme par exemple la lutte entre la République et l'Empire dans les différents films de la saga *Star Wars* (elles renvoient à l'assassinat de Jules César en 44 av. J.C. et au début du règne d'Octave en 29 av. J.C.), ou bien dans *Blade Runner* (film de Ridley Scott sorti en 1982), dont l'action se déroule à Los Angeles en 2019, alors que la Terre est viciée à cause des guerres radioactives

¹⁸ Joué et réalisé par Kevin Costner en 1990, ayant obtenu les Oscars du meilleur film, du meilleur acteur et du meilleur réalisateur en 1991, *Danse avec les loups* est l'adaptation au cinéma du roman éponyme de Mickaël Blake en 1988.

¹⁹ *Pocahontas* est un personnage de fiction inspiré par le personnage réel du même nom, une Amérindienne de la confédération de tribus Powhatans, dans le film d'animation *Pocahontas : Une légende indienne*, sorti en 1995.

²⁰ Film américain d'Edward Zwick, sorti en 2003 avec Tom Cruise dans le rôle-titre. Il s'inspire partiellement de la rébellion de Satsuma, une rébellion de samourais à Kyūshū, au Japon, contre l'armée impériale japonaise, et de l'histoire de Jules Brunet, un officier français qui démissionna de l'armée par fidélité envers le dernier shogun Tokugawa Yoshinobu qui avait précédemment passé un traité d'amitié avec Napoléon III.

²¹ Voir par exemple la représentation de l'Afrique dans « L'Africain », film Philippe de Broca en 1983 ou celle de l'Amazonie dans « Un indien dans la ville », film d'Hervé Palud en 1994.

qui ont anéanti la quasi-totalité de la faune et de la flore. Ici, James Cameron utilise de nombreuses ressemblances avec des réalités terrestres.

Ainsi, les Na'vis présentent une peau bleue, marquée de zébrures. Pour l'observateur, cette « beauté animale » peut évoquer la robe du zèbre, renvoyant à cela à une logique à la fois de camouflage et de rapprochement charnel ou épidermique à l'environnement.

D'un autre point de vue, cette pigmentation renvoie également aux tatouages maoris : signes de virilité et de beauté pour ces populations d'origine polynésienne autochtones de Nouvelle-Zélande, ce sont également des insignes guerriers, et qui montrent leur caractère belliqueux. L'Homme doit donc se méfier s'il désire les attaquer. D'ailleurs, dans *Avatar*, ce sont les Na'vis qui gagnent à la fin.

Si 60% des images d'*Avatar* sont des images de synthèse réalisées à l'aide de puissants ordinateurs et 40% sont tournées en studio avec l'aide de techniques comme la « motion capture », les décors sont parfois inspirés par la nature elle-même. Ainsi, les sous-bois représentés dans le film, hormis les animaux imaginaires, rappellent la beauté de certains paysages de la jungle amazonienne ou tropicale.

La diversité des couleurs du règne animal d'*Avatar* est loin d'être spécifique à Pandora. Ainsi, sur Terre aussi, parfois les grenouilles sont bleues, les oiseaux sont rouges, bleus et noirs, les léopards ont les yeux verts et les poissons sont multicolores...

La chaîne de montagnes des Halleljuhás est directement inspirée des paysages du Parc national forestier de Zhangjiajie, dans la province chinoise du Hunan. Avec la brume, l'illusion est trompeuse, bien que les montagnes ne flottent pas dans l'air...

Enfin, à propos de la bioluminescence des espèces animales et végétales montrées dans le film : si elle est parfois un attribut des espèces marines observables en grande profondeur, elle rappelle également la vision enchantée des lucioles s'envolant dans la forêt japonaise au crépuscule.



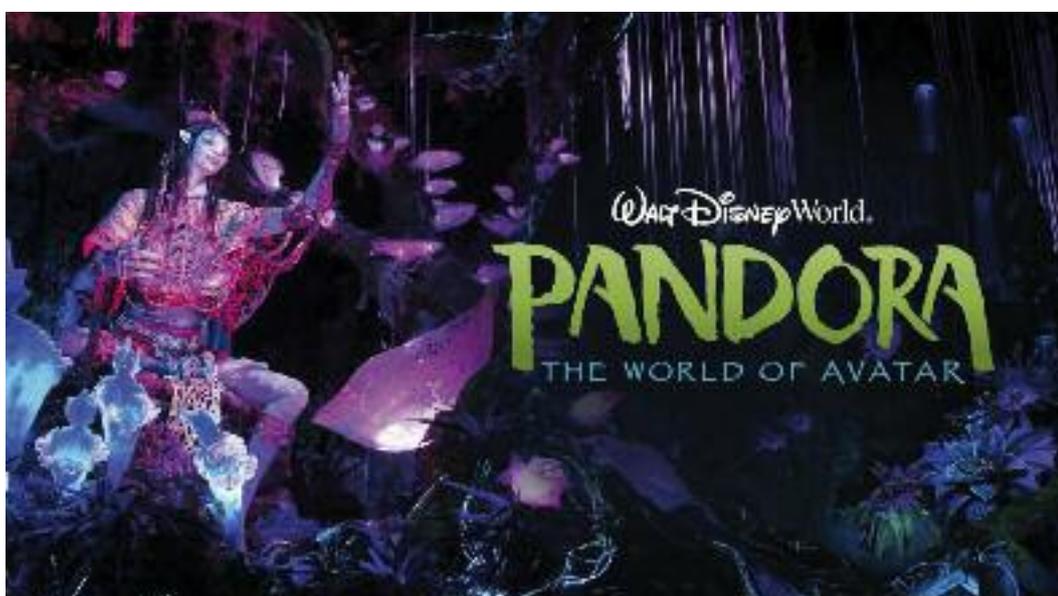
Festival des lucioles de Muju, Japon © DozoDomo.com. Photo de Yu Yachimoto

Quand la fiction devient réalité

Avatar a rassemblé plus de 285 millions de spectateurs en salles dans le monde (dont 14,7 millions en France). Avec plus de 2,7 milliards de dollars de recettes, hors produits dérivés et sa seconde vie en DVD et Blu-Ray (pour un coût de production d'environ 400 millions de dollars), le film obtient le titre du « plus gros succès cinématographique de tous les temps à travers le monde », devant *Titanic* (1,8 milliards, également de James Cameron) et *Le Seigneur des anneaux : Le Retour du roi* (1,1 milliard, 2^e volet de la trilogie de Peter Jackson).

Pour poursuivre le rêve et rendre possible la visite de Pandora, Disney, dans son parc en Floride, a ouvert en 2017 une nouvelle attraction : « Pandora, the world of Avatar ».

Au-delà de la fiction, le spectateur est immergé physiquement dans les forêts de Pandora ; il pénètre dans le laboratoire des « avatars » : il vole sur le dos d'un banshee ; il participe aux assemblées et communité avec *Eywa*, la déesse-mère ; etc.



© The World of Avatar, Disney's Animal Kingdom Theme Park at Walt Disney World Resort

Enfin, le film a désormais inspiré les architectes. Aujourd'hui, à Singapour, « Supertree Grove » (18 Marina Gardens Drive) vous accueille dans la forêt de Pandora... Les arbres ici sont remplacés par des pylônes ; les lianes sont des passages ; la nuit, les leds donnent au lieu une ambiance lumineuse féérique.

Avatar est un immense succès au box-office. Les spectateurs ont très largement apprécié ce voyage dans l'espace sur ce monde inconnu et pourtant si proche. L'aventure *Avatar* ne s'arrêtera pas avec le film sorti en 2009. D'ailleurs, fort de son succès, James Cameron a mis en chantier la suite : *Avatar 2* (sortie prévue en 2020), *Avatar 3* (annoncé en 2021) et peut-être même des volets 4 puis 5. Ils promettent, avec les outils numériques et techniques modernes, de transporter le spectateur encore plus loin, dans l'air, dans les océans, dans le monde de Pandora...

Les messages humaniste et écologiste y seront-ils encore plus forts ? Seront-ils entendus ?



Affiche du film © 20th Twentieth Century Fox,
Dune Entertainment, Giant Studios, Lightstorm Entertainment

LES ROMANCIERS DE LA LIBERTÉ SYLVESTRE : ÉTUDES COMPARÉES FRANCOPHONES

Sylvie DALLET¹

Les études culturelles françaises relatives aux romans forestiers contemporains restent encore peu nombreuses, en regard des analyses spécifiques des documents et des essais de l'écologie. Cependant, nous savons que le goût de la nature s'est vivifié au XIX^e siècle au travers la littérature romantique, particulièrement l'œuvre pionnière de George Sand. Aux débuts de la III^e République, entre 1871 et 1885 spécifiquement, les grands romans servaient à la fois de livre de lecture et d'histoire aux enfants, permettant à ceux-ci de se familiariser en famille avec la vie (réelle ou supposée) des paysages campagnards, des forêts et des fermes. Le choix de ces romans était dicté également par la pénurie de manuels scolaires républicains². Après les années 1920, l'idéologie de la Nature (et des leçons de choses) vacille : les romans sont de moins en moins utilisés dans les classes pour corroborer ou infirmer les découvertes scientifiques et l'éveil de soi. Pourtant, les récits de fiction (romans et films) accordent une place grandissante à la relation de l'homme avec les forêts. Comme au XIX^e siècle, cette littérature est fort lue et appréciée du public : dans le sillage du philosophe Bachelard (« la forêt est un état d'âme »³) et de la dynastie esthéticienne des Souriau (Paul, son fils Etienne, sa petite-fille Anne⁴), ces œuvres dévoilent les solidarités secrètes de la pensée, dans ses correspondances et ses analogies concrètes.

Pour dépasser la chronologie historique relative à la production francophone, j'ai choisi de comparer des ouvrages contemporains différents, francophones ou traduits en français, que seule relie la faveur du public. Cette comparaison instinctive, menée au travers mes lectures et ce, sur plusieurs années, m'a conduite à reprendre certaines œuvres qui m'avaient marquée naguère, sinon sourdement influencée dans ma compréhension de l'évolution de la pensée naturaliste et forestière.⁵

¹ Professeure des universités (UPEM), directrice de recherches au Centre d'Histoire culturelle des Sociétés contemporaines (UVSQ), présidente du Festival de création contemporaine Les Arts Forestiers, essayiste et peintre.

² Cf. les analyses de ce phénomène in Sylvie Dallet, *La Révolution française et le cinéma (de Lumière à la télévision)*, 1988 et articles afférents.

³ In Gaston Bachelard, *Poétique de l'espace* (1957), Paris.

⁴ Anne Souriau, « La forêt, œuvre d'art », article paru dans la *Revue d'Esthétique*, 1956.

⁵ Ces romans ont été lus en français soit directement soit par le biais des traductions.

Ces récits sont porteurs d'un imaginaire politique diffus qui peut s'analyser dans la partition symbolique de la forêt, forêt primitive et « forêt des rêves », que l'école relaie rarement. Relus et appréciés dans leurs différences, ils constituent, sinon une utopie revendiquée, du moins une réelle résistance culturelle au mode de vie citoyen.

Bénéficiant de la faveur du public, ces récits contemporains, en relais des productions audiovisuelles et des articles de presse, explorent les relations de la sylve avec les vivants qui la peuplent (humains et non humains). Les *arts forestiers*⁶ sont, par essence, porteurs du chaos sensible qui appelle les métamorphoses de l'expérience collective. Désormais, les récits romanesques francophones se nourrissent de l'observation ethnologique internationale, puisée aux croyances des peuples premiers. De par cette renouée, aux sources de la connaissance, le roman reprend une force suggestive qui facilite son succès.

Complexité des récits forestiers

Leurs auteurs y explorent, au fil de leurs perceptions (féminines ou masculines), des cadres de vie forestiers, les font connaître et les valorisent. Au-delà de la description (concrète ou idéalisée) des espaces boisés, pointe l'utopie du refuge matriciel, de la révélation spirituelle et d'un aspect plus méconnu, car plus politique : l'empreinte libertaire que la fréquentation forestière révèle. En effet, le contact réel ou supposé de la sauvagerie (la sylve primordiale) correspond à des processus d'identification qui, acceptant intimement l'enchevêtrement du végétal et de l'animal, en perçoivent analogiquement les pouvoirs. La forêt est le lieu du « non domestiqué », prélude à une « anti-domestication » consubstantielle. Quelques exemples peuvent être présentés, dans la diversité des styles de leurs auteurs.

L'écrivain surréaliste Joseph Delteil (1894-1978) décrit ainsi le général Lafayette⁷ dans l'étonnante biographie qu'il lui consacre en 1928 :

« Quelle espèce de communion y a-t-il donc entre l'âme de l'homme et l'ombre des bois ? Dorénavant, le petit Gilbert établit dans la forêt le domicile de son âme. (...) Pour la forêt, cet enfant qu'on appellera l'homme des quatre Révolutions fit sa première révolution ».

Faire sa révolution au travers de la forêt d'Auvergne... pour l'historienne de la Révolution française que je fus lors de ma thèse⁸, cette question n'avait pu se résoudre avec le temps, ni se comprendre au travers des archives. Et pourtant... N'y eut-il pas, dans l'Histoire, des guerres révolutionnaires profondément nourries de l'espace forestier ? L'insurrection haïtienne ne s'est-elle pas scellée le 14 août 1791, par le serment nocturne du bois Caïman, sous un fromager ? Les études que j'avais menées naguère⁹ pouvaient accepter cette hypothèse.

⁶ Ce terme d'*arts forestiers* est employé depuis l'essor du Festival des Arts Forestiers (2010, un mixte des deux mots forêt et Forez) pour qualifier les arts qui mettent en scène la forêt. Les artistes qui y participent se désignent spontanément sous le terme « d'artistes forestiers ».

⁷ Lafayette jeune s'est choisi la fière devise « Cur Non ? » (« Pourquoi pas ? ») pour remplacer la devise familiale (« la vigueur suffit »)...

⁸ Sylvie Dallet, *La Révolution française et le cinéma (De Lumière à la télévision)*, 1988 et *Filmographie mondiale de la Révolution française* (coécrit avec Francis Gendron), 1989, ouvrages publiés en coédition Lherminier/Les Quatre vents et labellisés par le Comité scientifique du Bicentenaire de la Révolution française.

⁹ Depuis l'ouvrage Sylvie Dallet (direction), *Guerres révolutionnaires (Histoire & Cinéma)*, L'Harmattan & Publications de la Sorbonne, 1984.

L'imaginaire forestier diffère profondément de l'idéologie urbaine, popularisée par le proverbe médiéval « l'air de la ville rend libre ». Point de serfs en France depuis le XVIII^e siècle, alors que l'esclavage prend son essor dans les colonies à sucre. Si l'imaginaire nocturne de la ville reprend racine avec la forêt, dans les méandres de ses sentes sombres, il en est chassé par le jour.

Le XX^e siècle témoigne d'un fort exode rural et, pour ceux qui le pratiquent, d'un oubli volontaire des espaces forestiers de leur enfance. Cependant, quelques auteurs persistent dans un style qui manie la métaphore boisée, de la fin des années 1920 aux années 2017, sur un siècle. Ces œuvres disparates, sans grande publicité, marginalisées en regard des grands courants de l'expression contemporaine (le surréalisme, le style classique, le nouveau roman, etc.) connaissent un vif succès d'édition, alors que l'université les ignore. *Lafayette* de Joseph Delteil, *Le sanglier* d'Henri Bosco, *Héliel fils des bois* de Marie le Franc pour les années 1920, *La nuit aux yeux de bête* de Monique Watteau, *Les arbres musiciens* de Stephan Alexis annoncent les publications les plus récentes, grands succès de librairie : Anne Sibran pour *L'enfance d'un chaman* et Christophe Grangé pour *Forêt des mânes*. J'analyse aussi des ouvrages traduits de la littérature américaine : *La fiancée de la forêt* de Robert Nathan, *La grande forêt* de Robert Penn Warren, *Dans la forêt* de Jean Hegland...

Cette étude entend expliciter à travers ces exemples choisis, la relation de l'écriture romanesque avec la liberté forestière, dans une relation sensible aux formes et aux esprits, humains et non humains. C'est également un retour aux sources qui me concerne dans le regard que je porte sur mes lectures d'enfant, celles qui m'ont été transmises et qui ont implicitement forgé mes goûts. Pour ces auteurs et autrices, que le public accompagne de sa faveur, la forêt exprime une résistance sacrée, tout à la fois créatrice et matrice de la poésie, de la musique et des autres arts. La magie est partie prenante de leur art, de la révolution des idées à la transformation permanente du vivant. Ces romans s'inscrivent à la suite des écrits romantiques du XIX^e siècle, dans une adaptation critique des valeurs liées à l'industrialisation et la normativité des modes de vie citadins.

Au travers ces écritures, l'air de la forêt révèle la responsabilité de l'être qui en emprunte les sentiers. Il révèle une nature que l'on ne peut dompter mais qui se déploie dans sa profonde diversité paysagère et culturelle : la mise en scène de la forêt correspond rarement à celle d'un jardin aux buis bien taillés.

Matrices légendaires et créations romanesques

Avant d'avancer vers les quelques romans que j'ai fréquentés, il me semble nécessaire de s'attarder sur les matrices des récits populaires qui se déploient sur la forêt : les contes intemporels (« il était une fois... ») et les récits mythiques.

Prenons d'abord les contes de fées : l'odyssée terrifiante du Petit Poucet, pris en tenaille entre l'ogre et ses parents maltraitants, diffère radicalement des récits des bonnes fées forestières qui sauvent les jeunes filles (Blanche Neige) ou les femmes en détresse (la Biche au bois). Boucle d'or ou la Biche au bois s'organisent des refuges sylvestres. Cette récurrence corrobore l'enquête indignée qu'en son temps l'historien Michelet menait sur la persécution des sorcières¹⁰. La sorcière exprime

¹⁰ cf. *la Sorcière* de Michelet 1862, décrit l'évolution du terme et des imaginaires qui lui sont associés depuis l'Antiquité.

une envie de vivre différente des femmes du village, plus libre, plus inventive. Michelet remarque que les sorcières sont associées à la couleur verte et à la sylve : « Verdelet », « Joli bois » sont des mots qui les désignent. L'historien justicier analyse en ces mots à la fois « la reprise de l'orgie païenne par le peuple » et la candeur des origines. La figure de Merlin, associée à la forêt du cycle arthurien complète ces contes annonçant le légendaire des « brigands au grand cœur » que la forêt protège.

Une autre expression du récit libertaire connaît sa recrue sous le signe du légendaire : Robin Hood, le justicier saxon bien nommé, se retrouve dans la plupart des récits mythiques de la résistance populaire. Les bandits se regroupent en la « forêt mère » (« madre selva » en Amérique latine), comme aujourd'hui les guérillas menées dans les pays de montagne. De même, l'écrivain roumain polyglotte Panaït Istrati ressuscite en 1925 la saga des Haïdouks¹¹ ces bandits d'honneur de la forêt, exerçant une sorte de justice errante proche de l'anarchisme. Parmi les personnages masculins de son roman, il s'attache à Élie le sage et sa flûte enchantresse, Spilca le moine, Jérémie le fils de la forêt, Motila le vataf, brute au cœur pur. Une femme, Floarea Codrilor, « l'amante de la forêt, l'amie de l'homme libre, justicière de l'injustice » est à leur tête. Né d'une paysanne et d'un contrebandier, Panaït Istrati (1884-1935), surnommé dans les années 1930 « le Gorki des Balkans » avait délaissé l'instruction publique dépeinte « comme une mégère qui prétend préparer à la vie et ne comprend rien aux âmes »¹², lui préférant, très jeune, les vagabondages en forêt. La poétique romanesque de Panaït Istrati reste très proche de l'inspiration de Joseph Delteil. Dans ces deux espaces de l'imaginaire créateur, la femme libre est une métaphore de la forêt sauvage.

Repenser l'agencement des récits

L'analyse des romans forestiers que je souhaite développer dans cet essai concerne les productions françaises, francophones mais aussi de traductions américaines. J'entrevois les œuvres comme les cailloux qu'un Petit Poucet espiègle disposerait pour reconstruire l'histoire de la littérature forestière. Les maisons d'édition sont à l'écoute du regain de la forêt auprès des lecteurs. Dans les tâtonnements qui me font avancer, le rythme des publications met en évidence un triple découpage chronologique, années 1930, années 1950/60, années 2000. On doit penser cette relation comme révélatrice des résistances inattendues aux modèles industriels et urbains.

Les années 1930 sont riches d'ouvrages où la forêt déploie une influence décisive : outre le *Lafayette* de Joseph Delteil (1894-1978) les plumes des écrivains régionalistes, tels Henri Bosco (1888-1976, *Le sanglier* 1932) et Henri Pourrat (1887-1959), sont bien connues. À l'inverse l'immense talent de Marie Le Franc (couronnée du prix Femina en 1927) est tombé dans l'oubli. Son roman des Laurentides, *Héliel fils des bois* connut pourtant en 1930 un vif succès au Canada comme en France. C'est aussi en 1927, que l'écrivain et peintre Robert Nathan publie *the Woodcutter's house* qui devait être adaptée sous le titre *la Fiancée de la forêt* en 1967 par Suzanne Pairault dans la célèbre Bibliothèque verte produite par les éditions Hachette pour les adolescents.

¹¹ Panaït Istrati (traduction Sidonie Mezaize), *Présentation des haïdoucs ; les récits d'Adrien Zograffi*, 1925, réédition L'échappée 2014.

¹² Panaït Istrati, *Mes départs*, 1928 réédition Poche, 2005.

Les années 1950/1960 ont donné au public des œuvres d'une autre nature, attachée à des formes expressives (concrètes et mystiques) où la philosophie de leur auteur se déploie. L'écrivaine et peintre belge Monique Aliko Watteau (née en 1929), compose, après son séjour en Indonésie, deux ouvrages fantastiques *La colère végétale, la révolte des Dieux verts* (1954) et *La nuit aux yeux de bête* en 1956, qui lui vaudront la faveur des médias. En 1957, le médecin et homme politique Jacques Stephan Alexis (1922-1961) publie en français un remarquable récit romanesque dédié à Haïti, *Les arbres musiciens*. Enfin l'écrivain et peintre américain Robert Penn Warren (1905-1985) rédige le roman *Wilderness* (1961) qui est traduit en français en 2017, sous le titre de *La grande forêt*, un titre qui semble sans doute plus porteur, à cette date, aux éditions Points. Cet auteur recevra le Prix Pulitzer du roman (1947) et de la poésie (1957 et 1979). La firme Disney ayant refusé le manuscrit, il ressort en France où il rencontre le succès.

Le XXI^e siècle débutant enregistre les succès littéraires de Jean Hegland, d'Anne Sibran et de Christophe Grangé, dans des styles différents. L'écrivaine américaine Jean Hegland publie en 1996 *Dans la forêt*, dont le succès entraîne une adaptation cinéma en 2015 et une traduction française 2017¹³. Anne Sibran publie en 2017 *L'enfance d'un chaman* sur un récit basé en Équateur et Christophe Grangé en 2009 une *Forêt des mânes* qui reprend différents paysages d'Argentine et Amérique du sud. Les récits forestiers ont quitté le monde franco-américain pour les contrées plus sauvages des tropiques. Dans la forêt primordiale, gîtent les pulsions profondes.

Matrices libertaires des années 1930

Les années 1930 sont encore marquées par la Première guerre mondiale, tristement illustrée par ses arbres déchiquetés, truffés de balles. Les auteurs classiques travaillent majoritairement sur la ville, le retour des soldats, cette folle vie que les années 1920 apportent, dans le tourbillon des corps et des relations entre l'Amérique et Paris.

L'écrivain américain Henry Miller (1891-1980) parlait de Joseph Delteil qu'il avait rencontré à Paris, comme d'un « prophète du retour aux sources ». Pour Delteil cependant, né d'un père bûcheron-charbonnier et d'une mère « buissonnière », écrire la vie d'un homme, ce n'est pas narrer ses faits et gestes mais « inventer une âme ». Son contemporain, le romancier Henri Bosco (1888-1976), chantre de Lourmarin comme Delteil pour le Val de Dagne, laisse une trace mystique, dédiée aux animaux sauvages et, tout particulièrement le sanglier, dont l'effigie est gravée sur sa tombe, après en avoir romancé la trace (*Le sanglier*, 1932). Bosco met en scène des figures ensorcelées que la nature projette au détour des vagabondages forestiers. Analogue est le parcours de Jean Giono (1895-1970), fils unique de Jean-Antoine Giono, cordonnier anarchiste d'origine piémontaise et de Pauline Pourcin, qui dirige un atelier de repassage. D'ascendance picarde par sa mère et provençale par son père, Giono a évoqué dans *Jean le Bleu*¹⁴, la « belle figure de guérisseur libertaire » que son père incarne. Dans la galaxie rebelle des écrivains attachés aux paysages, Bachelard, Giono et Bosco, Delteil parle par métaphores : « Je suis entré dans le langage, à la hache comme un bûcheron ».

¹³ Jean Hegland, traduction Josette Chicheportiche.

¹⁴ Jean Giono, *Jean le Bleu*, 1932.

Comme ces écrivains libertaires attaché à leurs racines régionales, Delteil est pétri d'un animisme que ses contemporains ne qualifient pas encore de chamanisme :

« Par-delà nos ancêtres, c'est tout le monde animal et végétal que je me sens dans les moelles : le coquelicot, le peuplier, la méduse, le renard et le lion... »¹⁵

Bosco rejoint cet animisme dans l'inquiétante étrangeté des envoûtements inexplicables.

Héliier fils des bois est aujourd'hui un roman oublié. Jamais réédité depuis sa parution dans les années 1930, ce récit de la Bretonne Marie Le Franc (1879-1964) apparaît au lecteur d'aujourd'hui comme la première incursion littéraire féminine dans la forêt nordique. Cette œuvre déploie un fascinant imaginaire de la forêt (celle du lac Tremblant dans les Laurentides), qui se nourrit des paysages découverts lors des nombreux séjours de la romancière et des sensations vécues au contact d'une nature qui, sans être totalement hostile à l'être humain, n'en demeure pas moins extrêmement difficile à habiter.¹⁶ La radicale altérité de la forêt, qui se joue de rapports intimes et intérieurs, renforce l'intérêt contemporain pour cette œuvre qui s'attache à l'évolution de son héroïne, Julienne, dont l'esprit cartésien transforme ses choix de vie au contact de la forêt. À l'univers des livres se substitue une forêt sauvage dont le foisonnement participe d'une crise philosophique, rapprochant la narratrice du guide forestier Héliier. Proche du *Waldgänger* analysé par Ernst Jünger¹⁷ puis Kenneth White sur l'ensemble de ses écrits, la jeune femme retrouve au travers de la sauvagerie (wilderness) l'harmonie subtile du monde et la capacité existentielle : comme le Poucet mythique, le vagabondage forestier lui permet de retrouver la voie de son salut. La jeune fille se végétalise, tente dans une pulsion de liberté, « de se penser avec la collectivité des arbres ». Après cette œuvre, Marie le Franc revient régulièrement au Canada ; un lac porte désormais son nom, en hommage à son œuvre.

La forêt révélatrice de la quête de la liberté

Au tournant des années 1950/1960 deux romans retiennent l'attention : *Les Arbres musiciens* de Stephan Alexis et *Wilderness* de Robert Penn Warren.

En 1957, le psychiatre et homme politique Jacques Stephen Alexis écrit un roman truculent qui se goûte à de multiples niveaux : culturel (les conflits entre les cultes vaudou et le culte catholique), politique (dénonciation de la corruption des élites) philosophique et symbolique. À première lecture, le titre reflète assez peu le déroulé de la lecture, puisque les pins de la forêt, « les arbres musiciens » d'Haïti n'interviennent que dans le dernier chapitre du récit. Ces arbres coupés par les bûcherons symbolisent la régénération populaire par le travail, loin des « arbres reposoirs » des campagnes, sièges traditionnels des esprits (les loas). Cependant, Bois d'Orme, le prêtre vaudou le plus respecté de la communauté paysanne, confie avant de mourir sa petite fille Harmonise au jeune bûcheron Gonaïbo, qui l'entraîne vers la forêt des pins. L'écrivain suggère, par petites touches que la civilisation des arbres sacrés, particulièrement les splendides fromagers, cède la place à une forêt vivante qui permet à chacun de choisir sa voie.

¹⁵ Cité in *Hommages à Delteil - Joseph Delteil* www.josephdelteil.net/hommages.htm

¹⁶ La place de la forêt dans les romans de Marie Le Franc a été analysée par Maude Flamant-Hubert (cf. Cahiers du GHFF n° 27) dans le premier volume de la trilogie « Forêt, arts et culture ».

¹⁷ Ernst Jünger (1895-1998), *Traité du rebelle ou recours aux forêts*, 1957 réédition poche, 1986. Le *Waldgänger* est un proscrit médiéval qui vit en libre forêt.

« Les pins se balancent haut dans le ciel. Ils sifflent à perdre haleine et jettent leur mélodie sombre dans le grand jour qui rayonne sur la forêt. Gonaïbo et Harmonise, la main dans la main, s'en vont parmi les arbres, empoignés par la vaste voix des conifères. Ils courent et s'emplissent au passage les mains de fraises des bois et de mûres juteuses. Ivres, ils s'enfoncent au plus épais de la forêt. »¹⁸

À l'inverse du jeune couple, ivre de liberté, le père catholique Osmin qui a persécuté la religion vaudoue de ses ancêtres, erre désormais pris de folie sous les frondaisons, quête un peu de paix dans un espace forestier qui le rassure. Dans « la forêt en prière », les « arbres se parlent en langue musicienne ». Et cette phrase forte résonne en fin de l'ouvrage : « le végétal est le seul vivant qui respecte la vie ».

Quelques années plus tard, Robert Penn Warren explore la forêt de la côte Est en Virginie au travers d'un roman qui décrit la quête de liberté d'un jeune juif allemand Adam Rosenzweig¹⁹, neveu d'un rabbin, mais fils d'un révolutionnaire berlinois. Entre le respect des ancêtres et sa foi libertaire, cet ami des Noirs dans un pays qui les tourmente, découvre que « la vérité ne se dérobe jamais »²⁰, si on est digne de la montagne ou respectueux de la forêt que l'on traverse au péril de sa vie. Quand on a mis en péril ses certitudes au gré des éléments, l'histoire personnelle peut advenir dans sa plénitude. Le dénouement forestier arrive, comme pour le roman haïtien, en dernier chapitre, justifiant du titre français *Dans la grande forêt*. La traversée des ténèbres et des ravines apporte la conscience. Le jeune homme « se sentit trembler au bord d'une révélation. (...) Cette révélation mettait en jeu le monde. Le monde pris dans son ensemble. Non pour inciter à le fuir mais pour aider à en découvrir la nature. Adam se sentit sur le point de formuler avec des mots, la vérité entrevue. »²¹

Le financier Blaustein, sauveteur d'Adam lors de son arrivée dans le Nouveau Monde, l'exprime avec une certaine amertume : « quand on cesse d'adorer Dieu, il ne reste qu'une seule chose à quoi se raccrocher : l'Histoire. Je suppose que je crois en l'Histoire puisqu'il faut bien croire en quelque chose. Mais sans doute n'ai-je pas suffisamment de sagesse pour que ma croyance en l'Histoire me retienne de faire de l'ironie »²². L'essai du penseur allemand Ernst Jünger résonne implicitement :

« le Rebelle est résolu à la résistance et forme le dessein d'engager la lutte, fût-elle sans espoir. Est Rebelle, par conséquent, quiconque est mis par la loi de sa nature en rapport avec la liberté, relation qui l'entraîne dans le temps à une révolte contre l'automatisme et à un refus d'en admettre la conséquence éthique, le fatalisme. À le prendre ainsi, nous serons aussitôt frappés par la place que tient le recours aux forêts, et dans la pensée, et dans la réalité de nos ans ».²³

¹⁸ Jacques Stephen Alexis, *Les arbres musiciens*, L'imaginaire Gallimard, opus cité.

¹⁹ Littéralement le nom allemand de rosenzweig signifie « branche de roses », faisant référence à l'adage du choix des humains entre le chemin de roses et le chemin d'épines. Pour le prénom, Adam symbolise le début du monde, de la faute originelle à la prise de conscience.

²⁰ R. P Warren, *La grande forêt*, opus cité.

²¹ *Dans la grande forêt* page 229.

²² *Dans la grande forêt*, opus cité.

²³ Ernst Jünger (1895-1998), *Traité du rebelle ou recours aux forêts*, 1977. Opus cité.

La forêt féminine, « partenaire de pensée »

En 1967, la Bibliothèque verte publie *La fiancée de la forêt*, issue du roman *The Woodcutter's house* du scénariste et écrivain américain Robert Nathan. Ce roman était destiné à nourrir un scénario de Walt Disney qui le refusa. Ayant pris connaissance de l'ouvrage traduit lors de mon adolescence, l'étonnement me saisit encore à sa relecture. Une jeune orpheline prénommée Métabel, s'égaré dans une forêt dense du mont Hemlock. Recueillie avec son chien Mousquet par deux bûcherons, l'oncle Henry et son neveu Joseph, elle rencontre en la forêt un *petit homme vert* qui se révèle être le protecteur des arbres. Métabel s'éprend de Joseph qui se refuse à couper les frênes tant il est respectueux de leur beauté. Cette relation spirituelle va se fracasser après leurs fiançailles : Joseph, pour assurer à sa future femme une « belle vie » traditionnelle, commence à couper les frênes pour en vendre le bois. Sommée par le petit homme vert de renoncer à son projet de mariage dans de telles conditions, Métabel, le cœur brisé, quitte le massif forestier et son amour. Son sacrifice sauvera la frênaie de la destruction. Là encore, comme pour *Hélios fils des bois* de Marie Le Franc, une jeune fille courageuse choisit l'idéal de la forêt contre la tradition familiale et consumériste. Là encore, le « verdelet » médiéval, cet esprit lié aux sorcelleries forestières, surgit dans une philosophie environnementale, dans un singulier dialogue inspiré de l'ange et de l'esprit des arbres.

Dans une perspective différente attentive à la métamorphose et à la fusion, l'œuvre fantastique de Monique Arika Watteau, écrivaine, essayiste puis peintre (sous le pseudonyme de Lindbergh) trouble par son style foisonnant, au miroir de la forêt tropicale. Elle accompagne son époux Bernard Heuvelmans²⁴ en Malaisie et Sumatra, dont elle utilise l'exubérance végétale dans les romans qu'elle rédige en 1954 et 1956, *La nuit aux yeux de bête*.

« Imagine-t-on que les arbres, les herbes, les fleurs, les algues, en somme tous les végétaux puissent un jour se dresser contre les hommes et devenir à leurs yeux des monstres et le mal personnifié ? Imagine-t-on seulement qu'une jeune femme puisse être l'objet privilégié de leurs désirs - la victime de leur révolte ? Pourtant quand les végétaux deviennent démons, la réalité n'est qu'un leurre, l'amour qu'une illusion. Et tout alors est maléfice, terreur et sortilèges.²⁵ »

Ces maléfices métamorphosent la narratrice qui se met en scène dans une relation sensuelle avec la forêt jusqu'à participer de ses métamorphoses, animal affolé dans le végétal roi.

L'étude des romans publiés dans cette décennie 2000 témoigne d'une évolution du thème de la forêt, devenue « partenaire de pensée ». Les romancières occupent ce créneau que l'anthropologue canadien Eduardo Kohn développe de façon théorique au travers son ouvrage désormais traduit en français : *Comment pensent les forêts (vers une anthropologie au-delà de l'humain)*²⁶.

²⁴ Le zoologiste belge Bernard Heuvelmans (1916-2001), explorateur, essayiste et homme de radio, a fondé la cryptozoologie, « l'étude des formes animales encore inconnues » et a collaboré avec Hergé à la conception des livres de l'illustrateur. Il a publié de nombreux essais dont *Sur la piste des bêtes ignorées* (1955, réédition augmentée en 1982) qui tirait, lors de sa parution, à plus d'un million d'exemplaires.

²⁵ *La colère végétale*, 1954, note de résumé.

²⁶ Eduardo Kohn *How forest think : towards and Anthropology Beyond the human*, 2013, University of California Press, traduction collective française 2017, éditions Zones sensibles.

L'Américaine Jean Hegland²⁷ (née en 1956) écrit son premier roman *Into the forest* en 1996 qui, remportant un vif succès anglophone est traduit en français en 2017. Le père des héroïnes mises en scène par l'écrivaine américaine a cette phrase qui fait le socle de l'éducation donnée aux deux adolescentes : « mes filles ont la jouissance de la forêt et de la bibliothèque municipale ».

Le récit d'*Into the Forest* est écrit à la première personne par une des protagonistes, Eva qui, sur plusieurs années, décrit son quotidien avec sa sœur Nell, en lisière d'une forêt de séquoias. Rien n'est plus comme avant : le monde californien semble avoir vacillé, plus d'électricité ni d'essence. Les adolescentes Nell et Eva, vivent dans leur maison familiale, au cœur de la forêt. Quand la civilisation s'effondre et qu'avec leurs parents disparaissent leurs passions (la danse et la lecture), elles demeurent seules et sans ressources. Il va falloir apprendre à se battre et à faire confiance à la forêt qui les entoure.

Malgré les dangers, les deux femmes vivront une autre fin des temps grâce à leur éducation fantasque et à ce que la nature peut offrir en partage, dont la *mort du sanglier*. Cet épisode du combat avec les bêtes (en rappel du livre de Bosco) se retrouve aussi dans le film de Hayao Miyazaki (1997), œuvre japonaise au succès planétaire *Princesse Mononoké*. La traduction du film de Miyazaki est « princesse des esprits vengeurs ». Le titre original de l'ouvrage de Jean Hegland introduit l'idée d'enfouissement à l'intérieur de la forêt. Ce livre-refuge détaille les recettes des survivantes : farine, plantes séchées, viande de la chasse, jusqu'au terrier final, au creux du séquoia abattu. La philosophie de l'adaptation rejoint en dernier chapitre une décision radicale, dictée par la forêt de l'enfance : tout quitter de la maison familiale pour vivre dans les bois. Alors, puisque « nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend »²⁸, sans doute est-il encore temps de rallier la forêt dans ses infinies possibilités de vies à réinventer. Cette utopie rejoint le message politique inclus dans le chapitre final *des Arbres musiciens*.

« Toute la forêt chante. Les arbres musiciens s'écroulent de temps en temps mais la voix de la forêt est toujours aussi puissante. La vie commence »²⁹.

La romancière Anne Sibran (née en 1963) se décrit ainsi sur son blog :

« L'écriture m'a poussée au voyage et, depuis 2007 entre la France et l'Équateur, j'essaie de bâtir des ponts et nourrir quelques utopies... »

La conscience qu'elle développe est autobiographique, nourrie de ses études en ethnologie. Dans l'ouvrage, *Je suis la bête* (publié en 2007) (et *L'ombre des feuillages pour faire un manteau*, 2013 en théâtre), elle écrit :

« Quel est le mal mystérieux qui a poussé les enfants du village à s'enfuir des maisons pour disparaître sous les arbres ? Après des années de silence, une petite voix vient s'embusquer à la lisière... qui va libérer chacun de l'enchantement, de la malédiction. Les faire entrer dans la forêt. »

²⁷ Jean Hegland, professeure de littérature en Californie, se consacre à l'apiculture après le succès de ce premier roman.

²⁸ Paroles de ZAD, 2017

²⁹ *Les arbres musiciens*, opus cité.

Et plus loin, sa description rejoint le sensualisme de Monique Watteau :

« Le jour est pour les bêtes à sève. La nuit est pour les bêtes à sang. (...). Nos moustaches s'éparpillent pour palper le vide, chercher les fentes où ça Respire. Un étirement dans une mousse, un lapin en train de rêver. Et d'écouter si tant nous couvre de silence, tout se tait au-dedans, nous ne sommes plus que la forêt. »

Dans *l'Enfance d'un chaman* (publié en 2017), le chemin se creuse vers une intériorité absolue de l'homme :

« Passé le bosquet de bananiers, il n'y a plus rien que tu connais. D'habitude, à entrer dans la forêt sauvage, le chasseur ralentit, il prend le pas des bêtes. Où allez-vous ? On n'avance pas ainsi quand on part à la chasse. (...) Bien que trottant derrière, tu cherches des repères, impatient, tellement impatient de retrouver ton hamac, de revenir déjà. Parce qu'il t'emmène. Hors des sentiers, loin du village, un peu plus loin à chaque pas. Au fil des heures, il n'y a plus que cette certitude qu'il t'emmène. Que tout ce chemin c'est pour toi. »³⁰

La forêt des maléfices

Le thriller de Christophe Grangé *La forêt des mânes* (2009) est construit sur une quête menée par une femme qui aboutit dans une mangrove traversée de monstres issus des férocités du gouvernement Pinochet. C'est la forêt des maléfices, le lieu cauchemardesque où Poucette réussit à triompher de l'ogre psychopathe. Néanmoins, cet espace décrit en final de l'ouvrage (comme pour les livres de Robert Penn Warren et Stéphen Alexis) est le lieu du combat final pour la vérité. Ce dénouement recrée le lieu de l'utopie, entre les racines de la mangrove. Naguère journaliste, Christophe Grangé a remporté le Prix Reuter (1991) avec "*Péril en la forêt*" qui décrit magistralement la déforestation dans le monde. Selon l'auteur, son best-seller, *La forêt des mânes* évoque « une remontée vers le Mal primitif et préhistorique ».

Ce roman terrifiant (malgré son final apaisé) diffère philosophiquement des perspectives précédentes. La forêt est le lieu des éclopés, le bout du monde des monstres que la ville a ensauvagés. Dans une démarche analogue, en janvier 2018, la chaîne franco-allemande Arte a produit une mini-série, intitulée *Maroni, fantômes du fleuve Maroni* (réalisateur Olivier Abbou). Ce fleuve amazonien, qui sépare les Guyane, française et l'hollandaise, est bordé de forêts tropicales, refuges des révoltés marrons³¹ qui du XVII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle fuyaient la férocité de l'esclavage néerlandais. Depuis peu, les *Bushinengué* (littéralement : les hommes de la forêt) sortent de leurs refuges forestiers pour travailler sur le fleuve et dans les bois qu'ils connaissent parfaitement. Le film décrit une enquête policière menée par une femme blanche et un métis qui, pour retrouver un enfant, se heurtent à une communauté forestière, manipulée par un vodouisant bushinengué qui tient son pouvoir maléfique d'un énorme fromager. Alors que la femme policière réussit à sauver l'enfant, son

³⁰ Anne Sibran, *L'enfance d'un chaman*, Gallimard, 2017.

³¹ Le terme de marron est issu du mot espagnol *cimarron* (fugitif), qui désignait les esclaves noirs qui s'échappaient des plantations. Dès la fin du XVII^e siècle, le marronnage prit une grande ampleur au Surinam et ce mouvement s'est poursuivi pendant deux siècles. Progressivement, les petites bandes d'esclaves fugitifs se sont regroupées en six nations différentes, dont le territoire s'est modifié en fonction de la pression des colons hollandais, des relations diplomatiques entre les colonies française et hollandaise et des luttes d'influence intestines. Originaires de différentes régions d'Afrique, les Noirs marrons ont été en contact avec les colons hollandais avant de s'échapper dans la forêt où ils ont dû composer avec les Amérindiens. Ce sont actuellement de remarquables artisans du bois, vivant dans des habitats temporaires en lisière de forêt.

collègue agonise entre les branches du fromager, dans une prise de conscience des racines entrecroisées de la conscience, de la souffrance et de la vie. Le Maroni n'est donc plus décrit comme bordé de mangrove, mais dans son cœur forestier, qui réunit les croyances africaines aux Caraïbes : partout sous les tropiques, le fromager est connu comme un arbre sacré ou un arbre de vie et il est donc protégé. Chez les Bushinigués guyanais, le fromager abrite les esprits des anciens. On ne peut le détruire qu'après avoir effectué un certain nombre de cérémonies pour apaiser la colère des anciens³². Chez les indiens Wayapi de Guyane, le tronc du fromager symbolise l'échelle qui permet à l'apprenti chamane d'accéder au monde des esprits qu'il veut domestiquer. Les esprits du fromager sont les esprits jaguars. Les Wayapi utilisent l'écorce du fromager préparée en décoction comme plante médicinale pour combattre la fièvre (fébrifuge) en lavage externe. Chez les Palikur, autre communauté amérindienne de Guyane, cette écorce écrasée (préparée en macération pour le bain) est un fortifiant magique pour les enfants. Tous ces éléments ont été utilisés dans le scénario de *Maroni, les fantômes du fleuve* par le scénariste Adrien Molas et le réalisateur Olivier Abbou. Le message du film porté par les deux policiers, rongés de doute et de colère, replace ces croyances à leur place politique, c'est à dire la lutte pour le pouvoir et le territoire. Là encore, le scénario rejoint la littérature, dans une boucle qui annonce d'autres publications.

Conclusion

La grande forêt de Robert Penn Warren porte en exergue deux citations, l'une du dramaturge anglais Shakespeare (cher à Jean Hegland), l'autre, plus inusitée, du philosophe français Pascal. Je cite ce fragment, issu des *Pensées* publiées en 1670 :

« La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable : un arbre ne se connaît pas misérable. C'est donc être misérable que de se connaître misérable, mais c'est être grand que de connaître qu'on est misérable. Toutes ces misères-là même prouvent sa grandeur. Ce sont misères d'un grand seigneur. Misère d'un roi dépossédé ».

L'être humain, ce « roi sans divertissement³³ » selon l'expression que Giono emprunte à Pascal, s'adonne à la tentation de la quête qui le ramène au centre de ces chemins entrecroisés. Dans l'espace forestier, sauvage ou jardiné, il retrouve à la fois une âme d'enfant et l'immensité des possibles, mues par des solidarités mystérieuses. Cette forêt primordiale est nécessaire pour se construire une identité autonome qui, si elle accepte les paradoxes et l'enchevêtrement de la vie, en comprend aussi les entraides invisibles. Comme en fait la remarque Eduardo Kohn, la vie et la pensée ne sont pas des choses éloignées. Goûter la forêt c'est accepter de s'y perdre et croire à son chemin personnel. C'est donc imaginer le monde en anarchiste obstiné, penseur de soi comme panseur d'un monde qui se régénère continuellement.

³² C'est notamment ce qui s'est passé en 2006 à Maripasoula où le grand fromager de quarante-cinq mètres près de la rive du fleuve Maroni a dû être abattu pour des raisons de sécurité. Les agents de l'ONF avaient en effet constaté que l'arbre était creux et moribond.

³³ Jean Giono, *Un roi sans divertissement*, 1947.

LE PARC NATIONAL DE LA TERRE DE FEU COMME « MÉTAPHORE ÉPISTÉMIQUE » ET ESPACE DE PAIX

Diana VIÑOLES¹

Ce texte a pour objectif de présenter la méthodologie d'apprentissage, proposée par l'auteure, dans la mise en œuvre d'un projet de recherche, mené dans le cadre des *Projets éducatifs et d'initiation à la recherche* de l'Institut des Sciences polaires, Environnement et Ressources naturelles (ICPA), de l'Université nationale de la Terre de Feu, de l'Antarctique et des Iles de l'Atlantique Sud (UNTDF) en partenariat avec le Parc National de la Terre de Feu (PNTDF), de la République argentine. L'expérience consiste à incorporer la méditation et l'appréhension poétique dans la formation des étudiants en Sciences environnementales, Biologie et Géologie. Le défi proposé aux élèves a été d'adopter, dans leur travail de terrain, une approche « amicale » envers l'espace à étudier, dans un paysage qui dépasse le sentiment du beau, pour atteindre, pour celui qui le contemple, le sentiment du sublime, dans le langage d'Emmanuel Kant².

L'idée a été d'approfondir ainsi la catégorie de "forêt-espace de paix". Pour ce faire, une journée a été proposée, vers la fin de l'année scolaire, dans l'espace physique du Parc National de la Terre de Feu. Il s'agissait donc de le parcourir comme *chronotope* et métaphore. Le projet professionnel s'incarne dans le chemin, ce qui est traité depuis le premier moment comme une recherche d'un espace de beauté, métaphorisé par la forêt. La notion de *chronotope* a été développée par le critique littéraire Mikhaël Bakhtine :

Nous appellerons *chronotope*, ce qui se traduit, littéralement, par « temps-espace » : la corrélation essentielle des rapports spatio-temporels, telle qu'elle a été assimilée par la littérature. Ce terme est propre aux mathématiques ; il a été introduit et adapté sur la base de la théorie de la relativité d'Einstein. Mais le sens spécial qu'il y a reçu nous importe peu. Nous comptons l'introduire dans l'histoire littéraire presque (mais pas absolument) comme une métaphore. Ce qui compte pour nous,

¹ Université Nationale de la Terre de Feu, Ushuaïa.

² Cf. I. Kant, *Observaciones sobre el sentimiento de lo bello y lo sublime (Observations sur le sentiment du beau et du sublime)*, México, Fondo de Cultura Económica, 2004

c'est qu'il exprime l'indissolubilité de l'espace et du temps (celui-ci comme quatrième dimension de l'espace). Nous entendrons *chronotope* comme une catégorie littéraire de la forme et du contenu, sans toucher à son rôle dans d'autres sphères de la culture (Bakhtine 2006 : 237).

À partir des *chronotopes*, par exemple, dans son étude de la place et de la fête républicaine chez Rabelais, Bakhtine questionne les dogmatismes aussi bien académiques que politiques, accédant à des dimensions de l'humain dans l'analyse même de l'œuvre littéraire (Bakhtine 2006 a : 148). Cette lecture de l'être social, dans la conscience individuelle et dans sa relation avec le paysage, vise à dissoudre la distinction entre texte et contexte, entre propriétés intrinsèques et extrinsèques à l'œuvre littéraire. La linguistique dialogique proposée par Bakhtine oppose l'énoncé concret aux styles de langue, les genres du mot et les abstractions. Pour Bakhtine, l'essentiel est de situer le genre entre deux pôles, celui de la réalité de la communication sociale et celui de l'appréhension thématique de la réalité. Ainsi, tout genre important historiquement est un système complexe de procédés et de manières pour reconstruire la réalité et lui donner sens à travers la forme ainsi créée. La relation interne entre philosophie et littérature, chez cet auteur, permet d'examiner de près ce que signifient la pluralité et la complexité dans les usages de la raison, la continuité entre discours philosophique et discours littéraire. À partir de ces manières de capter ou de construire du sens, c'est tout un nouveau répertoire de questions qui est apparu dans le panorama théorique actuel : les limites de la rationalité, les usages de la métaphore, la notion de style en tant que compromis entre le formel et les contenus, le statut de la fiction, les types de connaissance et de vérité, le potentiel réflexif que contiennent les narrations, la subjectivité et sa configuration moderne, la relation entre l'ordre symbolique et l'ordre de la représentation (López de la Vieja 1994: 3). Pour Mikhaïl Bakhtine, l'action de l'être humain doit être comprise comme un acte. Cet acte est un texte en puissance qui peut être appréhendé non seulement à l'intérieur du contexte dialogique de son temps en tant que dynamique naturelle du langage, de la culture et de la société, que ce soit comme réplique, comme posture pleine de sens ou comme système de motivations. Cependant, l'acte ne peut être compris en dehors de son expression significative, c'est-à-dire des motivations, objectifs, stimulations ou degrés de conscience (Bakhtine 2006 b : 298).

L'expérience repose sur l'idée qu'il existe une valeur ajoutée à la connaissance, valeur qui ne peut être atteinte, ni réduite à l'intelligence humaine et encore moins commercialisée ou traduite en valeurs économiques. Notre proposition se veut une alternative à la vision capitaliste qui ne voit que la possibilité de générer de la richesse lors du contact avec un nouveau territoire, ce dont la Patagonie australe est tristement révélatrice du fait de l'histoire de sa colonisation. Notre parti pris est de considérer ses forêts comme des espaces de paix et de silence, et donc comme une hétérotopie.³ Selon Michel Foucault, l'hétérotopie a pour règle de juxtaposer dans un lieu réel plusieurs espaces qui, normalement, seraient incompatibles. Le plus ancien exemple d'hétérotopie est le jardin (Foucault 2010: 25). Nous appliquons ce concept à la forêt en tant qu'espace scientifique et en même temps lieu de poésie. À partir de cette expérience de méditation, du matériel de diffusion a été élaboré, destiné à la communauté locale et aux touristes visiteurs. Ce matériel a consisté en cent-quatre-vingts cartes accompagnées de photographies, conçues et imprimées pour être livrées à l'Administration des Parcs Nationaux.

³ M. Foucault, *El cuerpo utópico. Las heterotopías (le corps utopique; suivi de Les hétérotopies)*, Buenos Aires, Nueva visión, 2010.

Après avoir rappelé brièvement l'histoire du Parc National de la Terre de Feu et ses incidences dans l'exploitation de ses ressources, la seconde partie de ce texte présentera une rationalité qui remet en cause le regard néolibéral posé sur les ressources naturelles.

Un peu d'histoire de la province de la Terre de Feu et du Parc national⁴

La province de la Terre de Feu, l'Antarctique et les îles de l'Atlantique Sud sont situés à l'extrémité sud du continent américain. Le territoire de la province est formé par un ensemble d'îles (l'archipel comprend une grande île et plus de deux-cents petites îles) et par le secteur antarctique. Le premier gouvernement provincial élu y a pris ses fonctions en 1992. Il y a trois municipalités : Ushuaïa, capitale de la province et où se concentre l'activité touristique ; Tolhuin, dans le centre, et, dans le nord de l'île, Río Grande qui est un pôle industriel. Ushuaïa est la ville la plus australe du monde et la seule en Argentine située de l'autre côté des Andes. À 12 km de la ville d'Ushuaia se trouve le PNTDF. Il protège la nature la plus australe du pays : des hautes montagnes, la forêt andine patagonique, les côtes maritimes et des échantillons de tourbières.

La province est délimitée au Nord par le détroit de Magellan et au Sud par le cap Horn. Le sud de l'île est couvert de forêts denses, avec une prédominance d'arbres de grande hauteur, de la famille de *Nothofagus*⁵, caractéristiques de l'écosystème subantarctique (Fig. 1).



Fig. 1. *Nothofagus*, © L. A. Orquera et al., Diez mil años de fuegos. Arqueología y etnografía del fin del mundo, Buenos Aires, Dunken, 2012, p.7

⁴ Cette première partie a été élaborée avec la Mag. Carla Narbaiza (UNTDF).

⁵ Les espèces sont: *N. pumilio*, *N. antarctica* et *N. betuloides*.

Les premiers navigateurs européens qui ont approché les côtes cherchaient un passage vers des villes plus importantes. Par conséquent, ils ont laissé peu de descriptions des paysages proches des côtes⁶.

Mais savoir comment fonctionne le réseau qui relie chaque paysage et chaque élément, c'est comprendre l'endroit où nous vivons. La région sud de la Patagonie est située à l'extrême sud du continent américain et est partagée entre le Chili et l'Argentine. La configuration actuelle du territoire patagonien est le fruit de son histoire⁷. Quelques jalons déterminent des changements importants dans son occupation.

Avant la colonisation des terres patagoniennes, qui remonte aux années 1520, quand Magellan voit les côtes de l'archipel Fuégien et les nomme "Terre de Feu" après avoir remarqué la présence de feux de joie allumés par les indigènes pour informer de l'arrivée des intrus, il y avait déjà des populations présentes sur l'île de la Terre de Feu ; elles habitaient ce territoire depuis environ neuf mille ans ; c'étaient des chasseurs-cueilleurs ou des pêcheurs-navigateurs vivant sur les côtes maritimes.

Ce n'est qu'en 1869, lorsque le premier établissement européen permanent est installé avec la mission anglicane dans ce qui est aujourd'hui la ville d'Ushuaïa, que les relations entre la population autochtone et les colons deviennent plus fréquentes. Cette colonisation s'effectue rapidement et violemment. En moins de cinquante ans, la population autochtone passe d'environ quatre mille personnes à une centaine. Parallèlement, dans la partie continentale argentine, on peut observer "un avant et après" ce qui a été nommé comme "la conquête du désert". Celle-ci consiste en une série de batailles militaires entre 1876 et 1879⁸. Enfin, le territoire est également lieu d'affrontements entre les Chiliens et des Argentins, confrontation qui culmine en 1881 avec la signature du Traité des Limites. La Terre de Feu est alors divisée autour d'une ligne droite entre le détroit de Magellan et le Canal de Beagle (le méridien 68°36' Ouest), tracé qui ne correspond à aucune frontière naturelle et ne respecte pas les caractéristiques géographiques de l'archipel.

Une distribution des terres se met en place jusque vers 1920. Ce processus favorise le développement de l'élevage ovin, au profit d'un très petit groupe de riches éleveurs, parmi lesquels se distingue l'Asturien José Menéndez, qui a acquis et transformé le territoire de la Terre de Feu, au Chili et en Argentine, en une prospère entreprise d'élevage de moutons. Désormais, la population de la Patagonie du Sud est essentiellement occidentale d'installation récente, du fait d'une politique de peuplement encouragée par l'État National. Elle est alimentée par des flux d'immigration interne mais qui sont aussi issus, depuis la fin du XIX^e siècle, des pays européens : Anglais, Gallois, Allemands, entre autres, qui ont imprimé leur marque culturelle à la région. Depuis le début du XX^e siècle, une population attirée par l'exploitation des hydrocarbures a donné à la région une nouvelle attractivité économique. Tous ces courants migratoires ont favorisé l'exploitation des ressources naturelles et ont contribué à la mise en place des premières infrastructures.

⁶ L. A. Orquera *et al.*, *Diez mil años de fuegos. Arqueología y etnografía del fin del mundo*, Buenos Aires, Dunken, 2012, p.3.

⁷ C. Narbaiza et A. Schweitzer, "Alternativas de planificación de las actividades productivas primarias en el marco del desarrollo territorial sostenible en la Patagonia Sur argentina". *Perspectiva Geográfica*, 15, 2010, pp. 203-226.

⁸ E. M. Barbería, *Los dueños de la tierra en la Patagonia Austral: 1880 - 1920*, Río Gallegos, Ed. UNPA, 2001.

C'est dans ce contexte que les parcs nationaux et leurs réserves ont vu le jour autour d'un projet de conservation de la nature et de sa biodiversité, dans une optique de préservation portée principalement par les sciences de la terre et de l'écologie. Le Parc National de la Terre de Feu (Ushuaïa), a ainsi été créé en 1960. Il occupe la partie sud-ouest de la Terre de Feu. Il est divisé en différentes zones : deux d'entre elles sont des réserves naturelles, une dont l'accès n'est pas autorisé, une autre à caractère sauvage (avec un accès très restreint); et enfin, une zone de loisirs, dont l'accès est autorisé. La zone de loisirs est à proximité de la Route Nationale 3.

Ce parc national puise son originalité la plus impressionnante dans le fait que la forêt, la montagne et la mer s'y rejoignent. Il présente ainsi des caractéristiques uniques, dont celles :

- d'être contenu dans un espace insulaire ;
- d'être un parc naturel proche d'une population urbaine (en dissolvant, d'une certaine manière, la frontière rurale-naturelle) ;
- de rester l'un des rares endroits sur la terre où il y a des espaces qui, en raison de leur accès difficile, n'ont pas encore été atteints par l'humanité ;
- de posséder les forêts les plus australes du monde.

Compte tenu de ces caractéristiques, les forêts, considérées en tant qu'espaces de paix et de silence, y impliquent une rupture avec le quotidien, expérience d'hétérotopie, à savoir un lieu-autre où la beauté inhabituelle permet d'accéder à des sentiments d'harmonie, de majesté et de relation avec un environnement de lacs multicolores, de fleurs lumineuses et de neige séculaire que mettent en avant les descriptions touristiques⁹ (Fig.2).



Fig 2. Dans le Parc national TDF, la forêt, la montagne et la mer se rejoignent.

© L. A. Orquera et al., *Diez mil años de fuegos. Arqueología y etnografía del fin del mundo*, Buenos Aires, Dunken, 2012, p.7.

⁹ M. L. Borla et M. Vereda, *Explorando Tierra del Fuego. Manual del viajero del Fin del Mundo*, Ushuaia, Utopías, 2015.

Reste à envisager comment le regard scientifique peut traduire une telle expérience. Pour cela, nous utiliserons la métaphore non pas comme un ornement mais comme un instrument plus complet pour obtenir et représenter la connaissance. Dans la métaphore, il y a une déviation du sens littéral. Paul Ricœur a montré que les œuvres poétiques se réfèrent au monde selon leur propre régime référentiel (Ricœur, 1977). Cela sera abordé dans la deuxième partie de ce travail.

Une rationalité poétique et une méthodologie d'apprentissage

La tradition positiviste, surreprésentée dans les établissements d'enseignement argentins, utilise des concepts empiristes et rationalistes pour renforcer la validité exclusive de la science dans le domaine des connaissances. Cependant, dans la pratique scientifique, apparaissent des procédures qui problématisent ces énoncés de la « conception héritée »¹⁰. Souvent, le geste scientifique approprié est de couper et de définir avec clarté et distinction.

Michel de Certeau, dans son ouvrage *L'Invention du quotidien. 1. Les Arts de faire*, rend compte des activités de son propre groupe de recherche à l'Université Paris VII. Dans tout son travail d'historien, Certeau place, au centre de la réflexion, l'analyse attentive des pratiques quotidiennes. Il distingue le *lieu* (l'ordre dans lequel les éléments sont distribués en fonction de leurs relations de coexistence) de l'*espace* (un croisement de mobilités) et le définit comme un endroit pratique, en fournissant une conceptualisation qui peut être appliquée à d'autres sciences. La tactique consiste en un art du faible, qui est obligé d'agir dans un espace qui n'est pas le sien, et dans lequel il doit faire-avec des relations qui lui sont imposées de l'extérieur. D'une part, l'histoire est le produit du lieu social d'où elle provient, d'autre part, elle est une pratique et non un mot désincarné et désintéressé ; et, pour finir, l'histoire est, avant tout, un texte. De la même manière que l'historien ne peut pas saisir l'absence de l'histoire, les sciences naturelles ne peuvent pas avec leur méthodologie quantitative appréhender la dynamique vivante d'un environnement naturel dans sa totalité. D'autant plus que la technologie informatique a tendance à générer, en présentant une quantité impressionnante de chiffres, des effets de réalité apparemment incontestables. Le prétexte de tels effets se retrouve dans « toute institution qui assure un langage de sens, de droit ou de vérité »¹¹.

Le concept d'invention, par opposition à ce qui est nécessairement soutenu *par nature*, ouvre la voie à des chemins de liberté et de création méthodologiques. Cette approche pluraliste ne s'oppose donc pas à la démarche scientifique. « La raison humaine présente dans les sciences est multidimensionnelle et opère depuis la mise en place des objectifs de l'activité scientifique jusqu'à la prise de décisions sur l'acceptation ou le rejet des hypothèses et des théories. La présence de valeurs non-cognitives et le retour de la raison pratique sont les deux faces d'une même

¹⁰ « La conception héritée, comme toutes les positions positivistes, cherchait un moyen d'éviter l'introduction d'entités métaphysiques dans les sciences. Selon Suppe l'expression 'conception héritée', pour se référer à la position positiviste, en particulier à la 'version' du Cercle de Vienne, a été utilisée pour la première fois en 1962 par H. Putnam dans *What Theories Are Not*. Pour certains, la 'conception héritée' est considérée comme un produit du positivisme logique, une école née de la main de Moritz Schlick du Cercle de Vienne et de l'école Reichenbach de Berlin, composée de scientifiques et de mathématiciens prêts à résoudre les problèmes philosophiques inhérents aux sciences ». C. Ambrosini et G. Beraldi, *Pensar la ciencia hoy. La epistemología: entre teorías, modelos y valores*, Buenos Aires, Educando, 2015, pp. 317-318. Traduction de Diana Viñoles.

¹¹ M. De Certeau, *La invención de lo cotidiano. 1) Artes de hacer*, México, Universidad Iberoamericana, 2007, p.130.

réalité »¹². Le mode opératoire des êtres humains dans la science est une production spécifique. Chez Wilhelm Friedrich Hegel, la notion de production a une importance déterminante¹³. Pour sa part, Henri Lefebvre dans son livre *La production de l'espace* (1974) parle de l'espace social comme un produit social¹⁴. Dans Hegel, l'idée absolue « produit » la nature, puis l'être humain, et au bout du compte, l'histoire et la connaissance. En appliquant la méthode régressive-progressive proposée par Karl Marx dans *Das Kapital Ökonomie. Kritik der Politischen* (1867), Lefebvre cherche à analyser la notion d'espace dans le présent, ce qui conduit à une science qui se réfère à la culture, conçue généralement comme une marchandise, dans un domaine social qui est hégémoniquement établi comme un grand marché, bien qu'il ne soit pas explicitement indiqué. Traditionnellement, en philosophie, l'espace était considéré comme une catégorie parmi d'autres, ou comme un médium vide d'un point de vue géométrique. La notion d'espace social s'est développée avec cet auteur, cité par Michel de Certeau, à propos de l'analyse des pratiques qui se développent dans un environnement social particulier ; dans notre cas, il s'agirait des espaces scientifiques.

L'épistémologie a ainsi entériné une définition de l'espace comme chose ou lieu mental, ce que je propose de questionner et problématiser dans cette réflexion. L'espace suppose de multiples intersections et chaque société produit le sien. Certeau distingue ainsi la pratique spatiale des individus (en donnant comme exemple les lieux de travail ou de divertissement), et leurs espaces de représentation (l'espace vécu), des représentations de l'espace (l'espace conçu pour ceux qui en seront les usagers). Ainsi, les façons de pratiquer la ville échappent aux intentions de l'urbanisme. Dans mon propos, ces façons de faire et les manières d'être qui les accompagnent sont liées aux connaissances générées dans un centre scientifique et, pour cette raison, elles sont reconnues et valorisées en tant que telles. Comme je l'ai indiqué dans l'introduction, la méthodologie d'apprentissage à laquelle je me réfère suppose d'incorporer l'expérience poétique dans la formation des étudiants en sciences de l'environnement, biologie et géologie¹⁵. Le recours à une méthodologie méditative qui rend explicite, lors d'un travail de terrain, les moments d'un regard accueillant envers l'espace qui va être étudié, était le défi que nous avons proposé à nos étudiants et aux visiteurs de la ville touristique d'Ushuaïa. La préoccupation méthodologique actuelle dans la tâche d'investigation peut en effet conduire à surdimensionner la technique au détriment de la création ou des résultats du travail académique.

¹² R. J. Gómez, *La dimensión valorativa de las ciencias. Hacia una filosofía política*, Bernal, Universidad Nacional de Quilmes, 2014, p.16. Traduction de Diana Viñoles.

¹³ Cf. G. F. Hegel, *Fenomenología del espíritu*, Fondo de cultura económica, México, 1985.

¹⁴ « Comment nommer la séparation qui maintient à distance, les uns hors des autres, les divers espaces : le physique, le mental, le social ? Distorsion ? Décalage ? Coupure ? Cassure ? Le nom importe peu. Ce qui compte, c'est la distance qui sépare l'espace idéal, relevant des catégories mentales (mathématiques) de l'espace réel, celui de la pratique sociale. Alors que chacun implique, pose et suppose l'autre » (Lefebvre 2000 : 21).

¹⁵ « C'est tout l'enjeu de la *Poétique* d'Aristote. Celle-ci soustrait les formes de la *mimesis* poétique au soupçon platonicien sur la consistance et la destination des images. Elle proclame que l'agencement d'actions du poème n'est pas la fabrication d'un simulacre. Il est un jeu de savoir qui s'exerce dans un espace-temps déterminé. Feindre, ce n'est pas proposer des leures, c'est élaborer des structures intelligibles. La poésie n'a pas de comptes à rendre sur la « vérité » de ce qu'elle dit, parce que, en son principe, elle est faite non pas d'images ou d'énoncés, mais de fictions, c'est-à-dire d'agencements entre des actes. L'autre conséquence qu'en tire Aristote est la supériorité de la poésie, qui donne une logique causale à un agencement d'événements, sur l'histoire, condamnée à présenter les événements selon leur désordre empirique » (Rancière 2014 : 56).

María Zambrano, dans le chapitre “Claros del bosque” de son livre homonyme, écrit :

Une clairière dans la forêt est un centre dans lequel il n’est pas toujours possible d’entrer ; du bord, vous la regardez et l’apparition de certaines traces d’animaux n’aide pas à franchir ce pas. C’est un autre royaume qu’une âme habite et garde. Un oiseau vous avertit et vous invite à le suivre partout où il va au son de son chant. Et si vous obéissez, vous ne trouverez rien d’autre qu’un lieu intact qui semble s’être ouvert en cet instant précis qui ne se reproduira plus jamais. Rien ne sert de le chercher. C’est la leçon immédiate des clairières de la forêt : il ne faut pas aller les chercher, ni y chercher quoi que ce soit¹⁶.

La relation entre la philosophie espagnole et le mysticisme est évidente. Il y a un plus dans le savoir qui ne peut être atteint et réduit par l’intelligence humaine, moins encore commercialisé ou reflété dans les valeurs économiques. Comme nous l’avons avancé, cette proposition est une alternative à la perspective capitaliste.

Les forêts comme lieux poétiques dépassent la rationalité linéaire de la pensée, en analogie avec les lumières émergentes du paysage qui se transforment chaque semaine, jour et heure, selon la trajectoire du soleil ou la luminosité de la lune. Tout cela constitue une invitation à s’élever vers une compréhension du naturel qui surpasse le regard d’une logique exacte. La connaissance scientifique moderne exige que la recherche soit développée dans les limites strictes de chaque discipline, mais la complexité et la prolifération de nouvelles connaissances impliquent que les frontières soient franchies.

L’expression « métaphore épistémique » appartient à Héctor Palma (2004), dans sa thèse de doctorat, pour parler des métaphores qui permettent d’accéder à la connaissance. Ici, à travers la métaphore épistémique de l’espace comme trajectoire, on tente d’analyser et de remettre en question les règles de la recherche scientifique qui sont menées dans le travail quotidien. « Métaphore épistémique » désigne l’opération dans laquelle une expression, et les pratiques qui lui sont associées, viennent s’ajouter à un autre domaine, à des fins cognitives¹⁷. Cette formulation peut apparaître comme un oxymore, ou une contradiction dans ses termes. Les sciences sont généralement exprimées dans un langage formalisé et « neutre », tandis que les métaphores sont liées à la subjectivité et à la littérature. Cette question est *a priori* éloignée d’autres (biologiques et écologiques) plus usitées à propos des forêts et des parcs. Cependant, il nous semble pertinent de cultiver chez les étudiants l’habitude de réfléchir aussi bien à leur propre formation et leur future activité scientifique, qu’à leur enracinement dans le territoire où ils habitent. Par conséquent, par le biais d’une réflexion guidée sur place, ils sont invités à regarder le PNTDF comme une zone de silence et d’écoute, depuis le début de la formation académique.

La démarche débute dès le trajet effectué pour se rendre au parc, dans le *Train du bout monde*, qui a transporté les bagnards de la prison d’Ushuaïa de 1902 à 1947 et qui promène désormais des milliers de touristes du monde entier. Il peut être considéré comme une métaphore de la complexe relation homme-nature. La locomotive traverse non seulement des espaces mais aussi des temps, car c’est un train historique. Les étudiants y sont invités à en prendre conscience et, en parcourant la courte distance du train à l’extérieur et à l’intérieur du Parc National de la Terre

¹⁶ M. Zambrano, *Claros del bosque*, Barcelona, Càtedra, 2014, p. 121. Traduction de Diana Viñoles

¹⁷ H. A. Palma, *Metáforas en la evolución de la ciencia*, Buenos Aires, Baduino ed., 2004, p. 106.

de Feu, à se souvenir du passé. Le train devient ainsi une métaphore du processus de la recherche scientifique, car dans le travail académique et technique, les apprenants traversent et occupent également des espaces. Cela se fait parfois avec violence (et il y a de nombreux exemples dans l'histoire de la science), forçant l'objet de l'étude à se rendre et à être transparent. De cette manière, le critère de la vérité cartésienne qui postule la clarté et la distinction peut prendre des formes violentes.

L'objectif proposé aux étudiants était de considérer le parc comme un modèle de connaissance non-linéaire qui exprime la complexité en soi. Ce recours à la métaphore est fécond. Parce qu'elles englobent beaucoup plus d'aspects du sujet qu'il n'en a lui-même conscience, les métaphores aident à se souvenir. Le train comme métaphore épistémique réactive la mémoire historique. Quand on organise la sortie au Parc National, nous expliquons aux étudiants qu'il ne s'agit pas d'identifier des catégories déjà apprises, de classer, de mettre des étiquettes, de formuler ou de confirmer des hypothèses établies. C'est pourtant ce qu'ils font en général dans le cadre de leur formation scientifique : habituellement, ils vont au PNTDF pour y chercher des échantillons. Nous leur proposons donc un nouvel objectif : découvrir un espace poétique. Mais qu'est-ce qu'un espace poétique ? La proposition invite à en faire un lieu d'écoute et de création. Cette attitude est mise en lien avec les cours d'épistémologie dans lesquels ils ont découvert auparavant que certains philosophes, écrivains, savants, allaient dans les bois pour approfondir leur pensée, l'exprimer ou retrouver leur conscience. De la même manière, ils peuvent se demander si les chemins de la forêt les aident, par analogie, à réfléchir sur leur propre vie.

Pour y parvenir, nous leur donnons deux consignes :

- Être présent : « Sommes-nous ici, comme notre corps, ou ailleurs ? Sommes-nous dans le présent, ou dans le passé, en fixant notre attention sur quelque chose que nous avons fait ou qui nous est arrivé auparavant ? Sommes-nous dans le futur en train de planifier ce que nous allons faire ou ce que nous devons faire? »¹⁸
- Ressentir à travers les sens et faire taire le mental : il s'agit d'expérimenter qu'il y a quelque chose de plus que nos seuls sens et intellect. Certains parlent de spiritualité, du sacré de la forêt, du mystère, de la beauté, de la grandeur et de l'infini. Nous sommes dans un espace où les frontières sont éloignées ou inexistantes. Il n'y a pas de publicités, comme dans la ville, qui détournent l'attention ou créent des besoins pour vendre des produits. La forêt n'est pas un marché, et c'est une expérience unique, dans ce monde qui tend à faire de nous des consommateurs.

La chaire dans laquelle cette proposition est présentée est la suivante: « Philosophie, Épistémologie et Méthodologie des sciences ». Nous comprenons l'épistémologie comme une réflexion sur les conditions de production et de validation des connaissances ; en tant que reflet des contenus et des pratiques, en même temps, et sans oublier les aspects éthiques et historiques de ceux-ci.

¹⁸ Cf. E. Tolle, *El poder del ahora. Un camino hacia la realización espiritual*, Debolsillo, Buenos Aires, 2016.

Pour résumer les pas de notre méthodologie d'apprentissage:

1. Préparation en classe en lisant et en commentant des textes philosophiques allusifs ;
2. Un voyage sur le train historique, rappelant aux élèves que, grâce à notre imagination créatrice, nous prendrons conscience de voyager à travers un espace qui a été parcouru par d'autres (les peuples originaux qui ont été exterminés par la colonisation et les bagnards qui sont allés à la forêt pour ramasser du bois de chauffage) ;
3. Une journée complète dans le Parc national avec : les instructions des enseignants, une heure de marche solitaire des étudiants, des retrouvailles pour le déjeuner et enfin un dialogue pour partager les expériences des élèves ;
4. Dans les prochaines classes de philosophie : les étudiants sont invités à produire un texte, une chanson, un dessin ou toute autre forme d'expression de ce qui a été vécu dans le parc.

Dès le début du cursus, la formation d'hommes et de femmes capables de lire non seulement des données et des schémas mais aussi des espaces politiques, sociaux, économiques et éthiques est proposée. Ne pas annuler mais éveiller les affects et le questionnement est une stratégie d'humanisation qui contribue à la qualité de vie et au travail des étudiants d'aujourd'hui et des professionnels de demain de la géologie, de la biologie ou des sciences de l'environnement (Fig. 3). Car, la curiosité et l'amour de la vie ne doivent pas être ensevelis sous les structures et les critères institutionnels qui valideront les études.



Fig. 3. Groupe des étudiantes et professeurs de l'UNTDF dans le Parc National de Terre de Feu, Ushuaia, 2016. L'auteure est la deuxième à gauche, en dessous © Diana Viñoles

Finalement, cette réflexion sera illustrée par une courte poésie d'un étudiant en géologie, Tomás Agustín Pérez (dernière rangée, au milieu, dans la Fig. 3) : un dialogue avec la nature lors d'une visite du Parc national de la Terre de Feu. Il l'a partagé avec ses camarades de classe, au rythme du Hip Hop¹⁹ :

El acercamiento

Yo entenderé tus miedos, siéntate conmigo
Cuéntame tus sueños, los veré contigo
Siento tu presencia, tu espíritu y tu instinto
El viento es la experiencia, te conecto en los sentidos

Puedo observar los daños en los que te encuentras
Exento a los sentidos, igual noto tu fuerza
Vuelo cuando el tacto me cubre con tu esencia
Comprendo tus afectos a tus rasgos de defensa

Témeme a la distancia, yo te temo de cerca
El encuentro de dos almas hace cambiar las apariencias
Deseo que nuestros cuerpos se junten con confianza
Que al alba abras sentimientos que el tiempo curara con calma.

L'approche

Je comprendrai tes peurs, assieds-toi avec moi
Dis-moi tes rêves, je les verrai avec toi
Je ressens ta présence, ton esprit et ton instinct
Le vent est l'expérience, je vous connecte dans les sens.

Je peux observer les dégâts dans lesquels vous êtes
Je dispense les sens, je ressens toujours ta force
Je vole quand le toucher me couvre de ton essence
Je comprends vos affections à vos traits de défense.

Sentez-moi au loin, je vous crains de près
La rencontre de deux âmes fait changer les apparences
Je veux que nos corps se réunissent en toute confiance
Que l'aube ouvre des sentiments que le temps guérira calmement.

¹⁹ L'expression de la jeunesse avec le *Hip-Hop* dans le domaine de l'éducation est apparue le 8 février 2013 au *Bronx Compass High School* (États-Unis) avec un programme d'étude appelé "*science genius*". Cette idée de Christopher Edmin utilise la culture *Hip-Hop* pour enseigner les sciences de manière créative.

Conclusion

Du point de vue des études culturelles actuelles, la perception de certains paysages grandioses, tels que ceux de la Patagonie, est liée à l'idée du sublime, déjà anticipée par Kant au XVIII^e siècle²⁰. L'être humain ne gâche pas nécessairement tout ce qu'il touche. Le sublime est avant tout une qualité éthique de l'âme humaine, qui va au-delà de la vision de la beauté. L'humanité est capable de co-crée aussi. Il ne s'agit bien-sûr, ni de vouloir revenir à un état originel romantique, ni de séparer de manière dichotomique l'urbain et le rural. Si on prend l'exemple de deux pays latino-américains, Équateur et Bolivie, ces dernières années ont ouvert de nouvelles perspectives juridiques inspirées de cultures ancestrales, en intégrant dans leur Constitution nationale les droits de la nature. Le thème des espaces naturels devient donc aussi politique : « Ce n'est qu'en remplaçant la connaissance du *dominus* par celle de *frater* que nous pourrions retrouver la dignité humaine. [...] Développer l'écoute, entendre de nouveau, comme le font les cultures originelles, ne pas rivaliser pour aucun centre, mais assumer la capacité distinctive de l'humain parmi toutes les entités avec lesquelles nous sommes nécessairement interdépendants »²¹.

Pour reprendre le propos de l'anthropologue franco-américaine Anne Chapman, qui depuis 1965 a consacré une grande partie de son temps à étudier les cultures de la Terre de Feu : lorsque la société humaine est née, « la plupart des hommes et des femmes mythiques ont été transformés en animaux, en sommets, en collines et en falaises, ou en plaines et en vallées, et en lacs »²². En opposition à cette cosmovision, les lois du marché, avec leur esprit de rentabilité rationnelle, considèrent les espaces naturels comme des champs de bataille à conquérir, et leurs occupants comme des ennemis à éliminer. Il faut alors dissocier la conception de l'espace comme propriété privée qui sépare, de celle du partage de l'espace qui unit les acteurs dans un projet commun de construction et qui permet leur réalisation mutuelle. La conception du néolibéralisme économique amène à la crise (division). Ce qui pour la plupart est une « crise », représente pour ceux qui veulent tout s'accaparer, un enrichissement. La *Politeia* ou *République* de Platon n'était pas une ville physique mais un mode de relation humaine juste. Les « espaces de paix » impliquent un autre monde possible, c'est-à-dire un autre mode de relation, qui remplace la compétition par la coopération, et la cupidité par une distribution équitable dans l'utilisation et la propriété de la terre.

Au moment de la rédaction de ce texte, dans mon pays, l'Argentine et dans ma région, la Patagonie, deux jeunes, Santiago Maldonado (1989-2017) et Rafael Nahuel (1995-2017), viennent d'être assassinés, par la répression du gouvernement, alors qu'ils réclamaient l'attribution de terres aux peuples autochtones de la région, dans ce cas, les Mapuches. Cette conjoncture politique n'est pas étrangère à notre propos : nous enseignons aux étudiants de notre Université que le respect de leur objet d'étude inclut, avant tout, le respect de toute vie et de son histoire, et que les espaces forestiers sont aussi des espaces politiques et, par conséquent, doivent être problématisés par la philosophie académique.

²⁰ « Le sublime bouge, la beauté enchante » (I. Kant, *Observaciones sobre el sentimiento de lo bello y lo sublime*, México, Fondo de Cultura Económica, 2004: 6). Traduction de Diana Víñoles.

²¹ E. Zaffaroni, *La Pachamama y el humano*, Buenos Aires, Colihue, 2012, p. 129.

²² A. Chapman, *Fin de un mundo. Los selknam de Tierra del Fuego*, Buenos Aires, Zagier y Urruty, 2008, p. 103.

UN LABORATOIRE POUR UNE APPROPRIATION VÉCUE DU PAYSAGE : NOTES SUR LA FORÊT EXPÉRIMENTALE D'ALNARP (SUÈDE)

*Catherine SZANTO*¹

Depuis une trentaine d'années, Roland Gustavsson, professeur d'architecture du paysage, développe sur le site du campus d'Alnarp en Suède une expérience originale, au nom étrange de « Laboratoire de paysage » (Landskapslaboratorium en suédois, Landscape Laboratory en anglais), associant ce qui est unique (chaque paysage) et la possibilité de variantes grâce à l'expérimentation (dans un laboratoire)².

Le Laboratoire est composé d'une étroite bande forestière d'environ 15 hectares, où sur une soixantaine de parcelles se déroulent des expériences de plantations forestières à finalités à la fois sylvicole et paysagère. La recherche s'adresse à ceux, forestiers, paysagistes ou usagers, qui sont impliqués dans la mise en œuvre et la gestion de forêts urbaines et périurbaines, où la fonction récréative tend à prendre une importance croissante par rapport aux fonctions traditionnelles. Le Laboratoire se propose d'explorer les innombrables manières de conduire une forêt, de la culture monospécifique en rangées jusqu'à la gestion « proche de la nature », en cherchant, dans chaque forme issue d'un mode de gestion particulier, ce qui peut satisfaire les exigences du forestier ou de l'écologue tout en offrant au visiteur une expérience riche et diversifiée. La spécificité du Laboratoire du paysage, par rapport aux nombreux laboratoires forestiers (et réserves naturelles) qui existent, est d'intégrer une dimension paysagère dans l'expérimentation, c'est-à-dire d'étudier les qualités spatiales des différentes structures forestières et les modalités d'expériences spatiales qu'elles sont susceptibles d'offrir aux visiteurs.

¹Paysagiste, enseignante et chercheur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette au laboratoire Architecture-Milieu-Paysage

²Gustavsson insiste sur l'apport d'Alexandre von Humboldt, qui proposa l'idée (et le mot ?) de « laboratoire » en Allemagne au milieu du XIX^e siècle, ainsi que sur les théories pédagogiques de Dewey et de Vygotsky et les méthodes de recherche fondées sur l'approche par « cas d'étude ».

L'une des finalités du Laboratoire est d'être un conservatoire vivant de formes paysagères forestières, une encyclopédie de « paysages de référence », et un lieu de démonstration des caractéristiques spatiales des différents modes de plantation et de gestion. La recherche qui y est menée est à la fois une recherche d'observation, par le dessin et la mesure, mais aussi une recherche par l'action (« gestion créative ») et la participation, où la forêt est accompagnée dans son évolution par les gestes traditionnels du forestier (coupe, éclaircie, élagage, taille, etc.) en vue d'une finalité paysagère dynamique. C'est en partie par l'expérimentation avec les formes spatiales – et par l'expérience vécue et partageable que ces formes permettent – que le Laboratoire se propose de faire dialoguer les différentes approches disciplinaires et pratiques à différentes échelles. Il permet ainsi de poser des questions non seulement théoriquement, mais aussi de manière pratique et vécue. Sa force de conviction se trouve justement dans la richesse de l'expérience corporelle vécue des visiteurs.

L'expérience menée au Laboratoire de paysage a éveillé la curiosité des gestionnaires de forêts urbaines et périurbaines. Souvent confrontés à la méfiance des riverains et des visiteurs qui cherchent à la fois l'expérience d'une forêt idéale et d'une forêt naturelle dans un environnement forestier accessible mais « sauvage », les forestiers sont amenés à faire des choix programmatiques liés à des objectifs contradictoires, impliquant différentes échelles temporelles et spatiales (des services environnementaux à l'accueil du public). (S'y mêle souvent une impression de malaise face à un sentiment d'inconnu : mais que veulent donc vraiment les visiteurs ?). Le problème de l'appréciation des visiteurs est l'une des questions – mais pas la seule – qui se trouve derrière les expérimentations menées sur le campus d'Alnarp de l'Université Suédoise d'Agronomie (SLU - Sveriges Lantbruksuniversitet), et qui peut rendre cette expérience intéressante pour les gestionnaires de forêts urbaines.

J'ai découvert le Laboratoire de paysage d'Alnarp en septembre 2008 à l'occasion d'une conférence, et depuis 2013 j'ai eu l'occasion d'y retourner régulièrement. J'ai été tout de suite fascinée par la profusion d'ambiances qu'offrait le lieu et par l'approche présentée par Roland Gustavsson, qui ouvrait un vaste éventail de possibilités de réflexions et d'actions pour aborder une grande variété de questions sur le paysage. Cet article se propose d'en présenter succinctement quelques aspects.

Un laboratoire à l'échelle 1 : un espace de dialogue entre sciences et société

Ancien institut d'agronomie aujourd'hui intégré à l'Université suédoise d'Agronomie, Alnarp se trouve dans le sud de la Suède, en Scanie³. À mi-chemin entre Malmö et Lund, il forme une enclave agricole d'environ 1000 hectares au sein d'un territoire gagné par l'urbanisation. Au centre du campus se trouve un parc de 40 hectares, planté vers 1880 de chênes aujourd'hui imposants, et de terrains voués à l'expérimentation agronomique et horticole, dont un arboretum mis en place en 1975-1978.

L'idée de développer un laboratoire de paysage sur le campus d'Alnarp est née en 1978. La proposition venait de Roland Gustavsson, alors jeune enseignant en architecture du paysage. Elle faisait suite à un certain nombre d'expériences de plantation et de gestion végétale menées en collaboration entre l'université et des

³ Les conditions climatiques et géophysiques de la Scanie sont plus proches de celles de l'Europe continentale septentrionale que de celles des régions granitiques et des grands territoires forestiers suédois situés plus au nord.

collectivités. Elle s'insérait dans un environnement intellectuel international qui s'intéressait à l'écologie et aux processus naturels comme générateurs de projets de territoire (Ian McHarg aux États-Unis), et aux expérimentations en matière de gestion proche de la nature des parcs et jardins, en particulier en Grande Bretagne dans certaines villes nouvelles (Oakland) et en Hollande (Amsterdam Bos, Heempark à Amstelveen). Dans le contexte suédois, il s'agissait de revenir à l'inspiration des projets de parcs publics de l'entre-deux guerres (en particulier ce que l'on a appelé l'école de paysage de Stockholm) pour repenser les nombreux aménagements de l'après-guerre, en particulier les espaces verts qui accompagnaient les grands ensembles de logement et dont l'entretien se révélait coûteux. Cette réflexion passait par la réappropriation d'éléments composant les structures paysagères à différentes échelles, pour développer un vocabulaire spatial qui ne soit pas simplement formel, mais qui s'inspire de modes de gestions agricoles et forestières durables ordinaires, sensibles aux variations locales des conditions et cherchant l'économie des moyens (qui est une forme de durabilité)⁴.

Paysagiste de formation, Roland Gustavsson est aussi fils de forestier et connaît particulièrement bien les structures paysagères forestières et l'extrême variété des espaces qu'elles créent. L'architecture du paysage de la deuxième moitié du XX^e siècle s'est peu intéressée à la forêt, l'utilisant surtout comme masse végétale délimitant des « salles de verdure » extérieures. Les milieux forestiers étaient peu connus des paysagistes et ne faisaient que rarement partie de leurs références spatiales. De leur côté, les spécialistes de la forêt (écologistes ou producteurs) s'intéressaient peu aux expériences spatiales que les forêts pouvaient offrir aux visiteurs. Le laboratoire proposé par Gustavsson pour Alnarp avait donc pour but d'offrir des possibilités expérimentales à chacun de ces groupes professionnels et, par cela, permettre la mise en place d'un dialogue autour de questions partagées.

Dès le début, l'intention était de mettre en commun les apports d'écologistes, de forestiers, de sociologues et de paysagistes, car les questions que le laboratoire cherchait à explorer étaient multiples et pluridisciplinaires par essence. Dans les recherches qu'ils ont menées, Gustavsson et ses collaborateurs ont combiné méthodes quantitatives et qualitatives (en particulier les études de cas). Ils n'ont jamais cherché à trouver « la » bonne méthode, mais plutôt à explorer la complémentarité des méthodes existantes et les meilleures manières de mettre en dialogue leurs différents apports. Leurs recherches ont abordé des thèmes tels que l'incorporation de l'écologie et de la dynamique des processus naturels dans le projet de paysage, la prise en compte des différents enjeux dans la coordination des usages productifs, environnementaux et récréatifs de la forêt multi-fonctionnelle, les apports pédagogiques par l'expérience vécue, et l'intégration de la participation citoyenne dans un processus d'aménagement et de gestion basé sur les savoir-faire professionnels. En permettant d'explorer différentes formes de dialogues dans le long terme grâce à son implantation sur un campus universitaire garantissant une certaine continuité de gestion, le laboratoire a cherché à créer des ponts entre les gestionnaires des forêts publiques et les visiteurs d'une part, mais aussi entre les gestionnaires et les décideurs⁵.

⁴R. Gustavsson et T. Ingelög, *Det nya landskapet. Kunskaper och idéer om naturvård, skogsodling och planering i kulturbygd [The new landscape. Knowledge and ideas about nature conservation, forestry and planning in cultural areas]*, Jönköping, Skogsstyrelsen, 1994. Malheureusement ce livre n'a jamais été publié en anglais.

⁵T. Pinto-Correia, R. Gustavsson, J. Pirnat, "Bridging the gap between centrally defined policies and local decisions – Towards more sensitive and creative rural landscape management", *Landscape Ecology* (2006) vol. 21, pp.333–346.

Une approche expérimentale au service de la dynamique de la pensée

Les premières expériences furent réalisées en collaboration avec des collectivités, comme par exemple le parc forestier (skogspark) de Filborna à Helsingborg ou la transformation en parc de l'ancien aéroport Bulltofta à Malmö. À Alnarp même, les premières plantations eurent lieu en 1983 et 1984, suivies une dizaine d'années plus tard (1994-1998) par un aménagement plus ambitieux⁶. Deux autres expériences furent lancées en même temps : un programme de reforestation de terrains agricoles à Snogeholm, également en Scanie (1993-1994) ; un préverdissement forestier autour des nouveaux lotissements de Sletten à Holstebro au Danemark (les plantations eurent lieu en 2000, les premiers habitants emménagèrent en 2004). Les questions que chacun de ces laboratoires permet de poser dépendent des conditions particulières de chaque site. Ainsi, à Holstebro, il s'agissait à l'origine d'étudier différentes manières de mettre en place un peuplement forestier, dans l'optique d'une complexité qui permettrait de rendre intéressant un milieu forestier encore jeune aux futurs habitants ; plus tard, après leur emménagement, la question centrale devint l'appropriation sociale de la forêt⁷. Ces dernières années, plusieurs autres projets ont été initiés en Suède et au Danemark.

De tous ces projets, celui d'Alnarp est le mieux documenté, bien qu'une grande partie des publications soit des rapports de recherche en suédois. Cependant il existe quelques textes de Roland Gustavsson en anglais dans lesquels il synthétise ses réflexions⁸, ainsi qu'un certain nombre d'études scientifiques publiées dans différentes revues spécialisées dans la sylviculture urbaine, la gestion environnementale ou le projet de paysage⁹. Récemment, pour faire connaître l'approche du Laboratoire de paysage à un public plus large, un dossier a été publié dans une revue d'urbanisme et de paysage, et un livre est en cours de rédaction¹⁰.

⁶ Sur les débuts du Laboratoire : A. Folkesson, "Att forma ett rikare landskap. Utformningsprinciper för Alnarps landskapslaboratorium [Forming a richer landscape. Design principles for the Landscape Laboratory in Alnarp]". Stad & Land nr 144, SLU, Movium, Alnarp, 1996 ; M. Rizell et R. Gustavsson, GUSTAVSSON (Roland), *Att anlägga skogsbryn. Modeller och referenser för anläggning och rekonstruktion [To construct forest edges. Models and references for construction and reconstruction]*. Alnarp: Stad & Land 160, Movium, 1998.

⁷ S. D. Boris, « Urban forest and landscape infrastructure: towards a landscape architecture of open-endedness », *JoLA - Journal of Landscape Architecture*, Autumn 2012, pp. 46-51. Un nouveau projet de pré-verdissement est en cours aujourd'hui dans le quartier scientifique à Lund.

⁸ R. Gustavsson, « Exploring woodland design: designing with complexity and dynamics - woodland types, their dynamic architecture and establishment », in N. Dunnett et J. Hitchmough (dir.), *The dynamic landscape: design, ecology, and management of naturalistic urban planning*, Londres, Spon Press, 2004, pp. 246-293. R. Gustavsson, « Landscape laboratory as a Scandinavian concept – Concepts and experiences based on twenty-five years of experimental work », in C. Konijnendijk et H. Jóhannesdóttir (dir.), *Forestry serving urban societies in the North-Atlantic region*, Copenhagen, TemaNord, 2010, pp. 131-162.

⁹ Dans des revues telles que : *Urban Forestry & Urban Greening, Environmental Management, Journal of Environmental Management, Landscape Ecology, Forest Policy and Economics*, ou encore *JoLA (Journal of Landscape Architecture)*. Pour une liste de toutes les publications jusqu'en 2010, voir A. B. Nielsen, *Landscape laboratories 2008-10. Guided and supervised activities & publications*. Rapportserie Landskap Trädgård Jordbruk. Alnarp, Swedish University of Agricultural Sciences, 2011. <https://pub.epsilon.slu.se/8213/>

¹⁰ L. Dietrich et C. Szanto (dir.), Dossier « Landscape Laboratories », *Scape Magazine*, n° 15, septembre 2016, p. 70-137. <https://www.uitgeverijblauwdruk.nl/digitaal/scape/>. Publication prévue en 2019 : A. B. Nielsen et L. Dietrich (dir.), *Woods go urban. Three decades of experiments with woodlands in the Landscape Laboratories*, Wageningen, Blauwdruk. Pour une présentation en français, voir mon article auquel je ferai référence plusieurs fois : C. Szanto, « Le Laboratoire de Paysage d'Alnarp en Suède : une expérience de 'gestion créative' », *Projets de Paysage*, n° 16, 2017, www.projetsdepaysage.fr/fr/le_laboratoire_de_paysage_d_alnarp_en_su_de_une_exp_rience_de_gestion_cr_ative (consulté le 23 juillet 2018).

La première partie du Laboratoire est une étroite bande arborée de 4,5 hectares pour une largeur d'environ 50 mètres, plantée pour protéger le parc et l'arboretum des vents marins de l'Öresund. Elle est située entre le chemin qui limite le parc à l'est et la voie de chemin de fer de Malmö à Lund qui traverse le campus. Une première section (le parc Klaus Vollbrecht), composée d'espèces locales, a été plantée en 1983. Il a été complété en 1984 par le parc Tor Nitzelius, un ensemble de 36 parcelles de dimensions variées, plantées de mélanges d'espèces locales et exotiques.

Cet ensemble a permis d'explorer les possibilités d'aménagement d'étroites bandes végétalisées qui longent les infrastructures, en particulier en ville. Pour R. Gustavsson et ses collaborateurs, il s'agissait de montrer que ce qui était souvent simplement considéré comme « délaissé » pouvait, malgré ses dimensions contraignantes, être transformé en parc public forestier de qualité, offrant une diversité de micro-espaces avec un entretien limité. En même temps, l'expérimentation portait sur l'utilisation d'espèces exotiques ; il s'agissait d'une sorte de continuation de l'arboretum, où des espèces forestières exotiques généralement utilisées en Europe dans des jardins en tant que spécimens horticoles étaient présentées dans des mini-parcelles forestières mélangées à des espèces locales (figure 2)¹¹.



Figure 2 : Ambiances forestières du parc tor Nitzelius, octobre 2017 © C. Szanto,
À gauche : *Larix x eurolepis*, *Pterocarya fraxinifolia*.
À droite : mélange d'arbres et d'arbustes indigènes et exotiques

Après une première période d'établissement des plants, l'expérimentation a également porté sur le tracé des allées et sur les modes de gestion pour créer des « chambres de verdure », des rythmes, des obstacles visuels ou au contraire des transparences le long des parcours. Par exemple, la figure 3 montre comment la taille des branches basses d'un alignement de noisetiers et le nettoyage du sol ont permis de transformer un sous-bois impraticable en galerie voûtée, maintenue jusqu'à aujourd'hui par une gestion continue.

Aujourd'hui, une trentaine d'années après la plantation, les parcelles ont été éclaircies, et les expérimentations portent sur les strates herbacée et arbustive en sous-étage, sur le traitement du sol, et sur la création de nouvelles relations spatiales entre le chemin et les peuplements qu'il traverse.

¹¹ La même question est étudiée aujourd'hui dans l'arboretum Linné à Vaxjö (Suède), dans le cadre d'un programme de reboisement suite à une tempête dévastatrice il y a une dizaine d'années.



Figure 3 : L'allée voûtée des noisetiers (*Corylus maxima*)

À gauche et au centre : vue avant et après l'intervention, 2002-2003 © D. Hladiková et J. Šesták

À droite : l'allée aujourd'hui, octobre 2017 © C. Szanto

La figure 4 montre l'aménagement d'un jardin de sous-bois, rythmé par une bordure de buis taillé autour du chemin qui traverse le parc Klaus Vollbrecht. Il s'agit ici de faire dialoguer deux approches totalement différentes de l'aménagement de l'environnement végétal, celle du jardinier et celle du forestier. Comme dans les autres exemples de « gestion créative » décrits plus bas, le jardin forestier ainsi créé n'occupe qu'un espace restreint. Il ne s'agit ici que d'un élargissement du chemin, le reste de la parcelle continue à être géré de manière forestière¹².



Figure 4 : Park Klaus Vollbrecht en septembre 2017 (haut) et en décembre 2017 (bas) © C. Szanto

¹² Ces deux approches n'ont pas toujours été considérées comme opposées – comme le montre, par exemple, le titre de revue américaine *Garden & Forest* publiée entre 1888 et 1897, à laquelle ont contribué les plus importants forestiers, botanistes et paysagistes américains de l'époque.

Des parcelles boisées « adolescentes »

La deuxième partie du Laboratoire fut le résultat d'un projet d'aménagement plus élaboré. L'emplacement fut choisi à proximité des premières plantations et prit en compte la présence d'un drain enterré qui pouvait être transformé en cours d'eau à ciel ouvert. Le détail du plan (layout) fut élaboré en tenant compte de différents points de vue (production, esthétique, biodiversité, loisirs, potentiel pour la recherche et l'enseignement), avec l'intention de proposer une nouvelle vision de l'aménagement du paysage.

Sur une bande d'environ 150 mètres de large, structurée autour du cours d'eau dessiné de manière à présenter une grande variété de milieux, les plantations sont organisées selon des carrés de 50 x 50 mètres, plantés en lignes espacées de 1,50 mètres avec des plants tous les 1,50 mètres. Les carrés furent plantés selon un gradient de complexité (« complexity scale ») allant de peuplements monospécifiques à des peuplements de deux jusqu'à quinze espèces. Certains carrés furent bordés de plantations de lisière suivant différentes typologies¹³. Une des questions les plus importantes à l'origine du projet fut l'étude de l'effet de l'interaction des espèces sur leur architecture et leur croissance, en particulier du point de vue de la productivité¹⁴.

Les plantations eurent lieu en 1994 et 1998. Dans les années qui suivirent, la gestion se concentra sur l'établissement des plants et sur les premières actions de taille, d'éclaircissement, de coupe ou de replantation, certaines prévues dès la plantation, d'autres apparaissant nécessaires par suite au développement de la végétation.



Figure 5 : Tracé des allées. En haut : allées droites dans parcelles monospécifiques, qui mettent en valeur le rythme régulier des troncs. En bas : allées irrégulières dans parcelles mixtes, qui rendent moins perceptible la plantation en lignes © C. Szanto, mai 2013.

¹³ Les carrés : 32 mélanges différents ; les lisières : cinq mélanges, plantés selon différentes orientations. La réflexion qui a précédé la mise en place de Västerskog a été décrite par A. Folkesson, *op.cit.*

¹⁴ Voir note 26, *infra*.

Après une dizaine d'années, de nouvelles questions de gestion apparurent, liées à une réflexion sur les qualités spatiales des boisements. Des chemins furent tracés, en fonction du développement de chaque peuplement et des ambiances spécifiques recherchées (figure 5) ; ceci mena à des expérimentations sur la différenciation de la gestion dans une même parcelle entre les zones proches du chemin, bien visibles des visiteurs, et les zones plus éloignées. Le système des chemins lui-même a été pensé dynamiquement : pendant une dizaine d'années, il a évolué, avec la croissance de chaque peuplement et avec les conditions spatiales spécifiques qui se sont développées en fonction de l'interaction spatiale du chemin tracé et de son environnement immédiat. Chaque nouvelle situation a généré de nouvelles idées et des nouvelles expériences de tracés, dont certains ont été conservés, d'autres ont disparu. Aujourd'hui, les chemins principaux suivent un principe simple : en ligne droite dans les parcelles à plantation simple (mono ou bi-spécifiques), suivant un tracé plus ou moins irrégulier dans les parcelles à plantation plus complexe. Les « événements spatiaux », comme les clairières, sont souvent marqués par une légère inflexion du tracé.

Les usages spontanés ont également mené à certaines actions de gestion, comme par exemple la transformation d'une zone entre deux surfaces d'eau en « parc » ouvert avec seulement quelques bouquets d'arbres conservés.

Malgré le mode de plantation uniforme, les différentes espèces utilisées dans les parcelles monospécifiques ou le mélange des espèces (de 2 à 15 selon les parcelles) ont formé des milieux aux ambiances très variées. Dans la parcelle la plus complexe (15 espèces avec des architectures très différentes) qui cherche à reproduire les mélanges naturels des forêts locales, les lignes de plantations ne sont aujourd'hui plus perceptibles. Ailleurs, les alignements créent des jeux rythmiques variés¹⁵. Bien que leur taille soit réduite, les parcelles permettent des expériences totalement immersives, où les visiteurs ne perçoivent pas (ou pas clairement) les limites des espaces dans lesquels ils se trouvent.

Aujourd'hui âgée d'une vingtaine d'année, Västerskog est une forêt encore jeune. Ses ambiances peuvent être localement transformées par des interventions qui ne sont plus appropriées ou plus possibles dans les parcelles plus âgées situées de l'autre côté de la voie de chemin de fer. Avec le temps, l'échelle spatiale plus intime créée par les branches basses et les feuillages à hauteur de regard a tendance à se perdre et à être remplacée par des espaces plus étendus, rythmés par les troncs plus hauts. La réflexion sur l'aménagement de ces espaces devra donc évoluer, comme cela est déjà le cas pour les parcs Tor Nitzelius et Klaus Vollbrecht décrits plus haut.

Depuis dix ans, le Laboratoire du Paysage est géré au quotidien par un forestier-jardinier, Erik Svensson¹⁶. Dans les premiers temps, afin de s'approprier l'état d'esprit particulier du laboratoire, il avait régulièrement parcouru le site avec Roland Gustavsson et les autres enseignants et chercheurs, observant l'évolution des parcelles, discutant chaque geste et chaque intention. Aujourd'hui, la plus grande partie de son temps (80 %) est occupée par les tâches habituelles du forestier (coupe, taille, mais aussi entretien des chemins), et seulement 20 % par des interventions plus artistiques, d'une part le maintien ou l'accompagnement des sites de « gestion créative » existants, d'autre part des nouvelles initiatives qu'il est libre de proposer et de réaliser. Il participe pleinement à l'enseignement et accueille régulièrement des stagiaires.

¹⁵ C. Szanto, 2017, *op. cit.*

¹⁶ C. Lindgren, « Creative management. An interview of Alnarps stewards Allan Gunnarsson and Erik Svensson », in L. Diedrich et C. Szanto, C. (dir.), *op. cit.*, 2016, p. 94-97.

Principes d'une gestion forestière créative : l'artiste et le forestier

Ce que Gustavsson a nommé « gestion créative » est un concept qui s'est développé au cours du temps avec la forêt elle-même. Il est issu du désir de donner forme à des jeunes plantations et de les accompagner dans leur évolution avant qu'ils n'aient atteint leur maturité. En effet, l'une des questions qui s'est posée dans tous les laboratoires jusqu'à présent était de créer de l'intérêt pour des paysages encore jeunes et des peuplements récemment plantés. Cette période doit être considérée non comme un temps d'attente nécessaire avant d'atteindre la maturité projetée des plantations, mais au contraire comme une « fenêtre d'opportunité » qui permet au gestionnaire forestier-jardinier des formes de créativité qui ne seront plus possibles plus tard. Gustavsson aime à parler de « forêts adolescentes », dont la personnalité propre est déjà claire mais qu'il est encore possible de former.

L'intention derrière les expériences de gestion créative est double. Il s'agit d'abord d'explorer la grande variété d'ambiances spatiales qui peuvent être créées par des actes de gestion pensés comme un projet à finalité paysagère. Il s'agit ensuite de démontrer que ces interventions peuvent être efficaces tout en restant de dimension modeste, sans sacrifier de grandes surfaces du point de vue de la production. Des interventions fort simples, n'occupant qu'une partie infime de la surface forestière, permettent cependant de renforcer considérablement l'intérêt et le plaisir qu'offre l'environnement forestier.

Les premières interventions ont été menées par deux stagiaires paysagistes, Dana Hladiková et Jan Šesták¹⁷ entre 2002 et 2005, et par deux résidences d'artiste sur trois ans, dans le cadre d'un programme intitulé « jeunes gestionnaires pour une jeune forêt ».

Travailler la lumière

L'un des exemples les plus forts lors de ma première visite était l'intervention appelée « le carré de Dana ».

Il s'agissait, 10 ans après la plantation, d'aménager des surprises le long d'un cheminement qui traversait une parcelle monospécifique de hêtres. Au moment de l'intervention, les hêtres avaient environ 4 mètres de haut, avec des branches latérales encore présentes jusqu'à la base du tronc.

Une clairière fut créée en coupant un certain nombre d'arbres pour dégager un espace carré, en enlevant les branches inférieures et en taillant en rideaux les houppiers des arbres qui délimitaient l'espace ainsi libéré. Le résultat était un puits de lumière au dessin carré, qui formait un contraste saisissant avec la pénombre profonde que l'on trouvait sous les hêtres adjacents. Toute sa puissance suggestive venait de son extrême sobriété (figure 6 A haut).

Grâce à des actes simples de gestion forestière, l'intervention mettait clairement en scène une action humaine à finalité esthétique (par la forme donnée à la clairière et l'absence de végétation au sol), sans pour cela utiliser aucun élément construit ni aucun objet rapporté. Cependant, il était évident que la conservation de l'installation impliquait la nécessité d'un suivi de gestion.

¹⁷ D. Hladiková et J. Šesták, *Creative management in the young landscape of Alnarp's Landscape Laboratory*, B. Wiström et A. Gunnarsson A. dirs., Report series, Report 2017:16, SLU. <https://pub.epsilon.slu.se/14905/>



Figure 6 A : Évolution du carré de Dana.

En haut : le carré au moment de sa création © D. Hladiková et J. Šesták, 2003.

En bas : le carré de Dana en septembre 2008 © C. Szanto.



Figure 6 B : Évolution du carré de Dana.

En haut : juin 2014, un an après la transformation du carré. En bas : octobre 2017 © C. Szanto

Dès la création, D. Hladíková et J. Šesták proposèrent un programme de gestion avec une taille des arbres en palissade deux à trois fois par an et la conservation des arbres juste autour du carré. Ils suggéraient de continuer cette gestion pendant 5 à 10 ans, qu'ils estimaient être la durée de vie de leur installation¹⁸.

Pendant les années qui ont suivi sa création, l'expérience offerte par le carré de Dana était probablement le moment le plus fort d'une visite au Laboratoire de paysage. Entre les hêtres qui continuaient à se développer, ceux qui délimitaient la clairière avaient continué à être taillés et gardaient leur forme et plus ou moins leur hauteur. Lorsque je suis allée à Alnarp la première fois, en septembre 2008, le carré avait encore une force de suggestion quasi spirituelle (figure 6A bas). La taille des houppiers qui délimitaient la clairière a continué encore quelques années, tant que cela était possible, c'est-à-dire jusqu'à la hauteur que permettait d'atteindre le matériel disponible. Mais les autres arbres, qui continuaient à croître, commencèrent petit à petit à occuper l'espace libre au-dessus des arbres taillés. L'effet lumineux devint plus flou et la clairière perdit petit à petit sa force de suggestion.

Dans la philosophie du Laboratoire du paysage, la disparition d'un effet spatial mis en place à un certain moment de l'évolution d'un site n'est pas considérée comme un mal, mais comme partie prenante du projet, comme l'essence même de la gestion créative. Acceptant l'évolution vivante de la forêt, Erik Svensson essaya autre chose. Il enleva une rangée supplémentaire d'arbres autour des hêtres taillés qu'il conserva, planta de couvre-sol le carré que ceux-ci délimitaient et nettoya le sol sur le pourtour pour permettre d'en faire le tour (figure 6 B haut). La première année, le nouvel aménagement semblait encore se chercher, comme si la végétation ne savait pas encore comment réagir à ces nouvelles conditions ; la deuxième et troisième année, il semblait avoir mûri, sans qu'il soit facile de dire ce qui donnait cette impression. Mais les autres hêtres, qui continuaient à se développer, finirent par occuper l'espace aérien libre, et en 2016, Erik Svensson décida d'abandonner toute action de gestion particulière. Le visiteur aujourd'hui ne voit plus grand chose, si ce n'est quelques hêtres, perdus parmi les autres, qui sont plus chétifs et dont la couronne a une forme un peu particulière (figure 6 B bas)...

Composer les lignes / Dessiner le rythme

En 2007, après une action d'éclaircissement programmée d'un peuplement de peupliers (*Populus x wettsteinii*), la parcelle fut envahie de rejets. Ici Gustavsson et ses collègues prirent une décision qui ne suivait pas la logique forestière normale : ils trouvèrent intéressant l'ambiance particulière de ce boisement envahi d'une multitude de brins hauts et fins, et ils décidèrent de les laisser.

Dans cet étonnant capharnaüm végétal qui ressemblait à un jeu de mikado géant, il devenait impossible de distinguer les lignes de plantation des peupliers conservés (figure 7 haut). Ils apparaissent d'autant plus clairement par contraste dans un espace d'où les brins ont été enlevés (en avril 2018), et où les alignements réguliers des troncs font penser à une colonnade (figure 7 bas).

Lors de ma première visite en septembre 2008, un dense liseré végétal, formé par le feuillage des rejets, entourait le peuplement de peupliers. À mon retour, en 2013, l'aspect extérieur de la peupleraie avait complètement changé (figure 8 haut).

¹⁸ *Ibid.*, pp. 13-17.

On découvrait, en s'approchant, un ensemble de brins fins et élancés, d'une blancheur éclatante, se détachant sur le fond sombre du boisement qui s'étendait derrière eux. Cette composition était le résultat d'une intervention d'Erik Svensson réalisée au printemps 2013. Il avait coupé la plus grande partie des rejets, il n'en avait laissé qu'une étroite bande le long d'une ligne légèrement recourbée, et il avait enlevé les branches latérales sur 3 ou 4 mètres de hauteur.



Figure 7 : Rejets de *Populus x wettsteinii*. Ambiance intérieure.
 En haut à gauche : mai 2013, à droite : avril 2018 © C. Szanto.
 En bas : la colonnade retrouvée, juillet 2018 © G. Szaszák.



Figure 8 : Rejets de *Populus x wettsteinii* mis en valeur en bordure de parcelle (« bambous suédois »).
 En haut à gauche : septembre 2008. En haut à droite : mai 2013.
 En bas à gauche : juin 2014. En bas à droite : les brins vieillissants, octobre 2017 © C. Szanto

Le résultat était saisissant. Le rythme irrégulier des troncs clairs, la beauté soyeuse de leur surface aux tons changeant avec la qualité de la lumière, en ont fait un lieu au fort pouvoir évocateur. Avec la progressive disparition du pouvoir évocateur du carré de Dana, l'emplacement des brins de peuplier devint le lieu favori des visiteurs du Laboratoire de paysage, et on m'a raconté que les habitants des alentours y venaient parfois pour faire des photos de mariage. En 2014, Erik Svensson et son stagiaire Oskar Gustavsson réalisèrent une opération similaire de l'autre côté de la parcelle. En coupant certains brins et en en conservant et en nettoyant d'autres, ils transformèrent un chemin bordé de végétation en belvédère sur le paysage agricole voisin, avec une vue rythmée par les quelques brins élancés (figure 9).

Entre temps, la première intervention évoluait. Après quelques années, les tiges de peuplier s'épaissirent et se craquelèrent. Ils ont aujourd'hui perdu leur rythme et leur écorce son chatolement. Svensson sera probablement amené à le transformer, comme il a dû le faire avec le carré de Dana.



Figure 9 : Rejets de *Populus x wettsteinii*, chemin de bordure.
Avant et après l'intervention, 2014. © Clichés de à gauche, O. Gustavsson, à droite : C. Szanto

Sculpter la forêt

Les autres intervenants du programme « jeunes gestionnaires pour des jeunes forêts » étaient deux étudiants en arts plastiques, Linn Gustavsson et Fredrik Stridh. Leur cahier des charges leur demandait de s'engager sur trois ans pour travailler avec la forêt comme matière première vivante. Dans un premier temps, ils devaient imaginer une action artistique qui ne consistait pas à poser une œuvre dans la forêt, mais à sculpter la matière forestière elle-même, utilisant des techniques forestières (taille, coupe, etc.) dans un but artistique¹⁹. Ils devaient ensuite revenir deux années de suite pour voir comment les arbres qu'ils avaient taillés et leurs voisins avaient réagi à leur intervention, et adapter leur projet en réponse à cette réaction de la végétation (figure 9). (Après trois ans, le travail fut repris par le gestionnaire de la forêt).

Ces exemples montrent la création de lieux qui jouent avec l'ambiance environnante pour créer une variété de surprises spatiales. L'expérience des visiteurs est d'autant plus forte que ces lieux s'opposent plus distinctement à leur environnement immédiat. Et pourtant il ne s'agit que d'actions simples faites des gestes forestiers. Les seuls ajouts sont, par endroit, l'utilisation d'un matériau de sol différent ou le placement d'un banc.

¹⁹ Ceci rejoint ce que Karine de Barbarin, intervenante à la journée d'étude du GHFF en 2017, a nommé « sylvisculpture ». V. Dassié et Y. Poss, « Forêt, arts et culture : l'esprit des lieux », *Cahier du GHFF Forêt, Environnement et Société* n° 28, 2018, pp. 6-13.



Figure 10 : Interventions artistiques.

En haut : clairière de Fredrik. En bas : clairière de Linn. Mai 2013 © C. Szanto

Chacune de ces interventions est une interprétation esthétique des conditions forestières existantes au moment où elle a été imaginée et réalisée. Elle n'est que le reflet d'un moment particulier dans l'histoire longue de la forêt. Accompagnant l'évolution du milieu forestier, elle est elle-même amenée à se transformer.

À ces actions qui avaient une claire intention artistique, se sont ajoutées d'autres, au quotidien, que l'on pourrait qualifier de « gestion créative discrète », et qui jouent également un rôle important dans l'expérience des ambiances forestières²⁰.

Connaissance, appréciation, expérience – la forêt et son public

À l'origine de la création d'Alnarp et du désir d'offrir l'occasion d'une expérience vécue de la diversité forestière se trouve la conviction de la nécessité d'une pensée dynamique sur le monde. Cette conviction, portée par la dynamique évolutive du paysage – et ici, plus particulièrement, du paysage forestier – permet de poser des questions *situées* et en constant devenir et de proposer des solutions elles aussi *situées* et en constant devenir.

²⁰ Sur ces expériences, voir C. Szanto, 2017, *op. cit.*

Chaque aménagement, par les choix qui sont faits, délimite et à la fois ouvre le champ des possibles : possibles en terme de culture forestière et de création spatiale, nous l'avons vu, mais aussi de relation hommes-forêts par le loisir, l'enseignement et la recherche. Par la richesse et la variété de ses ambiances forestières, par les expériences inattendues et souvent puissantes qu'offrent ses clairières, le Laboratoire de paysage d'Alnarp semble toucher profondément ses visiteurs, qu'il s'agisse de concepteurs paysagistes, de professionnels de la forêt, ou même de simples promeneurs²¹. Cette rencontre, par l'enthousiasme qu'elle suscite, a pu parfois bouleverser leur relation à la forêt.

Dans l'optique du rôle croissant que joue le loisir dans l'éventail des fonctions forestières, des expériences ont porté sur les diverses formes de dialogue qu'il est possible de mettre en place entre les différents acteurs (gestionnaires, experts, chercheurs, visiteurs, etc.). L'expérience *in situ* joue un rôle primordial. Ainsi, à Sletten, l'aménagement de chemins dans une plantation d'une vingtaine d'années a mis en jeu un parcours sur le site avec tous les acteurs. Ailleurs, d'autres formes d'échanges ont également été mises en œuvre²². Roland Gustavsson et ses collaborateurs se sont en particulier intéressés aux différents modes de visualisation²³, et plus spécifiquement au profil de coupe (« profil diagram »), développé par Gustavsson jusqu'à un niveau de détail d'une extrême finesse qui lui a permis d'étudier l'évolution morphologique d'arbres forestiers sur une quarantaine d'années²⁴. Ce type de dessin, grâce à la clarté de son message, a pu être utilisé dans des contextes variés : dans l'enseignement de projet²⁵, en recherche²⁶, en formation continue pour forestiers²⁷ ou dans des ateliers participatifs, à Alnarp mais aussi ailleurs²⁸.

Le Laboratoire de paysage d'Alnarp n'est pas le seul exemple de ce genre d'expérimentation. Cependant, il présente une double originalité. D'une part, il s'est construit de façon réfléchie et volontairement dynamique à la croisée d'un grand nombre de questionnements différents, liant projet, gestion, art, enseignement, et participation du public. Si aucun de ces thèmes n'est nouveau en soi, car ils intéressent depuis longtemps un grand nombre d'acteurs (il suffit pour s'en rendre compte de lire les thèmes traités par le GHFF depuis une vingtaine d'années), c'est leur combinaison et leur imbrication qui rendent la démarche du laboratoire originale. D'autre part, grâce à son implantation universitaire et grâce à l'implication continue de R. Gustavsson et de ses collaborateurs, puis, aujourd'hui, de ses anciens étudiants, grâce enfin à l'attitude de questionnement à la fois rigoureuse et ouverte de tous ces acteurs, il a pu continuer et il continue encore à évoluer et à nourrir une grande variété de réflexions.

²¹ Ces questions rejoignent celles qui ont été soulevées au cours des trois journées d'études organisées par le GHFF autour de la thématique « forêt, arts et culture », en particulier : V. Dassié et Y. Poss, *op. cit.*

²² H. Mellqvist, 2017. *The connoisseur method – A study on long-term participation in landscape planning*, Doctoral Thesis, Acta Universitatis agriculturae Sueciae, 2017:55. <https://pub.epsilon.slu.se/14356/>

²³ L. Tyrväinen, R. Gustavsson, C. Konijnendijk, Å. Ode, « Visualization and landscape laboratories in planning, design and management of urban woodlands », *Forest Policy and Economics* Nr. 8 (2006), pp. 811–823.

²⁴ R. Gustavsson, « The Touch of the world: Dynamic vegetation studies and embodied knowledge », *JoLA*, Spring 2009, pp. 42-55.

²⁵ Par exemple, le mémoire de master de E. Halling, <https://stud.epsilon.slu.se/11651/>

²⁶ Par exemple, le développement de différentes espèces en plantation monospécifique et mixte : B. Wiström et D. Pålsson, « Structural development and visual qualities in young forest stands », in: C. Konijnendijk et H. Jóhannesdóttir (dir.), *op. cit.*, pp. 111-130.

²⁷ A. B. Nielsen, *Understanding and Communicating Forest Stand Structure. Lifting barriers for nature-based forest management*, Danish Centre for Forest, Landscape and Planning, Hørsholm: Forest & Landscape Research n°36, 2006, <http://191.98.188.189/Fulltext/6690.pdf>.

²⁸ Par exemple à Ronneby, une ancienne ville d'eau au sud-est de la Suède. H. Mellqvist, 2017, *op. cit.*

ET APRÈS ?

Yves POSS¹

Après trois journées d'études, le GHFF a fermé le cycle « Forêt, arts et culture ». Il n'a pas épuisé le sujet, à peine abordé quelques thèmes. Il y a déjà bien longtemps que Héraclite a relevé que « la nature aime à se cacher »². Deux questions, exprimées dans nos appels à contributions, sont restées orphelines : ce fut une déception. Les rappeler ici est une incitation à ce qu'elles puissent être reprises, enrichies, lors de rencontres ultérieures.

À quels modèles de société renvoient les modèles de gestion que proposent les aménageurs forestiers ? En quoi les œuvres d'art à sujet forestier participent-elles à un projet plus global de construction des sociétés humaines ? Il s'agit d'une part de s'interroger sur la gestion forestière, et d'autre part, d'écouter ce qu'expriment les œuvres d'art.

Ceci sera exprimé avec toutes les limites d'un amateur, d'un forestier.

La gestion forestière : expression d'une vision du monde ?

Il avait été souhaité que soient interrogés les modèles sociétaux sur lesquels se fondent les choix sylvicoles.

Non pas tant pour les parties de forêts qui sont conservées, protégées : forêts dites primaires, massifs exclus des interventions de gestion ou anciennes zones cultivées mises en réserve. Ce retour au Paradis terrestre, cette quête d'une Nature devenue férale, cette hétérotopie du naturel ont inspiré de nombreux auteurs³, ont fait l'objet de riches commentaires⁴. Les débats, s'ils restent vifs, sont assez bien documentés.

Ce qui n'est pas le cas pour les actes positifs de gestion. Alors que depuis Auguste Comte, la part du sensible dans les décisions individuelles est reconnue : « agir par affection, et penser pour agir »⁵. Quelle vision de l'homme, quelles relations avec la nature sont sous-jacentes aux choix entre les traitements sylvicoles ? Car « mythes et religions font partie

² La nature aime à se cacher, *phusis kryptesthai philei*, sentence d'Héraclite d'Éphèse (Ve siècle avant J.C.), commentée par Pierre Hadot dans *Le voile d'Isis, Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Paris : Éditions Gallimard, 2004, 515 p.

³ Jack London, John Muir, Henry David Thoreau, Alexander von Humboldt...

⁴ Philippe Descola, Bruno Latour, Rémy Beau...

⁵ Auguste Comte, *Système de politique positive*, édition originale en quatre tomes, Paris : Carilian-Gœury et V. Dalmont, 1851-1854, I, 688, III, pp. 78-79

du tissu physique et praxique des sociétés »⁶ : les tensions qui existent dans la préférence entre les traitements, qu'il soit régulier ou irrégulier, pourraient renvoyer à de tels engagements fondamentaux.

Dans le traitement irrégulier, la concurrence entre les tiges est primordiale. Le diagnostic de chaque arbre est largement fondé sur le diamètre. La sélection se fait au profit des meilleurs éléments. Le contrôle porte sur la répartition des diamètres par unité de surface, adossé à la surface terrière. Avec une telle gestion, la forêt paraît immuable, mais la concurrence entre les individus est évaluée : l'appréciation personnelle du forestier est essentielle.

Le traitement irrégulier serait-il une mise en application anthropologique des principes de la sélection naturelle (qui ont donné lieu aussi aux théories évolutionnistes) dans laquelle l'homme dominerait la nature ? Ou au contraire une soumission de l'homme aux principes d'évolution de la nature ? Il pourrait correspondre à une idéologie progressiste de la mise en concurrence (perspective du capitalisme) ou à celle, utopique, de l'équilibre naturel (dans une vision plus romantique).

Par contre, dans un traitement régulier, le peuplement est suivi par son âge, avec des surfaces par parcelles, ou à la rigueur par parquets. Le renouvellement est connu par la mise en régénération et la constatation que celle-ci est acquise. Le vieillissement peut être observé, dans des futaies où les colonnes des troncs prennent des allures de cathédrale. Mais les successions des générations témoignent aussi du temps qui passe, que tout être vivant est mortel. Les stades des peuplements peuvent être agrégés, et être appréciés aux divers niveaux territoriaux, massif, triage, voire au-delà.

Serait-ce, ici, une mise en application des principes de la rationalité et du positivisme ou une dictature de l'homme sur la nature ?

Il faudrait relire les théories des traitements sylvicoles pour apprécier en quel terme ils sont pensés par ceux qui les proposent. N'y aurait-il pas des correspondances de ces modes d'intervention en forêt avec des modèles sociétaux, qui mériteraient d'être explicités ? Peut-être que leur lecture varie aussi selon les époques ? Des oppositions existent entre les gestions pratiquées ou prônées, entre des modèles sylvicoles portés par le discours public, voire les associations, et la pratique au quotidien de certains propriétaires : si ces divergences ont pour origine des « visions de l'homme » différentes, des relations à la nature, ou plus précisément avec le Terrestre⁷, fort diverses, ces débats forestiers ne peuvent guère être compris si celles-ci restent tues, si les motivations profondes restent implicites. Et sans compréhension des fondements les interprétations restent aussi superficielles. Les choix pour résoudre les problèmes se rétrécissent et les conflits deviennent insurmontables : car les tentatives de dialogue aboutissent souvent à des « dialogues de sourds » seulement.

Une première approche verrait dans le traitement régulier un choix de mathématicien, avec une organisation du travail taylorienne. Le souhait de contrôler en permanence l'état de ses peuplements rapproche aussi du Panoptique : à l'origine « une surveillance permanente de tous par un seul homme »⁸, qui s'élargit à l'idée « d'imposer une conduite quelconque à une multiplicité humaine quelconque »⁹.

⁶ Edgar Morin, *la Méthode, 1- La Nature de la Nature*, Paris : Éditions du Seuil, 1977, p.461

⁷ Bruno Latour, *Où atterrir, Comment s'orienter en politique ?*, Paris : Éd. la Découverte, 2017, p. 101.

⁸ Jeremy Bentham, *Le Panoptique*, 1780, traduit par Christian Laval, Paris : Mille et une nuits, éd. , 2002).

⁹ Michel Foucault, *Surveiller et punir : Naissance de la prison*, Paris : Éditions Gallimard, 1975, cité par Gilles Deleuze, *Foucault*, Paris : Éditions de Minuit, 1986/2004, p.41.

Pour le traitement irrégulier, peuvent être évoqués deux fondements un peu contradictoires. L'un serait libéral, individualiste : chaque propriétaire est maître chez lui, et l'expertise personnelle est primordiale. L'autre serait plutôt anarchisant, libertaire. Chaque fois, la liberté de choix adaptée au peuplement est revendiquée, « les opérations normales (éclaircies, régénération) sont faites partout où elles s'imposent »¹⁰, le refus de tout aménagement, de toute norme est compensé par les initiatives du forestier sur le terrain¹¹.

Ce ne sont que de premières hypothèses, posées pour engager une telle recherche. Car la diversité des interventions de gestion, dans l'histoire, et selon les régions forestières, est d'une immense richesse. Il est présomptueux, sans étude plus avancée, d'avancer les croyances auxquelles elles pourraient renvoyer, sur l'homme, et sur les relations, échanges ou agressions de celui-ci vis à vis de la mince pellicule d'atmosphère et de croûte terrestre où se concentrent tous les vivants¹².

Entre autres mythes et récits, faudrait-il faire appel à Prométhée et à Orphée ? Prométhée, qui, « se consacrant au service des hommes, dérobe, par la ruse ou la violence, les secrets divins. Cette attitude a revendiqué très tôt sa légitimité en affirmant le droit des hommes à dominer la nature »¹³ ; « métaphoriquement le refus de la nature de livrer ses secrets est interprété comme une attitude hostile à l'homme. La nature s'oppose à l'homme et il faut la vaincre et la dompter »¹⁴. La connaître par la science moderne est un moyen majeur pour en devenir maître.

Avec Orphée, « si la nature veut se cacher, c'est notamment parce que la découverte de ses secrets est un danger pour l'homme. En intervenant techniquement dans les processus naturels, l'homme risque de les troubler, et, pire encore, de déchaîner des conséquences imprévisibles. Dans cette perspective, c'est l'approche philosophique ou esthétique, le discours rationnel et l'art, deux démarches qui ont leur fin en elles-mêmes et qui supposent une attitude désintéressée, qui seront les meilleurs moyens de connaître la nature. À côté de la vérité scientifique, il faudra ainsi admettre une vérité esthétique qui procure une authentique connaissance de la nature »¹⁵.

Réflexion faite, la césure n'est pas nette entre les deux mythes : deux préceptes forestiers les intègrent peu ou prou. « Imiter la nature, hâter son œuvre »¹⁶, et « on ne commande à la nature qu'en lui obéissant »¹⁷. Naturellement, parce que, dans les cultures dites occidentales, l'humanité est à la fois Prométhée et Orphée. Les deux mythes racontent notre perception particulière au monde. « Nous sommes à la fois « maître » de la nature (ou du moins nous nous efforçons de l'être) et dans la nature, comme un élément parmi les autres (ou du moins nous espérons ainsi pouvoir vivre de la poésie du monde) »¹⁸.

¹⁰ Pierre Cochet, *Étude et culture de la forêt*, 1965, cité par Georges Touzet, « La sylviculture proche de la nature, polémique actuelle, vieux débats », *Revue forestière Française*, XLVIII – n° sp. 1996, p. 26.

¹¹ Georges Touzet, *ibid.*, p. 28.

¹² Bruno Latour, *ib.*, p. 101.

¹³ Pierre Hadot, *Le voile d'Isis, Essai sur l'histoire de l'idée de nature*, Paris : Éditions Gallimard, 2004, p. 405

¹⁴ *Ibid.*, p. 406.

¹⁵ *Ibid.*, p. 406

¹⁶ Bernard Lorentz & Adolphe Parade, *Cours élémentaire de la culture des bois*, Paris : Huzard, Deuxième édition, 1839.

¹⁷ Francis Bacon, *Novum Organum*, I, § 129, 1620, introduction, traduction et notes par M. Malherbe et J.-M. Pousseur, Paris : PUF (Épiméthée), 1986.

¹⁸ Nicole Huybens, comm. personnelle, courriel de commentaires sur cette conclusion, 19 décembre 2017.

Les traitements forestiers contemporains s'adosent à des motifs techniques ou économiques parfois fragiles, comme s'ils étaient les seuls à permettre une « décision optimale ». Cependant, la contribution des postures éthiques ou philosophiques reste dans l'ombre, et ce cryptage d'éléments anthropiques fondamentaux rend les décisions de gestion difficilement consensuelles. Il y aurait place, sur ce thème, pour un programme de recherches.

Une écoute des œuvres d'art

D'autre part, ce cycle « Forêt, arts et culture » aurait pu, plus largement, enrichir la compréhension de ce que peuvent nous dire les œuvres d'art présentant la forêt, les forêts. À titre d'exemple, il va être tenté d'expliquer ce qu'ont semblé exprimer une tapisserie et deux tableaux, ce qui a pu être entendu comme suit :

« Écouter avec cet œil que tout artiste a dans le dos »¹⁹, disait Paul Claudel.

Ces interprétations ne sont qu'une esquisse pour que d'autres, plus experts, contribuent à nourrir la réflexion et peut-être les connaissances, ce qui permettrait une gestion forestière mieux éclairée, pas seulement par les Lumières, mais aussi par tout ce qui fait notre culture.

Dix tapisseries, datées du XVI^e siècle, ont été retrouvées au château de la Trémolière, à Anglards de Salers (Cantal), où elles peuvent être visitées. Elles ont été exposées, du 15 février au 21 mai 2017, au musée Bargoin de Clermont-Ferrand. Ces « verdure », « emblématiques de l'art de la tapisserie d'Aubusson au Moyen Âge, sont aussi un instantané du rapport de l'homme occidental à la nature »²⁰. Au milieu d'une forêt peuplée d'une faune très riche, locale, exotique ou imaginaire, on n'aperçoit que les murs crénelés d'un château. Ou bien serait-ce une ville ?



Le Cygne et le Serpent, dans le Bestiaire fantastique d'Anglards-de-Salers (Cantal), en dix tapisseries d'Aubusson du XVI^e siècle, photo © Pierre Soissons

¹⁹ Paul Claudel, « L'Œil écoute », in Œuvre en prose, Paris : Éd. Gallimard, coll. Bibl. de la Pléiade, p. 197.

²⁰ Charlotte Croissant, *Verdures, du tissage au pixel*, catalogue de l'exposition du Musée Bargoin, 15 février au 21 mai 2017, Clermont-Ferrand, 31 p.

Il y a une sorte d'opposition entre l'homme, enfermé, et la nature, exubérante. Est-ce l'expression du besoin de protection des hommes contre la férocité du sauvage, de la wilderness ? Ou au contraire un appel à sortir des murs, à aller voir au dehors, à se tourner vers la forêt ? Est-ce une évocation des mots de Saint Bernard ? « Tu trouveras dans les forêts plus que dans les livres. Les arbres et les rochers t'enseigneront les choses qu'aucun maître ne te dira »²¹ ?



Birkenwald, tableau de Gustave Klimt (1903),
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Gustav_Klimt_006.jpg

Cette *forêt de bouleaux en automne* a été peinte en 1903 par Gustav Klimt. À l'ombre des arbres surgissent, au premier plan, quelques fleurs bleues. Est-ce l'éclosion de la Sécession viennoise, malgré la domination de l'Académie de peinture dans l'Empire austro-hongrois ? Ou le peintre a-t-il voulu nous exprimer l'importance de laisser leur place aux jeunes pousses, aux individus différents ? Serait-ce une autre façon d'exprimer la pensée d'Antoine de Saint-Exupéry, sur Mozart assassiné²² ?

²¹ Bernard de Clairvaux, *Lettre 106 (à Henry Murdach)*, in Œuvres complètes, Paris : Vivès, vol. 1, 1873, § 2, p. 159 (trad. modifiée).

²² Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des hommes*, Paris : Gallimard, 1939.



Maurice Denis, Paysage aux arbres verts, peint en 1893,
il appartient au Musée d'Orsay

Maurice Denis a créé en 1893 ce *paysage aux arbres verts*, dit aussi *les hêtres de Kerduel*. Dans un monde où les dominants laissent avancer une foule, plus ou moins voilée, peut-être avec les yeux bandés, un individu s'écarte, pour rejoindre l'ange. Il serait ainsi possible de se frayer, chacun, son propre chemin ? Dans ce cas, une aide pourra apparaître, te donner la main pour franchir le mur, sortir, et t'évader. Ou serait-ce le mythe de la Caverne de Platon, revisité ?

Après ce cycle de trois ans, il reste bien des questions. Le thème de relations entre la forêt, l'art et la culture n'a pu recevoir que quelques évocations, quelques éclairages, qui auront suscité l'envie d'en poursuivre l'enrichissement : c'est tout l'espoir de ses initiateurs²³.

²³ Cette conclusion n'aurait pas existé sans l'aide, sans l'appui, sans les commentaires de Christine Bru-Malgras, Patrice Cayre, Véronique Dassié et Nicole Huybens : qu'elles et il en soient chaleureusement remerciés : j'ai fait mon possible pour les écouter.

DANS LES PAS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU JURA

Journée d'études de terrain

THÈME

2

*Journée d'études de terrain des 24 et 25 mai 2018
Lons-le-Saunier*

UNE INVITATION À PRENDRE LE CHEMIN DES ARCHIVISTES DANS LE JURA

Patricia GUYARD¹

Le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises a décidé de placer plusieurs de ses travaux et sorties de l'année 2018 sous le thème « Retour aux sources de l'histoire forestière ». Il n'a certes jamais négligé les écrits ni les « archives du sol » et l'examen des forêts actuelles pour en comprendre le passé ou l'état. Mais il est normal aussi qu'il les sonde de nouveau à l'aune de démarches scientifiques, d'outils techniques et informatiques de notre temps, comme à celle de l'enrichissement et de la diversification des archives disponibles à la recherche². Ces deux voies ouvrent des gisements d'informations nouvelles qu'il faut apprendre à confronter les uns aux autres, ou plutôt étudier les uns avec les autres.

La nouveauté des techniques d'étude en forêt, les seules qui livrent de véritables archives forestières, produites par la forêt elle-même, est assez discernable même du grand public. Les avancées d'une collecte d'archives diversifiée sur les forêts, celles produites par l'homme au cours de son action sur la forêt ou dans celle-ci, et de leur mise à disposition sont-elles aussi perceptibles des chercheurs, des propriétaires, gestionnaires et exploitants forestiers ? On multiplie les outils d'investigation sur le terrain et de traitement en masse des données écrites et cartographiques sur la forêt. Pour autant, s'interroge-t-on sur les raisons et les conditions de la tradition des écrits et à présent des données numériques et de leur présence, notamment dans les services d'archives ? Sur leur collecte, leur classement, leur préservation, toute action qui conditionne l'exploitation de ces sources ?

Quant à l'archiviste, à l'interface des institutions ou personnes productrices d'archives et des chercheurs, participant lui-même des uns et des autres, lui qui est à la manœuvre pour sauvegarder dans une

¹ Directrice des Archives départementales du Jura.

² On citera ici les ouvrages de référence que sont, du point de vue institutionnel, *Les Eaux et Forêts du 12^e au 20^e siècle*. Paris, CNRS, 1990, 768 p. ; du point de vue archivistique, Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (André Corvol et Isabelle Richefort, dir.), *Nature, environnement et paysage. L'héritage du XVIII^e siècle. Guide de recherches archivistiques et bibliographiques*. Paris, L'Harmattan, 1995, VII-295 p. (collection Alternatives rurales) et enfin Archives de France et Institut d'histoire moderne et contemporaine (André Corvol, dir.), *Les sources de l'histoire de l'environnement. Le XIX^e siècle*. Paris, L'Harmattan, 1999, XXII-504 p.

agence de l'ONF, une maison forestière, le grenier d'une mairie, les bureaux d'une scierie, la cave d'un propriétaire forestier, ce qui constitue peu ou prou un patrimoine écrit forestier, il s'interroge. Quel usage sera fait de ces documents comme de tous ceux qu'il a mission de recueillir, préserver, mettre à disposition du public ? Quel public pour les lire ? Ces documents sur la forêt sont certes des bases solides pour l'historien, le géographe... Mais le propriétaire forestier et le gestionnaire en ont-ils, en auront-ils besoin pour les forêts d'aujourd'hui et de demain ? Les textes du passé – ou d'aujourd'hui - peuvent-ils, vont-ils servir le devenir de nos forêts ? Qu'en sera-t-il enfin de la collecte, de la pérennité et de l'exploitation par tous des données numériques désormais produites sur les forêts ?

Les journées des 24 et 25 mai 2018 aux Archives départementales du Jura puis en forêt des Moidons n'ont pas épuisé ces questions ; elles s'offraient du moins de les rendre sensibles à un public de chercheurs, de propriétaires, de gestionnaires, d'étudiants en BTS Gestion et protection de la nature, en suivant les pas de l'archiviste dans les sentiers qu'il emprunte pour accomplir ses missions professionnelles à l'égard d'archives relatives à la forêt et au bois sur 8 à 9 siècles, présentes dans une multitude de fonds d'archives, missions qui recèlent, en cette matière forestière, des aspects juridiques, techniques, institutionnels, métrologiques parmi les plus complexes qu'il ait à maîtriser. Ce faisant, ces journées devaient montrer que connaître la genèse et la tradition comme les conditions et les pratiques de collecte et de classement des documents – qu'elles soient institutionnalisées en France depuis la Révolution pour les archives publiques, ou volontaires et facultatives au sein des services publics d'archives dans le cas des archives privées - en augmente la critique positive interne, quelle qu'en soit l'utilisation. Et permettre aussi de voir que l'archiviste marche avec son temps ; peut-il faire autrement pour collecter aujourd'hui les documents utiles, voire nécessaires, demain ? Un pied dans le passé, parfois en plein Moyen Âge, oui, pour classer un fonds ou discuter – parfois de pied ferme - avec un chercheur ou un aménagiste ; mais un pied dans le présent aussi, pied à pied parfois avec les institutions nationales et locales, les papiers et données qu'elles produisent, l'évolution de leurs missions et de leurs structures internes, celle des technologies enfin, y compris dans son propre métier bouleversé par le numérique.

Accueillir dans le Jura le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises n'était pas un hasard. Les Archives départementales ont des liens permanents depuis plus de 15 ans avec l'ONF du Jura pour collecter et classer les dossiers de ses services et aider l'ONF à gérer ses documents en ses locaux. Elles ont élaboré la partie historique d'une exposition organisée par le Centre régional de la propriété forestière en 2011, année internationale de la forêt, suivie de conférences au siège du Département. Elles ont co-organisé avec le groupe de recherche Franche-Bourgogne en 2014 une journée d'étude au même lieu sur les paysages forestiers jurassiens et comtois du XI^e siècle à nos jours. Surtout, comme le rappelait Mme Péliissard, Vice-Présidente du Conseil départemental du Jura chargée de la Culture, en ouvrant ces journées, et Monsieur Delannoy, directeur de l'agence de l'ONF du Jura, la forêt est omniprésente dans l'histoire et la géographie de la Franche-Comté et du Jura ; elle y demeure une ressource économique majeure que le Département entend accompagner et stimuler, l'ONF gérer et exploiter au mieux dans l'intérêt des propriétaires privés et publics comme des forêts. Aucun responsable d'archives

départementales comtois ne peut ignorer l'économie forestière qui parcourt les âges jusqu'à aujourd'hui, ni que les archives conservées sont empreintes de la présence forestière, ni qu'il doit étendre leur collecte auprès des acteurs publics et privés de son temps.

Trois temps ont scandé cette tournée tant intellectuelle que physique avec le GHFF avec la participation de nombreux membres de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est. Un temps d'explicitation des missions d'un archiviste départemental illustrées par des exemples sur les archives relatives à la forêt ; un temps de présentation de la diversité des types d'écrits et des fonds relatifs à la forêt à partir de la forêt domaniale des Moidons, de la fin du XV^e siècle à nos jours, qui doit la précocité des informations sylvicoles à son sujet à son affectation aux salines de Salins comme de nombreuses forêts situées à 20 km à la ronde de cette commune, salines à l'histoire médiévale desquelles a introduit le Professeur Pierre Gresser ; un temps enfin de parcours de quatre stations différenciées de cette même forêt des Moidons, désormais très enrésinée, guidés par M. Koch-Malblanc, responsable de l'unité territoriale de l'ONF à Champagnole et Mme Nicod, responsable des aménagements à l'ONF du Jura, pour confronter visuellement les aspects passés connus de cette forêt avec son état actuel, transformé par l'évolution de l'utilisation de ses ressources et l'application pratique de règles ou principes sylvicoles. La visite des salines de Salins, classées au Patrimoine mondial de l'UNESCO, où tant de « chevasses » et « fassins » de bois ont brûlé pour chauffer la « muire » recueillie du Moyen Âge au début du XIX^e siècle, s'imposait pour clore ces journées.

DANS LES PAS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU JURA

Patricia GUYARD¹

Vous avez dit archives ? Une définition légale, des institutions bicentennaires

Les archives conservées dans les services publics d'archives ont rarement été produites par et dans ces centres... Une évidence pour rappeler que les archives ne sont pas données en soi ; elles ont eu une ou plusieurs vies avant leur arrivée aux Archives où elles en ont une autre. En France, la vie, la sélection, la destruction, la conservation définitive, la description, la communication, la réutilisation des documents publics sont très contrôlées, réglementées voire normées, codifiées depuis 2004, avant, pendant et après leur arrivée aux Archives. C'est en France pour la première fois que le mot archives a reçu une définition légale, le 3 janvier 1979, au premier article de la loi synthétisant et modernisant le déjà lourd corpus législatif régissant les archives publiques depuis la Révolution française, articulant les missions et objectifs des services publics d'archives français et leur collaboration avec tous les services publics du pays, enfin la communicabilité des documents. Cette définition a été complétée en 2008 pour inclure la donnée numérique. Désormais, l'article L. 211-1 du livre 2 « Archives » du Code du patrimoine livre cette définition : « Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité » ; l'article L. 211-2 explicite le but de leur collecte : « La conservation des archives est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche ».

Notre système actuel avec plusieurs des valeurs qui y sont attachées, est né à et de la Révolution française. La Nation a voulu centraliser et professionnaliser la conservation des documents des administrations au sein d'institutions publiques spécialisées, rattachées au ministère de l'Intérieur jusqu'en 1881 : au niveau de l'Assemblée nationale et de

¹ Directrice des Archives départementales du Jura.

l'État, les Archives nationales (29 juillet 1789 et 7 messidor an II), et dans chaque chef-lieu de département en l'an VI, les Archives départementales relevant directement du préfet dès 1800. Deux missions sont assignées à ces services. D'une part, recueillir et conserver les papiers séquestrés au sein des administrations ministérielles et provinciales d'Ancien Régime, toutes abolies par le régime révolutionnaire, ceux des corporations laïques et religieuses dissoutes par la loi Le Chapelier en 1791, ceux des établissements ecclésiastiques réguliers et séculiers nationalisés le 10 octobre 1789 puis supprimés ; se sont ajoutés les papiers séquestrés sur les particuliers en mauvais terme avec le nouveau régime : émigrés et condamnés... ces archives forment nos fonds « anciens ». D'autre part, collecter les documents publics des nouvelles institutions dès que celles-ci n'y auront plus recours. Les buts ? faire cesser l'éparpillement des documents des institutions et leur fréquente privatisation par leurs responsables au risque d'obérer l'action publique, et au contraire, mettre à disposition des nouvelles administrations anciens titres et dossiers dont elles pouvaient avoir besoin ; en finir avec le secret d'État absolu ; garantir l'accès gratuit à tout citoyen sans condition d'âge, de nationalité, de fortune, de diplôme, aux documents publics, comme à la loi par le *Moniteur*, aujourd'hui le *Journal officiel* ; documenter l'histoire de la Nation, ce qui permet de limiter les « brûlements » initialement encouragés de chartriers seigneuriaux, d'églises et de couvents, ou les archives d'institutions vilipendées, telles les maîtrises des eaux et forêts...

Si beaucoup d'administrations ont longtemps gardé par devers elles les dossiers de celles qui les précédaient par nécessité de gestion, identité de bâtiments et de missions, les principes révolutionnaires ont été maintenus, rappelés et affermis aux XIX^e et XX^e siècles. Le décret du 21 juillet 1936 stipula qu'aucune administration ne pouvait se soustraire au versement de ses dossiers clos, ni même les Hypothèques, l'Enregistrement, les Ponts et chaussées ou... les Eaux et forêts, tous réputés pour leur tendance à ignorer ce pan de la législation commune...



Archives départementales du Jura. Salle de conférence et salle de lecture où les documents ont été présentés, mai 2018 (cl. Etienne Laroche, Département du Jura)

La répartition des documents publics et le contrôle scientifique et technique de l'État

Les services publics d'archives ont l'obligation de collecter les documents faisant titre ou nécessaires à la recherche historique produits ou reçus par les administrations, établissements et entreprises publiques, les officiers ministériels, les organismes privés chargés de missions de service public, ces institutions et personnes publiques ayant l'obligation de les y verser, tout en en restant propriétaires. La loi organise la répartition de ces archives entre les services publics d'archives à compétence nationale (Archives nationales à Paris, Pierrefitte et naguère Fontainebleau ; Archives nationales d'Outre-Mer (anciennes colonies) à Aix-en-Provence), les Archives départementales, et les services d'archives municipales, intercommunales et régionales constitués. Le principal critère de répartition des fonds est le ressort territorial des compétences de leurs producteurs.

Communes, intercommunalités, Régions ayant instauré un service d'archives en leur sein y conservent les archives de leurs seuls services ; si elles n'en ont pas constitué, elles déposent leurs dossiers aux Archives départementales territorialement compétentes selon des dispositions spécifiques de délai et de statut. Les Archives départementales accueillent par versement les archives des services du Département, collectivité à laquelle elles sont rattachées depuis la loi de décentralisation de 1982, celles de toute institution publique départementale, régionale voire nationale d'État ayant son siège dans le département, celles des officiers ministériels (notaires, huissiers, avoués) sis dans le département, et par dépôt celles des communes, régions, intercommunalités dépourvues de service d'archives. Les Archives nationales accueillent les documents du gouvernement, des administrations centrales, des entreprises et établissements publics d'envergure nationale, siégeant à Paris.

Ainsi, l'ancienne administration générale des Eaux et Forêts du XIX^e siècle à 1964, qui relevait du ministère des Finances jusque 1881 environ, puis du ministère de l'Agriculture avec ou sans commerce et industrie, a vu ses archives centrales, non détruites dans l'incendie des Tuileries, siège du ministère des Finances, en 1871, collectées aux Archives nationales, site historique de Paris (et désormais Pierrefitte) puis site de Fontainebleau de 1940 à 1964 ; les archives de ses conservations et de leurs subdivisions territoriales, en revanche, sont collectées par les Archives départementales. Il en est de même des papiers de l'Office national des forêts ayant vocation à rejoindre les Archives nationales, tandis que ceux de ses agences avec ses subdivisions vont aux Archives départementales où elles siègent, que leur ressort soit départemental (cas du Jura) ou supradépartemental. Les administrations centrales du ministère de l'Agriculture versent aux Archives nationales leurs dossiers, les anciennes directions départementales de l'Agriculture et de la forêt et les actuelles directions départementales des territoires aux Archives départementales, les directions régionales de l'Agriculture aux Archives départementales chefs-lieux de région.

Les incessantes évolutions institutionnelles (acte II de la décentralisation, révision des politiques publiques de l'État, mises en avant des intercommunalités, loi NotrE, fusions des Régions puis des services régionaux de l'État, communes nouvelles) bouleversent les schémas antérieurs de répartition calqués sur l'organisation administrative très homogène du pays depuis la Révolution. Transferts, regroupements, abandons de compétences et de services entiers, différemment selon

les lieux, obligent les archivistes à pister les dossiers dans les administrations, mettent à mal la notion de fonds d'archives d'un service public, et compliqueront singulièrement la recherche à venir, par les gestionnaires et les historiens, des dossiers dispersés au gré des dévolutions successives de compétence. L'ONF connaît de telles modifications. Certes, le fait n'est pas nouveau. Le ressort de ses inspections, cantonnements et brigades d'hier n'a cessé de bouger, la gestion sur le terrain des forêts passant d'une subdivision à une autre, donnant du fil à retordre à l'archiviste, et à l'historien, l'un pour identifier, l'autre pour trouver les documents. Aujourd'hui directions territoriales et sites d'anciens chefs-lieux de région, agences et unités territoriales désignent autant de ressorts de compétences diverses non assis spécifiquement sur une région, un département, un arrondissement, pas plus que les unités de production d'étude, de développement et de travaux regroupées dans une agence d'étude à Dijon pour la Bourgogne-Franche-Comté. Où trouver demain les documents d'étude, d'aménagement, de gestion, d'exploitation forestière du Jura dans ce nouveau découpage supra et infra départemental ? à Lons, Besançon, Dijon ? ou Paris qui centraliserait à terme les données numériques ?

Le réseau des services d'archives n'échappe pas à la mise en mouvement générale. Une commune qui possède des forêts dépose les archives relatives à leur propriété et à leur gestion aux Archives départementales compétentes lorsqu'elles ont atteint 100 ans (50 ans depuis la loi du 16 juillet 2016), à moins qu'elle ait son propre service d'archives, auquel cas elle les y verse. Désormais, elle peut aussi les confier à un service d'archives constitué de l'intercommunalité dont elle dépend par transfert officiel de compétence ; si cela n'a pas cours pour le moment dans le Jura, la pratique existe dans d'autres départements alors que les périmètres des intercommunalités ne cessent d'évoluer...

Les services d'archives d'État ou de collectivités sont contrôlés au ministère de la Culture par l'actuel Service interministériel des archives de France (SiaF), administration centrale qui releva auparavant des ministères de l'Intérieur (Révolution à 1881) puis de l'Instruction publique (1881-1958). Les ministères des Affaires étrangères et de la Défense gèrent leurs propres archives ; depuis quelques années un comité interministériel des archives siège auprès du Premier ministre pour coordonner les actions de tous, notamment sur les archives électroniques.

L'État a aussi confié aux directeurs d'Archives départementales, fonctionnaires du ministère de la Culture (SiaF), l'exercice du contrôle scientifique et technique des documents et données publics présents au sein des administrations et dans les services d'archives des Communes, des intercommunalités et des Régions². Cette mission, exigeante et spécifique au modèle français, permet à l'archiviste, hors de son service, de veiller, sur pièce et sur place, à la bonne gestion des documents présents dans les institutions de son département, et, de fait, de préparer les collectes à venir. Il contrôle les conditions matérielles de rangement, conservation, accès, et même restauration des documents dans les locaux des administrations et des services d'archives susdits ; il vérifie que des documents publics à conserver définitivement ne sont pas éliminés ; son visa préalable est requis pour détruire les documents, afin de vérifier qu'il s'agit bien d'éliminables et que les délais minimaux de conservation de ces papiers dans l'administration sont respectés pour répondre à tout recours légal

² Les Archives départementales sont la seule institution en France qui relève d'une collectivité, mais dotée d'une mission d'État et d'un directeur d'État auquel sont adjoints un (cas du Jura) ou plusieurs cadres archivistes d'État (gros départements) pour exercer le contrôle scientifique et technique.

et besoin administratif. Il fait appliquer les instructions officielles et élabore des tableaux de gestion de documents publics en leur absence ou pour adapter celles-ci aux réalités des services concernés (cf. plus bas). Enfin, il est habilité à saisir la justice en cas de destruction volontaire, détournement, vol de documents publics, tout délit puni d'emprisonnement et d'amende par le Code pénal. L'efficacité de ce contrôle peut paraître limitée, car chaque directeur a des centaines d'institutions publiques à contrôler et ne dispose pas de moyen pour sanctionner une situation dégradée, sinon le Code pénal qu'il utilise avec... parcimonie vis-à-vis de collègues fonctionnaires. En fait, le contrôle ouvre un dialogue le plus constructif possible avec les institutions pour remédier de façon pragmatique à toute situation précaire, le cas échéant déclencher une collecte d'urgence.

Collecter les archives publiques... et privées

La collecte est sélective, car tout n'a pas même valeur et il serait impossible de conserver à terme tout écrit établi par toutes les institutions publiques. Des instructions interministérielles prévoient la durée minimale de conservation au sein des administrations de leurs documents, en fonction des prescriptions légales de contrôle, de recours, d'utilisation fiscale, pénale, médicale..., et des besoins propres du service concerné ; elles désignent les documents et dossiers à conserver définitivement de façon obligatoire parce qu'ils répondent aux critères de finalité de conservation indiqués à l'article L. 211-2 précité. Si l'intérêt justifie une conservation mais que le volume est très important et/ou le contenu très répétitif, une partie d'une série de même type de dossiers est sélectionnée de façon qualitative ou systématique (dossiers de procédure de justice par exemple, ou d'aides aux agriculteurs). Les dossiers non sélectionnés, et ceux qui ne revêtent aucun intérêt pour la recherche sont éliminables, l'élimination n'étant toutefois jamais obligatoire ; le service d'archives appelé à accueillir les documents peut décider avec le service producteur de conserver tout ou partie de documents dits éliminables au niveau national, parce que localement ils ont un intérêt spécifique (ainsi, les documents issus de la pratique de l'affouage en Franche-Comté), comblent une lacune de dossiers similaires qui auraient dû être conservés, etc. L'ONF a reçu une première instruction officielle le 16 juin 1972 co-signée par le directeur général des archives de France et le directeur administratif et financier de l'ONF³. Les DDA recevaient la leur dans la foulée de l'ONF, le 13 novembre 1972 ; les dossiers des 'questions forestières' générales, des forêts privées, des reboisements, des aménagements récréatifs entre autres y sont énoncés. En 1997, prenant en compte la variabilité progressive des organigrammes des DDA et l'évolution des compétences, une circulaire précisa le sort de dossiers d'aménagement forestier, de travaux de boisement, d'équipements pastoraux en montagne, de restauration de terrain en montagne⁴.

³ La circulaire AD72-2 du 26 juin 1972, soit 8 ans environ après la transformation de l'administration des Eaux et forêts en établissement public, pour assurer la préservation des documents générés par les services territoriaux de l'Office conformément au décret de 1936, publie un « Règlement pour le versement, le tri et la conservation des archives des services extérieurs de l'Office national des forêts [aux Archives départementales] » du 16 juin 1972 en 11 articles, conformes à la gestion de tout document public (versement obligatoire, visa préalable d'élimination etc.) et une annexe, le tableau énonçant les documents, les délais de conservation dans les services, leur sort final. Officiellement abrogée pour le SiaF, elle demeure pourtant à ce jour le seul texte officiel applicable de concert entre nos administrations.

⁴ Circulaire DGA/MCP/C97-1001 et AD 97-3 du 13 février 1997. Elle est partiellement modifiée par la circulaire du 9 décembre 2009 (instruction DAF/DPACI/RES/2009/023 sur les autorisations de défrichement).

Pour compléter des critères de sélection préconisés dans une instruction officielle, allonger des durées de conservation interne, décider la « non-élimination » de dossiers, recenser des documents absents, voire suppléer une instruction officielle déficiente, l'archiviste élabore avec l'administration concernée un tableau de gestion interne des documents qui aura le même usage et emporte les mêmes principes que les instructions officielles, pourvu qu'il soit validé par les Archives et cette administration. Ainsi, l'ONF a édicté en son sein des tableaux de gestion pendant sa profonde réorganisation de 2002 ; ils avaient l'avantage de tenir compte des échelons hiérarchiques et géographiques internes qui produisent chaque type de dossiers ou actes, ce qui n'apparaît pas dans le règlement de 1972. Dans le Jura, ces tableaux ont été retravaillés entre agents et cadres de l'ONF du Jura de tout échelon et les Archives pour tenter d'adapter ces consignes nationales unilatérales à la réalité du terrain ; l'exercice a été décevant car s'attacher à une situation structurelle précise expose à la caducité du tableau à la moindre modification d'organisation interne et à une faible application concrète du tableau sur les dossiers antérieurs à la dernière restructuration.

Instructions officielles et tableaux de gestion évoluent avec le temps : ils doivent intégrer les nouvelles compétences, leur transfert ou abandon, les déconcentrations et concentrations, la dématérialisation des données, à présent le Règlement européen de protection des données à caractère individuel... Leur durée de vie raccourcit avec l'accélération des réformes administratives ; mais ils doivent être conservés car ils s'appliquent à des dossiers clos dont l'administration n'a certes plus l'usage juridique, technique, administratif immédiat, mais qui sommeillent parfois dans ses caves et greniers depuis 10, 20, 30 ans et plus, alors qu'elle en a perdu la pratique sinon la mémoire, qu'il faut identifier, évaluer, sélectionner.

C'est précisément là, et plus encore quand il n'existe aucune instruction officielle, que s'exercent le savoir-faire professionnel de l'archiviste et l'acquis de son expérience, basés sur une connaissance fine et de longue durée du fonctionnement, des compétences et des procédures de l'administration concernée, tous établis par la loi et la réglementation qu'il saura chercher et consulter, nourri aussi du dialogue avec le personnel de cette administration, basés aussi sur la connaissance des fonds d'institutions bénéficiaires, complémentaires, de contrôle, ou de niveau hiérarchique autre, conservés dans son service et les autres services publics d'archives de même rang ou non, et basés enfin sur la critique interne des documents et dossiers qui en révèlent la fiabilité, l'éventuel caractère probant ou décisionnel, la valeur informative du contenu, l'exploitabilité matérielle et intellectuelle, en fonction de quoi il avise de les collecter ou non, indépendamment de tout courant historiographique présent. Ces bases sont celles appliquées pour construire les instructions officielles, lesquelles sont efficaces quand elles sont le fruit de telles expériences de terrain.

Jusque dans les années 1990, l'archiviste a accueilli des archives relatives à la forêt qui provenaient surtout des services de la préfecture au titre de sa tutelle sur les actes des communes et de l'information sur les forêts domaniales, et le cas échéant des Domaines pour ce qui relève des forêts de l'État, et de la DDAF, riche en ce qui concerne le Fonds forestier national et la forêt privée. Les versements des conservations des Eaux et forêts puis de l'ONF, malgré l'instruction de 1972, sans être inexistantes, étaient rares ; la gestion au très long cours de massifs forestiers, une histoire au moins tricentenaire brutalisée par la Révolution et souvent jalonnée de procédures sur la propriété forestière, une nette conscience du fait historique tiré des archives chez



Exemple de collecte de documents, à l'ONF du Jura, unité territoriale de Dole : mise en ordre en salle de réunion des documents sortis des rayonnages des caves avant récolement et transfert aux Archives, 2009 (cl. P. Guyard, Arch. dép. Jura)

de nombreux forestiers qui sont d'excellents historiens de la forêt, incitaient officiers et préposés forestiers à garder par devers eux, dans une indépendance jalouse, les archives de leurs activités. En Franche-Comté, l'ouverture réelle des locaux aux archivistes a débuté en 1994-1996 dans le Doubs, et au début des années 2000 dans le Jura et la Haute-Saône⁵, la saturation et le déménagement de locaux aidant, des mutations plus rapides de personnel dans les services entraînant aussi sans doute un moindre intérêt porté à l'historique des forêts à gérer, les méthodes de travail s'allégeant du recours aux documents antérieurs, naguère préconisé, voire systématique, au profit d'une technicité et d'une productivité administrative accrues avec moins de personnel. La contrepartie aux versements exigée de l'ONF, et respectée : l'accessibilité immédiate à ses agents des dossiers versés en cas de besoin, notamment dossiers et plans de bornage, aménagements. Le contrôle, les conseils de gestion et la collecte des dossiers clos de façon ordonnée avec récolement écrit sur place avant transfert des documents⁶, s'exercent alors de front, à tout échelon dans tous les locaux, maisons forestières comprises, d'autant que tous ont pu servir d'entrepôt d'archives à l'échelle d'une unité ou d'une ancienne inspection ou conservation⁷.

⁵ Dans les Hautes-Alpes où j'ai exercé de 2001 à 2005, l'expérience acquise dans le Doubs et mon intérêt personnel porté à l'œuvre de la Restauration des terrains en montagne (RTM) ont permis d'obtenir, non sans réserves et sous la garantie absolue d'accès et de classement, le versement progressif des dossiers de la RTM du département dont seuls les clichés sur plaques de verre, inexploitable sans être numérisés, avaient été précédemment versés.

⁶ C'est du moins la pratique que j'ai instaurée dans mes postes successifs, aussi difficiles parfois qu'aient été les conditions de travail en temps limité, même avec déplacements successifs (cartons de vrac, étagères instables, caves, garages et greniers exigus, mal éclairés, peu propices à des heures d'identification et manutention, poussière...). L'instruction de 1972 est d'un secours relatif car les documents trouvés la dépassent largement ; la connaissance préalable de l'histoire, des méthodes et pratiques forestières et l'analyse immédiate des dossiers trouvés sont alors les seuls guides pour assurer une collecte pertinente et établir un plan général de classement.

⁷ Dans le Jura, le garage de l'ancien site de Poligny recelait des archives des brigades et inspections d'Arbois, Poligny, Salins, Champagnole, des archives de la Conservation et de la sècherie ancienne de la Joux ; *a contrario*, nous avons collecté à la sècherie moderne de la Joux des archives de la sècherie, mais surtout des anciennes et actuelles subdivisions de Salins, Nozeroy, Champagnole...

L'apport de ces collectes est considérable, tant par le volume que par la diversité typologique et l'étendue chronologique (aux archives des XIX^e et XX^e siècles s'ajoutent fréquemment des reliquats du XVIII^e siècle), du moins en Franche-Comté où les guides des sources de 1995 et 1999 précédemment cités paraissent bien maigres désormais. Dans le Jura, environ 150 mètres de documents et des centaines de plans ont été ainsi collectés depuis 2004 touchant tous les domaines de la sylviculture et de l'économie forestière, et il demeure des locaux à visiter ! la collecte ne sera pas moins vigilante dans les services du département chargés depuis 2007 des règlements de boisement et, dans le Jura, de soutenir notamment le remembrement foncier forestier privé au moyen de subvention au paiement des actes notariés s'ensuivant.

Il n'existe pas de politique nationale de préservation d'archives privées⁸, mais l'archiviste, aidé par la loi, peut accueillir de telles archives aptes à compléter, parfois nécessairement, toujours utilement, l'écrit issu de l'action publique. Cette faculté motive au niveau national l'existence des Archives nationales du monde du travail à Roubaix, et la présence de fonds privés dans les services publics d'archives : papiers d'entreprise, de famille, de personnalité politique, d'érudit, d'association..., acquis par don, legs, dépôt⁹, vente, adjudication, préemption.

En matière forestière, les Archives du Jura viennent ainsi de collecter ce qui reste du fonds d'une scierie à Andelot-en-Montagne, dont la production avait été réquisitionnée par les Allemands de l'été 1940 à 1944, tandis qu'elles conservent depuis plusieurs années les papiers d'une scierie et d'un transporteur de bois à Salins. Les archives familiales Guérillot (par ailleurs propriétaire forestier) et Boudriot livrent des documents sur la carrière d'officiers des eaux et forêts et des cubages de bois sur pied faits à titre privé pour des propriétaires forestiers, tandis qu'ont été extraits et réintégrés dans les fonds publics correspondants des documents professionnels des eaux et forêts emportés « par mégarde » chez ces officiers...

Les chartriers et papiers de domaines de riches familles conservés recèlent aussi des documents notables sur la propriété et la gestion de forêts privées sur plusieurs siècles. Les Archives du Jura espèrent aussi désormais se rapprocher des structures privées coopératives et associatives de propriété, voirie et gestion forestières, de vente de bois et de promotion de la filière bois, ainsi que des entreprises de transformation, pour les sensibiliser à la conservation de leurs écrits et, le cas échéant, recueillir certains de ces fonds d'archives complémentaires aux fonds publics de l'ONF, du Département, de l'ex DDAF du Jura.

Classer et préserver les archives relatives à la forêt

La loi française définit les archives. Mais "Archives" n'est pas que le pluriel de "document" ou "donnée". Les archives sont fondamentalement plurielles et s'insèrent dans un processus de production où chaque document est lié à une procédure écrite nécessaire et à d'autres documents, chaque dossier à d'autres dossiers, du point de vue du producteur ou de celui qui les reçoit, pour proposer, préparer, exécuter, valider, constater, contrôler, comptabiliser, évaluer une action ou

⁸ L'immense majorité des services publics d'archives dépendant de collectivités territoriales (Département en premier lieu), on voit mal l'État leur imposer des charges de conservation au-delà des obligations à l'égard des archives publiques.

⁹ Le dépôt n'est guère apprécié des archivistes car il n'assure pas une préservation ni une mise à disposition au public pérennes des documents ; fondé sur le Code civil, il est toujours susceptible de retrait par le déposant.

un droit. Ces liens formels, le plus souvent juridiques, forment la lisibilité d'un dossier et partie de ses critères d'évaluation interne ; un document unique est au mieux un témoin, souvent une épave peu critiquable au sens positif du terme. Le classement logique, « organique », que fait opiniâtrement l'archiviste n'a pas d'autre but que de rendre lisible et historiciser ces liens - souvent perdus par mélange, négligence, méconnaissance - à l'échelle de chaque dossier, de chaque procédure par compétence, domaine ou fonction, ou d'un fonds entier. L'action humaine portée par et dans l'écrit, surtout dans une administration, est rarement sans ordre ni but ; l'archiviste tend à retrouver ordre et but à l'aune d'un fonds.

Ce classement interne des fonds est affaire d'archiviste face aux papiers. Aucune instruction officielle n'existe à ce stade ; seule compte la pertinence, la lisibilité de l'inventaire final. Or, on le voit à travers la collecte, classer des archives forestières est difficile en raison de l'amplitude et de la technicité des missions et procédures (et donc des documents) sur deux siècles, du grand nombre d'échelons internes à l'administration forestière d'hier et d'aujourd'hui, de la mouvance incessante des ressorts géographiques des échelons subalternes, du mélange fréquent des dossiers entre ces échelons, voire, hérésie archivistique dans quelques départements, entre le fonds de la préfecture, chargée du contrôle financier et technique communal, et le fonds des eaux et forêts ! Certes, le règlement de 1972 stipule que le tableau de gestion des dossiers de l'ONF annexé vaut plan de classement de ces mêmes dossiers au sein des Archives départementales. Mais le tableau ne rattache pas les dossiers aux échelons administratifs et techniques de l'ONF qui les ont produits et est loin d'être exhaustif sur la typologie des dossiers susceptibles d'exister depuis le XIX^e siècle ! Les archives des communes qui possèdent des forêts ne sont pas mieux loties. Le règlement communal de 1926 est à la fois éliminateur et chiche d'indications pour structurer le peu de papiers censés être conservés ; l'instruction récente de 2014 sur les archives actuelles des communes n'accorde qu'une page aux documents d'aménagement fonciers, agricoles et forestiers, une autre aux espaces verts, une à la gestion du domaine public... et aucune à la gestion propre à la forêt !

L'unique guide de l'archiviste sera sa connaissance des missions et du rôle de l'institution sur les affaires dont il traite les papiers, aidé le cas échéant par un cadre de classement interne à l'institution, ce qui était le cas des Eaux et Forêts jusqu'au XX^e siècle. Le classement organique des dossiers propres à une forêt par exemple s'attachera à départager la propriété foncière, la soumission au régime forestier, l'aménagement, les travaux forestiers et de voirie, les coupes et leur produit matière et financier, les usages, les servitudes. Le plan de classement de fonds des Eaux et forêts ou ONF est complexe, à plusieurs niveaux, à plusieurs sous-fonds où pourtant on s'efforce de ne pas éparpiller l'information relative à une même forêt pour ne pas perdre le futur chercheur. L'archiviste doit traiter comme des dossiers la documentation iconographique (photos, plans), souvent dissociée du reste du fonds, et non comme des collections de (belles) images, car elle procède aussi de procédures et se rattache à des dossiers avec lesquels l'archiviste doit rétablir le lien ; identifier la nature exacte d'un plan, d'une prise de vue, révèle son intérêt intrinsèque et son lien avec un dossier précis¹⁰. Les mêmes principes prévalent sur les fonds de toute date, de toute nature.

¹⁰ Indiquer simplement « plan de la forêt x » n'apporte rien ; il s'agit de préciser s'il s'agit d'un plan d'aménagement, de bornage, d'assiette de coupe, de reboisement, de quart en réserve... Les plaques de verre de la RTM présentes aux Archives des Hautes-Alpes n'ont pas été classées à leur arrivée, mais cotées sans ordre à la suite les unes des autres, là où il aurait fallu les classer par campagnes photographiques globales dont les listes de clichés sont conservées, et les prises de vue ponctuelles par dossiers de travaux spécifiques.

Le résultat écrit du classement matériel des documents, souvent à la pièce, est un inventaire de type différent selon l'étape du classement réalisé, chacun amenant une amélioration par rapport au précédent : récolement qui énonce sommairement la matière des dossiers avec un plan de classement assez général, répertoire numérique qui les énumère par cote en restant sommaire, répertoire numérique détaillé qui est de nos jours l'inventaire abouti, rédigé selon des normes descriptives internationales (ISAD-G, ISAAR), doté d'introduction, tables, index et annexes¹¹. La forme peut être un document imprimé, dactylographié, un fichier pdf diffusé sur le portail des Archives, un document encodé selon les normes archivistiques en la matière pour le web (xml-ead) et diffusé sur le portail des Archives¹² et les portails (inter)nationaux tels Francearchives ou Apex. Presque jamais cité par les chercheurs dans leurs travaux et leur bibliographie, fruit de nombreuses heures de travail, c'est le seul outil d'accès aux fonds.

Le classement permet de dépoussiérer chaque dossier, plan ou cliché photographique, et de les conditionner dans des chemises, pochettes et cartons de conservation qui existent depuis une trentaine d'années, adaptés au matériau à protéger. La préservation comprend le cas échéant la reproduction (désormais numérique) de documents fragiles, encombrants, susceptibles d'être les plus consultés par les agents de l'ONF, les propriétaires forestiers et les chercheurs, tels les plans de bornage qui feront l'objet d'une campagne spécifique de prise de vue aux Archives du Jura. Les Archives peuvent enfin faire restaurer des documents importants très endommagés, comme ce fut le cas récemment dans le Jura de documents d'aménagement officiels reliés, affectés par de la moisissure. Toutes ces opérations intellectuelles et matérielles qui s'épaulent les unes les autres, de la collecte à l'éventuelle restauration, visent à préserver pour les décennies et siècles à venir des archives pour qu'elles soient consultées.

La recherche et l'étude des archives sur la forêt en Archives départementales à travers l'exemple de la forêt des Moidons

La consultation et l'utilisation des documents sont la finalité de tout ce qui précède, quel que soit l'utilisateur, le motif et le contexte de l'utilisation. Le moyen d'accéder aux documents est la collection des inventaires couvrant les archives classées. Les Archives nationales, départementales, communales et hospitalières ont un plan de classement général alphabético-chronologique de leurs fonds qui est propre à leur catégorie. Les fonds sont répartis à l'intérieur de « séries » thématiques ou fonctionnelles nommées de A à Z ou parfois en double lettre ; ces cadres comportent une césure à la Révolution pour distinguer fonds anciens et modernes, et désormais comportent une césure à 1940 (archives départementales), 1968 (archives hospitalières), 1940 ou 1982 (archives communales) pour faire entrer les archives « contemporaines » en série W continue par versements successifs des services plus nombreux et divers qu'aux décennies précédentes et que le cadre antérieur ne pouvait plus assimiler. Ainsi, les

¹¹ Un inventaire de fond forestier, ou de RTM, contient souvent en annexe les organigrammes de l'institution et des tableaux diachroniques de concordance entre forêts et échelons de gestion de proximité.

¹² Quelques inventaires récents de papiers de l'ONF du Jura sont en ligne sur le portail des Archives : 2416W, sècherie de la Joux (<http://archives39.fr/ark:/36595/a011423564759zQI2x2>), 2449W, cantonnement puis unité de Champagnole (<http://archives39.fr/ark:/36595/a011478527572uX1iPR>), ou encore celui d'archives de la commune de Montrond dont les séries DD et N recèlent de nombreux dossiers sur les droits d'usage et la forêt communale (<http://archives39.fr/ark:/36595/a011423564221PqXu3c>).

Archives départementales de toute la France doivent ranger et coter les dossiers sur la forêt venant de la préfecture et des eaux et forêts de 1800 à 1940 dans la sous-série 7 M dédiée à l'agriculture. Cette catégorisation archivistique française, née de la tradition administrative uniforme du XIX^e et partie du XX^e siècle, est un atout majeur pour les chercheurs qu'envient (et copient) bien des pays où il existe autant de cadre de classement que de services d'archives et où on peine à trouver les fonds de même institution...

Dans les faits, les choses ne sont pas si simples en Archives départementales, notamment pour la forêt. D'une part, le rattachement de l'administration forestière au ministère des finances jusque vers 1881 a valu aux documents préfectoraux et des eaux et forêts de 1800 à 1900 voire 1940 d'être rangés en série P consacrée aux fonds des institutions fiscales et financières. Dans le Jura, ce n'est pas le cas, mais la plupart des dossiers de la préfecture sur le contrôle de la gestion des forêts communales, voire domaniales par glissement, est rangée en sous-série 2O, tutelle des actes et travaux des communes par la préfecture, et non en 7M. Les institutions anciennes sont aussi embarrassantes. Le cadre des Archives départementales distingue formellement en série B les institutions judiciaires d'Ancien Régime (Parlements, présidiaux, bailliages...) et en série C les institutions provinciales (États, Intendances, subdélégations...). C'est passer outre le caractère ambivalent des institutions avant la Révolution, les pouvoirs administratif et judiciaire n'étant alors pas séparés. Dès lors, selon les circonstances, on mit les archives des maîtrises des eaux et forêts en série C ou B. Dans le Jura, on a fait mieux : il y en a dans les deux séries (maîtrise de Poligny en série C, le reste en B) ; et comme nous avons la particularité d'avoir une institution forestière propre aux forêts affectées aux salines de Salins, puis de Lons et Arc-et-Senans, l'essentiel de ses archives sont en série A, actes du pouvoir souverain, au titre que les salines sont une entreprise comtale puis royale qui ne trouvait pas place dans le cadre de classement, et quelques éléments sont en série J dans le fonds privé des salines de l'Est qui géra aux XIX^e – XX^e siècle les salines comtoises privatisées !

Si on prend aussi en compte toutes les classes de propriété et d'usage forestiers dans le temps, le chercheur trouvera dans presque toutes les séries des Archives départementales et dans de multiples fonds des documents sur la forêt. Toute institution d'Ancien Régime (souverain, église, évêché, couvent, collège, communauté d'habitants, hôpitaux...), toute personne pouvait détenir forêt ou droit d'usage en forêt. Les séries L et 1Q dédiés aux documents révolutionnaires, y compris aux biens nationalisés, en contiennent. Les séries modernes, du fameux 7M, agriculture, à X, hôpitaux, en passant par N, documents des départements souvent propriétaires forestiers, U (justice, avec même des sections forestières spécialisées dans les tribunaux de première instance d'arrondissement très boisés), E (pour les archives notariales) et Q (Domaines pour les forêts domaniales et la gestion financière des forêts publiques ; Enregistrement, Hypothèques pour les successions, garanties et ventes de biens privés, dont des forêts) pourvoient largement à documenter la forêt jusqu'en 1940, de même que les fonds privés et communaux.

La présentation critique de 53 documents et plans de 1487 à 1987 issus de 15 fonds différents, relatifs à la seule forêt des Moidons, forêt comtale située à l'ouest d'Arbois et au sud de Salins affectée au chauffage de l'eau salée puisée à la « Grande saunerie » de Salins du Moyen Âge au début du XIX^e siècle, grevée de droits d'usage pour 18 communautés d'habitants riveraines ou voisines, puis livrée à la puissante

exploitation métallurgique jusque dans les années 1860, définitivement cantonnée en 1860 au terme de 25 ans de procédure avec les communes usagères, aménagée au sens du Code forestier en 1861 puis successivement jusqu'à nos jours et dont on pouvait suivre les travaux de voirie, boisement et exploitation récents, avait pour but de montrer l'impressionnante diversité typologique de documents existants à ce jour dans de très nombreux fonds, y compris hors du Jura, relatifs à ce modeste massif, les forêts de Chauv et de la Joux ayant été précisément écartées car une telle richesse y semblait attendue. Encore n'avais-je pas sorti tous les documents repérés aux seules archives du Jura ! Certes, l'affectation de forêts à une entreprise souveraine et industrielle qu'était la Grande saunerie a favorisé l'élaboration et la préservation de corpus réglementaire, de règlements d'exploitation généraux et spécifiques à chaque forêt affectée (fassure), de contrôles des usages, de la comptabilité matière et financière, de contrôles d'exploitation et de livraison parmi les plus précoces et fournis que l'on ait mis à jour en France et dans la partie francophone de l'Empire¹³. Ce faisant, on a pu montrer combien les documents de et sur les forêts d'une telle institution peuvent être dispersés en divers lieux et fonds de conservation¹⁴, par les aléas historiques et archivistiques du Moyen Âge à nos jours.



Vue d'ensemble du massif forestier des Moidons
(cl. IGN©)

Cette présentation a aussi éclairé l'évolution technique des levés de plans, des descriptions et prescriptions sylvicoles, et celle de la consistance, de l'exploitation et de l'évolution des peuplements sur cinq siècles sans solution de continuité¹⁵, marqués à l'époque moderne par l'œuvre réformatrice de Maclot et Lepin bien sûr, mais avant eux, et qui les ont inspirés, Jean Huot, administrateur des biens de René de Nassau, prince d'Orange, co-proprétaire de la grande saunerie, Jean de Pommereux, contrôleur à la grande saunerie, Stenhuis, conseiller des archiducs

¹³ Lucien Turc, forestier et historien éminent, a ainsi qualifié le règlement de Jean Huot et Jean de Pommereux édicté en 1542 de « plus ancien monument d'aménagement forestier de langue française ». Mes recherches dans l'historiographie postérieure et dans les fonds d'archives d'usines utilisant le bois en France, en Lorraine, n'ont pas révélé l'existence de nos jours de texte plus ancien d'une telle portée qui doit être étudiée en regard des documents de gestion afférents. Les travaux qui suivirent, réforme de Stenhuis (1600-1612) ou réformation de Maclot (1724-1728) plus complexes que ne le suggère l'ouvrage *Les Eaux et Forêts du 12^e au 20^e siècle*. Paris, CNRS, 1990, p. 95-96, méritent de même une confrontation avec les documents de gestion forestière de la période, qui n'a pas encore été faite.

¹⁴ Trésor des chartes, Chambre des comptes et Parlement des comtes de Bourgogne aux Archives du Doubs ; fonds propre de la grande saunerie écartelé entre les Archives du Doubs et du Jura où il se subdivise encore entre la partie publique de la série A et la partie publique emportée lors de la privatisation de l'entreprise au XIX^e s., aujourd'hui fonds privé 8 J ; fonds du puits à muire, saline concurrente puis assujétie de fait à la grande saunerie ; Intendance de Franche-Comté dont le fonds a été partagé entre Doubs et Jura à la Révolution...

¹⁵ Voir le récapitulatif rédigé par les étudiants en BTS A GPN du lycée agricole de Montmorot.

Albert et Isabelle, régents des Pays-Bas et de la Franche-Comté... Il ne s'agissait pas d'étudier en soi cette forêt, ce que je fais peu à peu par ailleurs avec toutes les forêts affectées aux salines de Salins, mais de montrer l'ampleur de la documentation disponible jusqu'à nos jours, la diversité des fonds sollicités, la technicité du contenu, le tout à portée de main et livrés à la sagacité des chercheurs et gestionnaires.

Sagacité, parce que l'écriture est un obstacle non négligeable à la lecture des textes, du moins les plus anciens. Parce que les termes techniques foisonnent et dans les plus anciens textes, spécifiques à la production pour les salines, ils sont inconnus des forestiers d'aujourd'hui. Parce que la métrologie déconcerte, indéfinie ou plutôt relative¹⁶, et changeante de l'aveu des réformateurs qui ajustent les calibres des bois à livrer en fonction de l'état général des produits disponibles sur pied¹⁷. Parce que la toponymie est mouvante et même glissante sur le terrain jusqu'à nos jours¹⁸. Parce qu'il faut distinguer les versions des textes et plans, brouillons, minutes, expéditions, ampliements, copies, dans des fonds différents, tous liés à des stades différents de procédures, d'actions et utilisations diverses au sein d'échelon et d'institutions différents, du XVI^e siècle à nos jours. Parce qu'il faut faire avec les lacunes et les silences, tel à ce jour le document d'aménagement des 6 séries des Moidons en 1922, non retrouvé, connu à travers une révision partielle de 1928 et l'aménagement de 1948. Sagacité de l'archiviste aussi, qui a enfreint des consignes nationales d'élimination pour conserver, par exemple, des calepins de comptage de bois sur pieds préparatoire aux coupes, ou des feuilles de travaux d'amélioration qui détaillent le travail journalier de chaque ouvrier employé dans les parcelles pour établir leur paye, parce que les aménagements, théoriques, s'exécutent et se vérifient, ou non, sur le terrain forestier, et que les forêts ne se gèrent pas sans hommes.

Le lien avec la visite, le lendemain, des 4 parcelles du massif des Moidons et de la forêt communale de Chilly, était ainsi fait avec les professionnels de l'ONF présents pour qui les lieux cités dans les textes évoquent des faciès de forêts bien différents désormais.

¹⁶ Une distance jusqu'au XVIII^e siècle y est le trajet effectué en un temps donné ; c'est cette réalité de terrain que figure la plus ancienne carte des forêts affectées à la grande saunerie (début du XVII^e siècle, un seul exemplaire conservé au chartrier d'Arlay) avec cercles concentriques de rayon de 1, 2, 3 et 4 'lieues'. Le fassin est une tige de 3,5 pieds de long que la main empoigne. Un charriot attelé de 4 chevaux est censé apporter 100 chevasses, attelé de 3, ce sera 75, une chevasse valant un demi fassin, et ainsi de suite.

¹⁷ La stère de la métrologie forestière actuelle est-elle mieux définie ?

¹⁸ Ainsi, la Vie blanche est un chemin (*via*), blanc car tracé sur le calcaire, toujours visible, avant d'être devenu le nom du canton de forêt qui le borde en partie.

REGARD SUR LA PRODUCTION DU SEL À SALINS AU MOYEN ÂGE

Pierre GRESSER¹

Dans le domaine économique, la grande originalité de la Franche-Comté au Moyen Âge est d'avoir été productrice de sel. Son importance pour la conservation et la préparation des aliments explique qu'elle ait retenu l'attention des historiens soucieux d'en retracer la riche et complexe évolution, pendant un millénaire diversement documenté.

En effet, c'est surtout les trois derniers siècles médiévaux qui abondent en sources réparties essentiellement dans les dépôts comtois, aux Archives départementales de la Côte d'Or et à Paris.² Parmi les publications, celles de René Locatelli, Denis Brun, Henri Dubois et ce dernier avec Catherine Bébéar méritent une attention particulière, en ouvrant une piste ingrate mais combien précieuse à suivre³.

Quant à l'approche historique traditionnelle, en dehors de rares études globales⁴, elle se répartit de façon inégale entre les divers centres d'exploitation de l'eau salée dont Salins qui, avec ses trois entreprises, l'emportait sur tous les autres. C'est plusieurs dizaines d'articles et d'ouvrages qu'il faudrait égrener pour dresser un état des travaux dont on dispose⁵, et tel n'est pas notre propos.

Aussi nous contenterons-nous de mettre en perspective quelques aspects du sujet permettant de mieux comprendre le sens des deux journées du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises à Montmorot (Archives départementales du Jura) et à Salins, sans oublier la visite de la forêt des Moidons à proximité de cette dernière ville.

¹ Professeur honoraire en Histoire médiévale à l'Université de Franche-Comté.

² Les Archives départementales de Côte d'Or renferment les comptes médiévaux de la trésorerie de Salins.

³ René Locatelli, Henri Dubois, Denis Brun, *Les salines de Salins au XIII^e siècle. Cartulaire et livre des rentiers*, Besançon : Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1991. Catherine Bébéar, Henri Dubois, *Le livre des délibérations de la Grande Saunerie de Salins (1466-1481). Transcription du Ms. 1B187 des Archives départementales du Doubs*, Ostfildern : Jan Thorbecke Verlag, 2004 (Deutsches historisches Institut, *Instrumenta*, Band 13).

⁴ Parmi les ouvrages anciens de référence, citons : Jules Finot, *Essai historique sur les origines de la gabelle et sur l'exploitation des salines de Lons-le-Saunier et de Salins jusqu'au XV^e siècle*, thèse de l'École des Chartes, Paris, 1865 (édit. dans *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1866, p. 1-87). Max Prinnet, *L'industrie du sel en Franche-Comté avant la conquête française*, Besançon : impr. Dodivers, 1900.

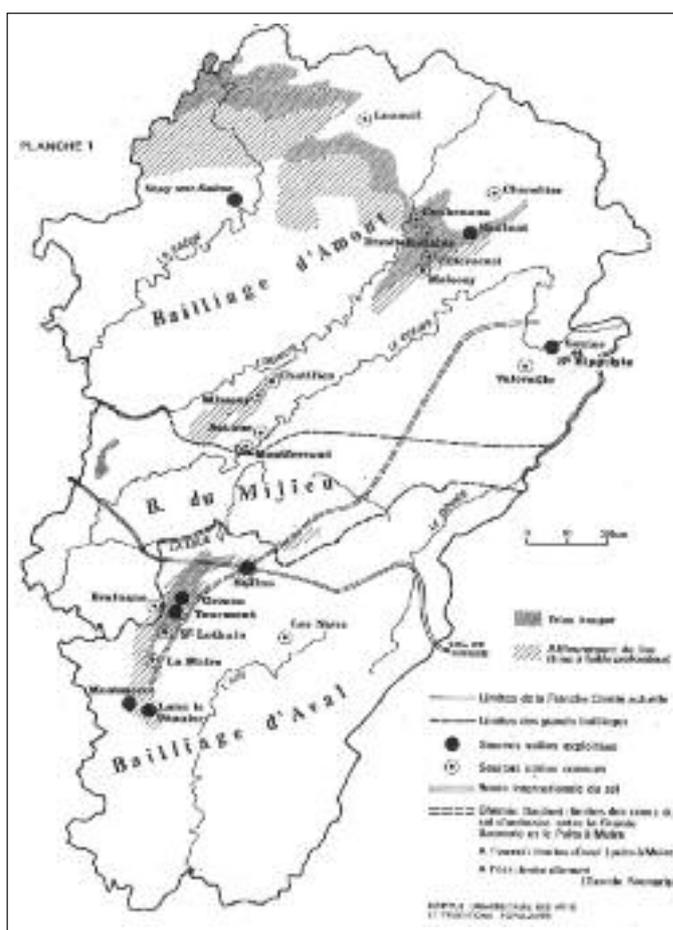
⁵ Voir la bibliographie des ouvrages de la note 6.

I. Première approche

C'est sur un socle ancien que reposent, à la périphérie de la chaîne jurassienne, les couches géologiques du secondaire (trias et lias). Le Keuper, partie supérieure du trias renferme des argiles à gypses et des marnes contenant du sel gemme. Lorsque l'eau entre en contact avec ces dépôts, elle se charge en sel et devient la muire, captable par écoulement naturel ou par forage. La majorité des sources salées est logiquement localisée dans des contrées où le trias et le lias affleurent.

Parmi les sources de muire, une distinction s'impose entre celles dont on ne connaît que le nom, et celles qui ont une histoire. Au sujet de ces dernières, pour le Moyen Âge, nous sommes en présence de deux ensembles : le Vignoble, micro-région qui, au sens large, s'étend de Salins, au nord, à Lons-le-Saunier, au sud, avec Salins, Grozon, Lons-le-Saunier et Montmorot ; au nord des terres comtoises, trois salines sont dispersées : Soulce et Saint-Hippolyte, Saulnot et Scey-sur-Saône.

En fait, la première question qui se pose pour chacun des centres producteurs est de connaître à partir de quand la muire fut exploitée. Ensuite, il est remarquable de constater que plusieurs salines ferment au bas Moyen Âge. En marge du Jura : Lons-le-Saunier au début du XIV^e siècle ; Grozon en 1369 ; Montmorot, à une date antérieure à 1456. Mais à Tourmont, l'enquête de 1447-1448 consécutive à l'apparition d'une source pourtant rentable, ne déboucha pas sur la construction des bernés (bâtiments abritant une ou plusieurs chaudières)⁶. Une certitude, Salins se développa avec trois entreprises d'inégale importance : la Grande Saunerie, le Puits à Muire et la Chauderette de Rosières⁷.



Salines et sources salées en Franche-Comté au XVIII^e siècle (carte extraite de Cl. Is. Brelot, R. Locatelli, *Les salines de Salins, un millénaire d'exploitation du sel en Franche-Comté*, CRDT, Besançon, 1981, p. 6)

⁶ Pierre Gresser, « Histoire d'une source salée au XV^e siècle : Tourmont (Jura) », dans *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons et comtois*, 1982, p. 31-81.

⁷ Claude-Isabelle Brelot et René Locatelli, *Les salines de Salins. Un millénaire d'exploitation du sel en Franche-Comté : contribution à l'archéologie industrielle des salines de Salins (Jura)*, Besançon : Centre régional de documentation pédagogique, 1981. Christiane Roussel, Jean-François Belhoste, *Une manufacture princière au XV^e siècle. La Grande saline de Salins-les-Bains, Jura. Site et territoire*, Besançon : ASPRODIC, 2006. Ivan Grassias, Philippe Markadian, Pierre Pétrequin, Olivier Weller, *De pierre et de sel. Les salines de Salins-les-Bains*, Besançon : Musées des techniques et cultures comtoises, 2015.

II. Salins

À partir du XI^e siècle, la croissance démographique en Franche-Comté se traduit par la création d'une série de villages, bourgs et villes, ces dernières étant peu nombreuses par rapport à d'autres régions. Or, si Besançon l'emportait sur toutes les localités avec ses 10 000 habitants environ vers 1300, Salins venait en seconde position. Elle devait son essor non seulement à sa situation géographique, mais aussi parce qu'elle était le principal centre producteur de sel du comté de Bourgogne (une grande partie de la Comté actuelle).

Au fond d'une des reculées jurassiennes où coule la Furieuse, si la ville bénéficia d'être au contact des plateaux à l'est, de la plaine à l'ouest, tout en étant traversée par une route importante reliant l'Italie, la Suisse, la Champagne, célèbre pour ses foires du XIII^e siècle, surtout elle se trouvait bâtie sur des sources salées qu'elle sut exploiter.

Originalité urbaine, Salins était composée de deux bourgs distincts protégés par des murailles : le Bourg-Dessus (Bourg-le-Sire), le Bourg-Dessous (Bourg-le-Comte). Dans le Bourg-Dessus fonctionnait la Grande Saunerie alimentée par deux sources et une autre entreprise, la Chauderette de Rosières. Quant au Bourg-Dessous il possédait le Puits à Muire. On comprend que trois châteaux (Bracon, Châtelbelin et Châtelguyon) aient protégé la localité.

La Grande Saunerie appartenait à plusieurs co-propriétaires (les parçonniers), dont le comte de Bourgogne, qui se partageaient les revenus et les dépenses de l'entreprise. Cette pluralité des possesseurs se traduit par une histoire complexe qui fut loin d'être toujours sereine. Mais, pour donner une idée du poids du prince parmi ceux qui étaient directement intéressés par la réussite économique de la Grande Saunerie, Charles le Téméraire (1467-1477) touchait la moitié des recettes nettes et payait la moitié des frais. Cependant l'établissement n'exploitait pas la totalité de la muire qu'elle captait puisqu'elle alimentait la Chauderette de Rosières. Les « rentiers » qui recevaient des quantités d'eau salée devaient soit fournir le bois nécessaire à l'évaporation, soit payer les frais de celle-là. La particularité de la Chauderette de Rosières résidait dans sa dépendance à l'égard de la Grande Saunerie pour son approvisionnement en matière première. Quant au Puits à Muire, qualifié de « saline privée » par Henri Dubois, il s'agissait d'une véritable société par actions dont les parts étaient détenues par des particuliers laïques mais aussi par des établissements religieux.

Sauf pour la Chauderette de Rosières, l'eau était captée dans des puits : deux à la Grande Saunerie (le Grand Puits et le Puits à Grès). Pour ce faire, soit on utilisait un « griau » (balancier avec un seau et un contre-poids), soit on avait recours à une sorte de noria dénommée « petit rouage ou signole ». Puis l'eau était dirigée dans des bâtiments (les « bernés ») où se produisait l'évaporation. Ces édifices renfermaient les « nauds » destinés à stocker la muire, cuves pour recevoir l'eau, les chaudières pour la chauffer et le bois indispensable au déroulement de l'opération. L'eau d'une chaudière (le « bouillon ») nécessitait tout un travail (la « cuite ») pour être traitée. Au Grand Puits il y avait trois bernés alors qu'au Puits à Grès le nombre s'élevait à cinq.

Grâce aux travaux d'Henri Dubois, nous connaissons les quantités de sel qui sortirent des salines de Salins. La Grande Saunerie l'emportait sur le Puits à Muire et celui-là sur la Chauderette. Sans entrer dans le détail, relevons que la production annuelle totale à la fin du XV^e siècle atteignit 7 400 tonnes, somme impressionnante qui place l'activité salicole parmi la pré-industrialisation⁸.

III. Le bois, un précieux combustible

Même si les quantités de sel produites par les trois entreprises salinoises ont varié au cours du Moyen Âge, elles nécessitaient en permanence une consommation de bois pour chauffer la muire. Remarquons que la gruerie, office du XIV^e et XV^e siècles chargé de l'administration des eaux et forêts comtales, ne contient quasiment pas de renseignements sur l'approvisionnement en bois de la principale entreprise où les ducs-comtes étaient les principaux propriétaires⁹ Quant à la bibliographie, si les références au combustible sont fréquentes dans bon nombre de travaux, elle ne comporte pas un ouvrage de référence comme celui de Patricia Guyard pour le XVI^e siècle. L'étude entièrement consacrée au bois demeure celle de Frédéric Dame dont je regrette qu'elle n'ait pas été poursuivie en thèse¹⁰.

Progressivement, c'est tout un espace boisé autour de Salins qui fut exploité, avec des routes et des chemins empruntés par les bûcherons et les voituriers, le plus souvent des paysans propriétaires des animaux de trait, des chariots et des charrettes. Toute une série de forêts plus ou moins proches de la ville divisées en « fassures » (quartiers réservés aux salines) sous la direction d'un « fasseur » fit l'objet de coupes régulières. Il s'agissait de « chevasses », petites bûches aux dimensions réglementées, le « fassin » valant deux « chevasses ». L'abattage avait lieu surtout d'avril à juin, à l'inverse chronologiquement des travaux agricoles. Deux essences étaient particulièrement recherchées : le charme et le hêtre.

D'après Henri Dubois, la Grande Saunerie recevait à elle seule 11 000 charrettes de bois par an, c'est-à-dire une trentaine en moyenne par jour. Et le médiéviste d'affirmer que l'approvisionnement en bois avait un rôle plus important que le débit des sources pour rendre compte de la production. Mais l'on ne saurait oublier la météorologie, les épidémies ou épisodes guerriers qui pouvaient perturber le transport des « chevasses » et le bon fonctionnement des entreprises. Le prix du combustible variait en fonction des réserves et, parfois, il fallait avoir recours à l'achat à des particuliers pour ne pas ralentir l'activité des ouvriers.

Il est évident que la consommation considérable de bois pour alimenter les salines eut une répercussion considérable sur l'environnement naturel, en créant progressivement un nouveau paysage forestier. C'est en vain que l'on chercherait de nos jours dans les forêts proches de Salins l'image du paysage boisé à la fin du Moyen Âge. C'est en visitant ce qui reste de la Grande Saunerie que l'on mesure le mieux l'importance de cette entreprise qui, avec deux autres salines, alimentait en sel le diocèse de Besançon et exporta ce précieux produit en Suisse et dans le duché de Bourgogne.

⁸ Henri Dubois, « L'activité de la saunerie de Salins au XV^e siècle d'après le compte de 1459 », dans *Le Moyen Âge*, 1964, p. 419-471.

⁹ Pierre Gresser, *La gruerie du comté de Bourgogne aux XIV^e et XV^e siècles*, Turnhout : Brepols, 2004.

¹⁰ Patricia Guyard, *Les forêts des salines. Gestion forestière et approvisionnement en bois des salines de Salins au XVI^e siècle*, (vol. 1, édition de textes, vol. 2, annexes), Besançon : Association des Amis des Archives de Franche-Comté, 2013. Frédéric Dame, *L'approvisionnement en bois de la Grande Saunerie de Salins. XV^e-début XVI^e siècle*, Besançon : Université de Besançon, 1996 (mémoire de maîtrise dact.).

INFLUENCES DES USAGES ET DES BESOINS SUR LA GESTION ET LES PEUPELEMENTS DE LA FORÊT DES MOIDONS DU XVI^e AU XX^e SIÈCLE

*Baptiste BOUJAILLAT, Emma CHOLEY, Sébastien GALLAND, Marjolaine MORLAND et Ophélie PONCOT, étudiants BTSA Gestion et Protection de la Nature¹ ;
et Florence GAY, Enseignante, Aménagement BTSA Gestion et Protection de la Nature¹*

Invités par Charles Dereix, aux journées « *Dans les pas de ...* » les 24 et 25 mai 2018, accueillis par Madame Guyard et Monsieur Galochet, nous avons pu vérifier combien le passé explique le présent à travers l'exemple de la forêt domaniale des Moidons. Bien que peu familiarisés au langage d'antan, à l'étude de documents anciens, et avec des connaissances encore incomplètes en gestion forestière mais impressionnés par la diversité et la richesse des documents conservés aux Archives départementales du Jura, nous nous sommes transformés en historiens amateurs. À partir d'une dizaine de documents du XVI^e au XX^e siècle sélectionnés par Mme Guyard, nous avons tenté d'appréhender comment les besoins en bois pour cuire la muire de la Grande Saline de Salins jusqu'au début du XIX^e siècle, puis ceux d'autres industries et les usages ont, entre autres, « façonné » la forêt des Moidons.

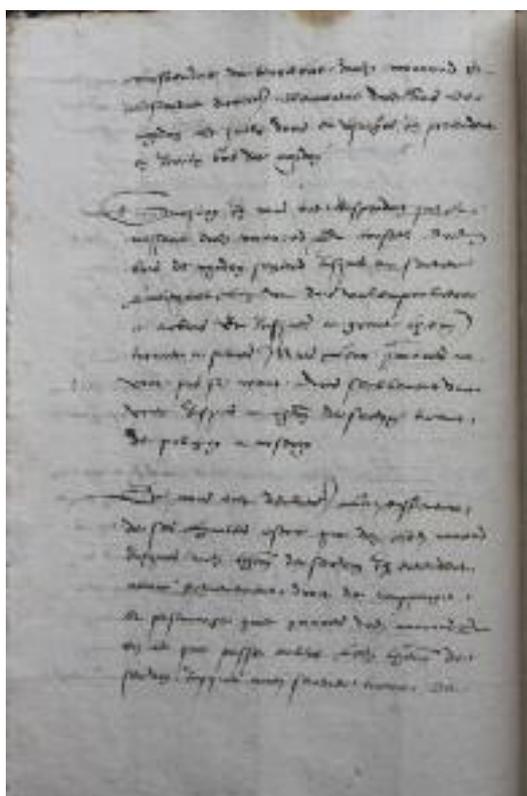
En effet, aujourd'hui, quel promeneur imaginerait, cheminant dans les parcelles forestières des Moidons, l'influence, au fil des siècles, des usages attribués aux habitants des villages riverains, associés aux besoins évolutifs de la saline de Salins ou des forges, puis des orientations de gestion forestière ? Nous vous invitons donc à voyager par l'écrit dans la forêt des Moidons entre le XVI^e et le XX^e siècle, « *dans les pas ...* » des villageois, messiers, fasseurs, contrôleurs de la saunerie ou encore maîtres de forges ou officiers des Eaux et Forêts pour mettre à jour ces évolutions.

¹LEGTA Edgar Faure MONTMOROT (39).

XVI^e siècle, la première réforme des bois affectés à la grande saline

La Grande Saline, propriété dès 1237 de Jean 1^{er} de Chalon, exploite les bois dans un rayon de 0,5 à 3 lieues de Salins. Cette distance atteindra 6 lieues avec les besoins grandissant au fur et à mesure de son développement. Propriété comtale et éloignée seulement d'« *une lieue et demie* ² » de Salins, la forêt des Moidons (2 lieues comtoises³ de long sur 1 de large) occupe, dès le XIII^e siècle, une position stratégique pour approvisionner en bois la Grande Saunerie. Avec le Bois de Malrocher, aujourd'hui réuni dans la forêt domaniale des Moidons, elle formait alors deux fassures distinctes⁴, exploitées sur plusieurs années par des fassseurs, sortes d'entrepreneurs de bûcheronnage rémunérés par la Grande Saunerie, qui en tiraient fassins, chevasses et fagots nécessaires à la cuite des muires⁵.

En 1542, lors de sa visite en forêt des Moidons et de rencontres avec les messiers (gardiens de troupeaux communaux), Jean de Pommereux, contrôleur de la Saline, constate que la forêt est composée de « *petits bois, pas de gros bois* », de diverses essences « *chêne, hêtre, charme, bois blancs* », que 18 communautés revendiquent des droits immémoriaux d'usage au bois sans limitation et se partagent entre elles l'étendue des Moidons pour y exercer leurs droits de pâturage, que des coupes illégales de bois par des villageois d'Arbois, Mesnay, Les Planches « *tant pour faire pisseaux que pour chauffaige* » ont lieu, et que des chemins sont frayés et élargis en forêt pour en ramener les bois plus aisément. Le bilan des pratiques d'exploitation est rapidement dressé : la forêt est pillée, « *les bois sont merveilleusement degastez* ». En outre, depuis 20 ans avait cessé la surveillance des coupes et des usages dans les fassures par 4 « *fourestiers* » rémunérés par la Saline, en raison de la modestie de leurs « *gages de 100 sous* »...



Extrait du procès-verbal de visite de la forêt des Moidons par Jean de Pommereux et Jean Huot, 1542 (Arch. dép. Doubs, 1B2411, f^o 41v^o, cl. G. Antoni, AD Doubs)

² Visite et réforme des fassures affectées aux salines de Salins par Jean de Pommereux et Jean Huot, 1542 (Arch. dép. Doubs, 1B2411, f^o 33v^o et suivants).

³ Une lieue est jusqu'au XVIII^e siècle ici plutôt une distance relative. Ainsi est-elle définie en 1600-1610 comme le « parcours d'un chariot chargé de bois attelé à « chevaux ordinaires » commodément fait en une heure et demie » (visite des bois affectés à la saline de Salins, s. d. [1600-1610], Archives dép. Doubs. 2B659).

⁴ Unité d'exploitation sous la responsabilité d'un fassseur.

⁵ Là encore, la métrologie est relative. Le fassin, en 1600-1610, est une buche de la grosseur « que peut empoigner un fassseur » et mesurant environ 6 pieds de long (environ 1,9 m), et la chevasse est un fagot entourant un pieu et équivalent à 0,5 fassins (*ibidem*, Archives dép. Doubs. 2B659). En 1542, les calibres (« moules ») du fassin, de la chevasse, du fagot ne sont pas explicités mais sont réduits par rapport aux calibres antérieurs fixés à la porte des salines.

Pour remédier à la situation, le contrôleur propose plusieurs articles de réforme qui seront repris dans la réforme officielle des fassures de 1566 (Ordonnance de Philippe II). Il ordonne un bornage de la forêt afin de la délimiter des bois communaux. Il réglemente l'exploitation et le transport des bois à destination de la Saline, principale usagère des Moidons. Seuls les fassseurs « *expérimentés, devant tenir laie* » (faire parcourir de façon ordonnée par les « coupeurs » sous leurs ordres toute l'étendue de la fassure en quelques années) peuvent couper les bois « *rez de terre* » avant l'apparition des feuilles, sans rien laisser qui permette de façonner des fassins ou des chevasses, ou à défaut, des fagots (sauf bois réservés⁶) mais pas « *avant la 3^e feuille* » (mise en défens de coupe de 3 ans). Une fois le bois coupé, les charretiers doivent le transporter à Salins.

Il tente aussi de réglementer les usages. Les titres conférant des droits d'affouage et de pâturage aux habitants et particuliers sont requis, examinés et finalement reconnus en 1566 et, bien que remis en cause durant le XVII^e siècle, ils s'exerceront encore au XVIII^e siècle. Mais aucun pâturage n'est autorisé l'année suivant les coupes, les prélèvements de bois ne sont autorisés qu'« *après [le passage] les fassseurs* ».

XVII^e siècle, l'épreuve de la guerre

Une seconde vague de réforme des forêts affectées à la Saline intervient entre 1602 et 1612, elle aussi sanctionnée par une ordonnance officielle qui reprend en substance les articles de 1542-1566, y compris pour les Moidons, toujours en proie à de sévères abus. La guerre de Dix Ans (1634 – 1644), épisode franc-comtois de la guerre de Trente Ans (1618 – 1648), est un événement marquant pour la forêt des Moidons comme toute forêt approvisionnant la Saline. Avec la famine, les épidémies et la peste, cette guerre décime les populations, engendrant ainsi une pénurie de main-d'œuvre aussi bien pour cuire la muire que pour exploiter ou transporter les bois. La forte baisse d'activité de la Saline permet alors à la forêt des Moidons de se régénérer durant deux décennies.

Dans le royaume de France voisin, prenant entre autres la direction de l'administration royale des Eaux et Forêts, Colbert engage à partir de 1661 une réformation des forêts royales, ecclésiastiques et des communautés composées en majeure partie de taillis mal aménagés et avec peu de futaie. Réorganisant l'administration forestière et clarifiant les anciens règlements, tout en améliorant les ressources financières du royaume, il tend à restaurer et pérenniser une ressource forestière de type industriel en favorisant le taillis sous futaie de chêne pour la construction navale et la métallurgie, à offrir un revenu accru aux propriétaires forestiers par les débouchés industriels du bois, à imposer une surface minimale de futaie pour fournir du bois de construction, à limiter *a contrario* les droits d'usage des habitants accusés d'appauvrir la ressource et de favoriser abus et délits.

Cette réforme, concrétisée en 1669 par l'ordonnance de Louis XIV « *Sur le fait des Eaux et Forêts* », est promulguée en Franche-Comté en 1692, suite à l'annexion du Comté au royaume de France en 1678. Le Comté de Bourgogne, jusqu'alors, ne disposait pas d'un code similaire, sans pour autant être dépourvu de règlements et de pratiques sylvicoles éprouvées.

⁶ Notamment les bois de haute futaie destinés à la construction des bâtiments des villageois, marqués à la demande de ceux-ci par les officiers de la saline.

XVIII^e siècle, sous le régime français de la Réformation des bois des salines

Les principes d'approvisionnement en combustible pour les Salines sont maintenus par le royaume de France. Mais dans un souci d'harmonisation avec le droit français, notamment la restriction des droits d'usage, d'adaptation aussi de la sylviculture française à visée industrielle aux contraintes de la montagne (avec prise en compte des résineux non prévue par l'ordonnance de 1669) et d'augmentation des besoins en combustible de la Saline, le Grand Maître des Eaux et Forêts de Champagne, Maclot, est chargé d'engager dès 1724, une nouvelle réformation des bois affectés et destinés à la Saline de Salins.

Après des visites de tous les bois affectés, des entretiens, le constat des dégâts ainsi que l'examen des contentieux et des titres de droits d'usage, il élabore en 1724, par levés de terrain et bornages, des plans parcellaires précis des forêts dans un rayon de 4 lieues, avec assiettes de coupe, fossés, chemins... et repense des articles d'exploitation généraux et spécifiques à chaque forêt inspirés des réformes précédentes. Cette réformation se concrétise en 1728 par le « *Règlement général des forêts du Roy et de celles des Communautés et particuliers affectées à la cuite des muires et à l'usage du public situées dans la maîtrise de Salins* ». Dans ce rayon d'affectation (de 4 puis 6 lieues⁷), l'administration spécifique « La Réformation des Salines » est chargée de superviser l'exploitation des bois coupés tous les 25 ans et l'exercice des droits d'usage.



Plan figuratif de la forêt des Moidons affectée aux salines de Salins, début XVIII^e s. (Arch. dép. Jura, fonds communal déposé de Salins, 5 E 641 plan 3, cl. C. Mars, AD Jura)

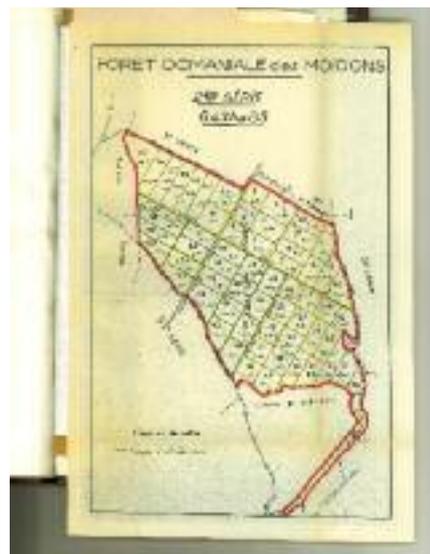


Plan de la forêt royale des Moidons, f° 20 de l'atlas des plans des forêts affectées aux salines de Salins dressé sur ordre de Maclot, 1724 (Arch. dép. Jura, fonds des salines de Salins, A844, cl. P. Guyard).

⁷ L'augmentation des besoins en combustible nécessita d'une part une petite réforme des prescriptions de Maclot et la levée de nouveaux plans par Lepin, Ingénieur des Salines en 1755 et surtout la construction d'une nouvelle saline à Arc-et-Senans, voisine de la forêt de Chauv, chargée exclusivement de la cuite de la muire amenée depuis Salins.



Extrait du plan général des forêts affectées aux salines de Salins à la réforme de Lepin, 1755, centré sur les Moidons (Arch. dép. Jura, fonds communal déposé de Salins, 5 E 641 plan 11, cl. C. Mars, AD Jura)



Plan d'aménagement de la 2^e série de la forêt domaniale des Moidons pour 1960-1984, 1961 (Arch. dép. Jura, fonds des Eaux et forêts, 2283W50)

Mais des conflits d'usage subsisteront jusqu'à la Révolution. La forêt des Moidons reste exploitée en taillis de feuillus avec une maigre futaie.

XIX^e siècle, un siècle de transition juridique et sylvicole majeur

Dès avant 1810, les forêts ne sont plus affectées à la Saline, le charbon de terre prend le relai du bois, changement qu'accélère le développement du chemin de fer qui apporte aussi le sel de mer. L'État abandonne son monopole sur le sel (1840) et l'activité de la Saline de Salins connaît un lent déclin face à la concurrence du sel de mer et du sel gemme de Lorraine. Comme en témoigne la requête en arpentage du « *sieur Jobez, maître des forges à Morez* », suite à une adjudication de coupes dans la forêt des Moidons en 1810, les maîtres de forges, jusque-là exclus de l'exploitation des forêts affectées à la Saline, acquièrent désormais des coupes jusque vers 1850-1860 où le coke remplace le bois dans les usines à fer comtoises aussi.

Au milieu du XIX^e siècle, plusieurs événements vont influencer le devenir de la forêt des Moidons. En 1860, le cantonnement effectif des droits d'usage des communes riveraines, discuté depuis la publication du Code forestier en 1828, marque l'arrêt du pâturage, des coupes d'affouage et des prélèvements ponctuels de bois de haute futaie dans le nouveau périmètre de la forêt domaniale. Seul l'affouage persiste dans les portions de la forêt des Moidons données aux communes en échange de la perte de leurs droits dans la partie restant domaniale, et en forêt de Malrocher.

Le changement d'affectation et de gestion est ensuite radical dans la forêt domaniale. Le projet d'aménagement en 4 séries de 1861 affiche un objectif de production de bois d'œuvre. Ainsi la 4^e série de Malrocher restera traitée en taillis sous futaie à révolution de 30 ans mais les 3 autres séries des Moidons seront converties en futaie feuillue à révolution de 144 ans sur 4 périodes de 36 ans. De plus, des essais de semis de chêne sont prévus dans certaines des séries.

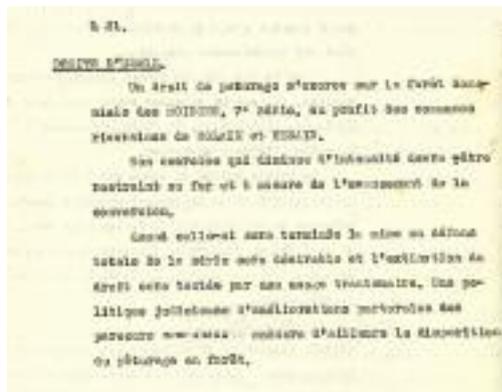
En 1883, un rapport d'inspection dresse un bilan détaillé technique (essais de coupes à blanc des rejets de taillis, recouvrement des souches...) et financier de la gestion de 1861 : les constats sont mitigés, voire négatifs. Une révision de l'aménagement est planifiée en 1888 avec retour au taillis sous futaie sur les trois séries en conversion et arrêt des coupes d'éclaircie.

XX^e siècle, l'enrésinement de la forêt

En 1901, les trois premières séries des Moidons sont dédoublées, la 4^e série de Malrocher devient la 7^e nouvelle série. La révision confirme le traitement en TSF de toutes les séries à révolution de 30 à 33 ans.

Une nouvelle révision d'aménagement est entreprise en 1921 – 1922, tendant à enrésiner peu à peu le massif. Par décret ministériel d'octobre 1922, l'aménagement prévoit que la 4^e nouvelle série (bois de Beaumin et Servin) sera convertie en futaie résineuse (révolution de 40 ans) par coupes de conversion. En effet, étant donné la faible proportion de hêtres et les difficultés de croissance du chêne, cette 4^e série « *la plus pauvre de la forêt* »⁸ sera convertie « *en futaie appropriée à l'introduction des résineux* » notamment le sapin, « *exceptionnellement épicéa* » et pin sylvestre. En 1928, une révision partielle de la 6^e série prévoit aussi une conversion en futaie résineuse. Les autres séries sont encore traitées en taillis sous futaie (30 ans).

La révision de 1921 avait omis la nouvelle 7^e série de Malrocher car elle était administrée par l'inspection des Eaux et forêts de Poligny et les 6 autres par celle d'Arbois ! En 1947, lors d'une nouvelle révision de l'aménagement de la forêt domaniale, l'oubli de la 7^e série de Malrocher est corrigé. Ainsi, en préambule, le procès-verbal de révision d'octobre 1947 détaille la superficie modifiée de la forêt, soit 3132 ha. Les 343 ha de Malrocher en taillis sous futaie se composent alors de 40 % de chêne, 24 % de frêne, 1 % de hêtre 31 % de divers et 4 % de résineux dont 3 % d'épicéas introduits artificiellement de 1860 à 1880. Une conversion en futaie mélangée résineuse et feuillue par coupes de conversion et d'amélioration (120 ans avec une période préparatoire de 38 ans) « *fera passer le matériel sur pied de 70 mc/ha à 250 mc/ha et plus* »⁹. Mais, cette série de Malrocher n'avait pas été cantonnée en 1860 : un droit de pâturage en diminution, s'exerce « *au profit des communes riveraines de Molain et Besain* ». En instaurant une limitation de ce droit au fur et à mesure de la conversion et une « *mise en défens totale de la série* » après conversion, les Eaux et Forêts atteignent leur objectif : « *l'extinction du droit sera tentée par non usage trentenaire* ».



Mention de la survivance de droit d'usage en forêt de Malrocher à l'aménagement de 1947-1948 (Arch. dép. Jura, 2449W12)

⁸ Procès-verbal de révision d'aménagement de la 4^e série, sept.-oct. 1922 (Arch. dép. Jura, fonds des Eaux et Forêts).

⁹ Procès-verbal de révision d'aménagement 7^e série, oct.-nov. 1947 (Arch. dép. Jura, fonds des Eaux et Forêts).

Cette révision de 1947 stipule pour les autres séries l'introduction ou la poursuite de la conversion en futaie résineuse introduite en 1921-1928, productrice et rapidement rémunératrice en raison des spécificités des sols. Ainsi les anciennes forêts des Moidons et Malrocher, de taillis feuillus, sont-elles devenues en un siècle des futaies presque exclusivement résineuses malgré le souhait d'y maintenir du feuillu en petite quantité, répondant successivement aux opportunités, contraintes et nécessités d'une affectation, d'usages et enfin du marché national et local du bois.

PRÉSENTATION DE L'AGENCE DU JURA DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ET DES FORÊTS DU JURA

Étienne DELANNOY¹

La mission première de l'Office national des forêts est la gestion des forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités, essentiellement les communes. En France métropolitaine, les forêts domaniales et communales couvrent respectivement 1,8 et 2,7 millions d'ha. Elles représentent environ 30 % de la forêt française, soit 8 % du territoire national. Ces forêts relèvent du régime forestier instauré par le Code forestier en 1827, qui confie à l'Administration des Eaux et Forêts, puis à l'ONF, la mission de valoriser ce patrimoine boisé public. Dans ce cadre, notre rôle est avant tout d'assurer la production de bois pour favoriser l'approvisionnement des entreprises de la filière, de protéger les espaces sensibles, préserver les milieux naturels et la biodiversité, et d'accueillir le public en forêt. En complément de ces missions de service public, nous réalisons des prestations de travaux sylvicoles dans les forêts des collectivités.



Étienne Delannoy, directeur de l'agence de l'ONF du Jura (cl. Etienne Laroche, Département du Jura)

L'agence du Jura compte actuellement 132 personnels fonctionnaires. Une cinquantaine d'ouvriers forestiers travaillent aussi dans les forêts de l'agence, sous l'autorité d'une agence travaux régionale. Notre siège se trouve à Lons-le-Saunier et l'agence comprend 9 unités territoriales, qui comptent chacune de 9 à 11 techniciens encadrés par un ingénieur forestier. Ces différentes « antennes » sont installées à Poligny, Saint-Claude, Saint-Laurent, Supt et Dole.

¹Directeur de l'Agence ONF du Jura.

Dans le département du Jura, le taux de boisement est de l'ordre de 48 %, et 52 % de la forêt est publique. L'agence, dont les limites sont celles du département, gère 127 000 hectares de forêts publiques, domaniales (23 000 hectares en 11 forêts) et communales (104 000 hectares). Nous intervenons au profit de 478 communes sur les 508 du département, ce qui signifie que la très grande majorité des communes possède des espaces boisés. La plupart d'entre elles adhèrent à l'association départementale des communes forestières du Jura qui est pour l'ONF un partenaire privilégié.

La sècherie de La Joux est un équipement original du Jura. Installée en forêt domaniale sur le territoire communal de Supt, elle permet de récolter, de trier et de sécher les graines des principales essences de feuillus et de résineux qui sont vendues ensuite à des pépiniéristes. Cette sécherie travaille souvent en partenariat avec le grainetier Vilmorin. L'objectif est de contribuer ainsi aux programmes de reboisements forestiers.

Dans le Jura, les peuplements forestiers sont très divers et varient avec l'altitude. En plaine, ils sont majoritairement constitués de feuillus, notamment de chênes, et le taillis sous futaie est encore très présent. Les sols sont parfois pauvres et difficiles à mettre en valeur. C'est le cas notamment dans le massif de Chaux, où les terrains argileux, donc très sensibles au tassement et aux remontés de plans d'eau, supportent en outre un réseau très dense de ruisseaux. La gestion de l'ONF privilégie la futaie régulière, avec des coupes d'éclaircies ou d'amélioration et des coupes de régénération, lorsque les arbres sont mûrs et doivent être récoltés. Le mode de renouvellement souhaité est la régénération naturelle, à partir des semis.

Sur les plateaux, la forêt s'enrichit progressivement en résineux, souvent du fait de plantations. La forêt domaniale des Moidons, massif forestier de 3 090 ha située en intégralité sur le premier plateau du Jura, était historiquement composée de feuillus gérés en taillis sous futaie. Les peuplements ont pour partie fait l'objet d'une conversion progressive vers la futaie et, sur une surface importante, subi une transformation entre les années 1920 et 1990 par la méthode de plantation de sapins sous abri, ce qui rend maintenant le sapin majoritaire à 73 %.

Dans le Haut-Jura, les conifères, sapins, épicéas, prédominent. Le mode de gestion est celui de la futaie résineuse irrégulière ou jardinée. Celle-ci accueille tous les étages de végétation, des semis aux gros bois plus anciens, en passant par les baliveaux. L'exploitation de la futaie jardinée a par conséquent moins d'impact sur les paysages.

L'ONF du Jura commercialise chaque année de l'ordre de 580 000 m³ de bois, dont 100 000 m³ exploités dans le cadre de l'affouage, pour le chauffage des habitants des communes. La production moyenne est d'à peu près 4,5 m³ par hectare et par an, ce qui correspond grosso modo à l'accroissement naturel de la forêt. Ainsi, « nous récoltons les intérêts sans toucher au capital ».

Nous tentons également d'adapter les peuplements forestiers aux changements climatiques. Ainsi, le hêtre par exemple est une essence d'altitude moyenne, qui a besoin de suffisamment d'eau et d'humidité atmosphérique pour se développer. Nous nous interrogeons sur son aptitude à supporter de brusques écarts de températures

et des périodes de sécheresse prolongées. Aujourd'hui, il pousse plutôt bien sur les sols calcaires, parfois pauvres et souvent secs de la Petite Montagne, grâce à la bonne pluviométrie. Mais qu'en est-il lorsque les températures augmentent ? Nos aménagements préconisent maintenant de diminuer la part du hêtre sur les sols les plus difficiles.

Pour un forestier, le contexte professionnel dans le Jura est particulièrement intéressant. Notre département peut s'enorgueillir de plusieurs forêts renommées à l'échelon national. La forêt de Chaux tout d'abord est le deuxième massif de feuillus de France par son étendue. Il couvre en effet 23 000 hectares. Les massifs du Risoux et du Massacre abritent de nombreuses espèces d'oiseaux protégées : le grand tétras, la gelinotte des bois, la chevêchette d'Europe, etc. Quant à la forêt de La Joux, elle est l'une des plus belles sapinières de France. Elle accueille des sapins « Président » dont la hauteur dépasse parfois 50 mètres.

L'agence du Jura de l'ONF est l'une des plus importantes de France. Son personnel est compétent et motivé. Quant à nos partenaires, ils sont reconnus pour leur professionnalisme ; ils travaillent en étroite concertation et en bonne intelligence avec nos services.

TOURNÉE DE TERRAIN DU GHFF EN FORÊT DOMANIALE DES MOIDONS, LE 25 MAI 2018

Luc KOCH-MALBLANC¹

Présentation globale de la forêt

Données générales

La forêt des Moidons s'étage entre 550 et 750 m d'altitude ; la température moyenne y est de 9° C mais subit une forte amplitude, la pluviosité annuelle est de 1500 mm. Elle s'élève majoritairement sur des sols bruns, les argiles étant issus de la décarbonatation des calcaires du Bajocien qui en forme le socle rocheux ; 10 à 15 % de la surface du massif sont situés sur des sols superficiels, lithocalciques. Le relief karstique y est très marqué, avec gouffres, dolines, laizines et affleurements rocheux. Les essences présentes actuellement sont le sapin (75 %), l'épicéa (5 %), les feuillus comprenant surtout du hêtre et du chêne (20 %). La sylviculture pratiquée est orientée vers la production de bois d'œuvre.



Plan parcellaire du massif des Moidons et localisation des parcelles visitées (fonds de carte IGN©)

¹Responsable de l'UT de Champagnole de l'ONF du Jura.

Bref rappel de l'historique récent de peuplement et d'exploitation

Le massif des Moidons a été exploité en taillis-sous-futaie (TSF) jusqu'en 1860, à révolution 25 ans. Une conversion en forêt feuillue a été tentée de 1860 à 1888, et abandonnée. La raison principale tient au mauvais choix de l'essence : le chêne (inadapté aux sols superficiels et au climat froid et humide) et à la méthode de renouvellement trop brutale dans la conduite des coupes secondaires. De fait, on reprit le traitement en TSF de 1888 à 1920.

De 1922 à 1990, le peuplement est transformé par enrésinement par la méthode Lachaussée, sur la base des expériences de la série de conversion-transformation de la forêt domaniale (FD) de la Faye de Montrond voisine. Si le sapin domine, les plantations d'épicéa ne sont néanmoins pas négligeables.

L'aménagement de 1987-2006 a conduit à une futaie régulière sur les trois séries du massif. La série commune de Servin et de la Faye de Vers, est une série résineuse. Il existe une série en théorie feuillue, de hêtre et de chêne à rotation de 10 ans, mais qui a vieilli et on y assiste à une régénération du hêtre ; en outre, on y a poursuivi la plantation de sapin, sous abri du peuplement feuillu ! Enfin, une série mixte de 2 000 ha a fait l'objet d'éclaircissement de ses plantations de sapins, puis d'éclaircies à rotation de 8 ans ; là, le recrutement d'un maximum des feuillus présents (érables, hêtres, tilleuls) est recherché. Il s'agit de compenser une pratique trop orthodoxe de l'éclaircissement qui a fait évoluer par endroits la série vers une futaie régulière pure de sapin.

Dans le présent aménagement (2008-2027), la forêt des Moidons est traitée en futaie régulière à série unique. Les objectifs sont de terminer les éclaircissements de sapins (500 ha sous abri en 2008, 18 % de la surface totale) ; réaliser les premières éclaircies de sapin en recrutant le maximum de feuillus ; dynamiser la sylviculture du sapin au stade de l'amélioration pour éviter les futaies pures et denses ; enfin, renouveler les vieilles futaies feuillues de hêtre et initier le renouvellement de la première génération de sapins (80-90 ans).

Visite de la forêt**Arrêt 1 : Parcelles 274 en Malrochet**

Le bois des "Malrochers"/Malrochet, était décrit par le commissaire réformateur des forêts des salines de Salins Maclot en 1724 comme de bien piètre qualité de taillis presque inexploitable en raison des accidents du sol. À la suite des cantonnements de 1835-1860, il s'en est détaché les parties constituant les forêts communales de Besain, Molain et Montrond en partie ; le reste forme les cantons de Malrochers et Beaumain de la FD des Moidons. Le canton des Malrochers, ancienne 7^e série, a été traité en taillis simple jusqu'en 1860, puis en TSF. Sur trois décennies (1950-1970), le sapin a été planté sous abri sur trois groupes de parcelles.

La station de la parcelle 274 est une chênaie hêtraie charmaie sèche sur lapiaz avec poches de terre, caractérisée par une forte variabilité stationnelle. Le sapin y a été planté dans les années 1970. L'aménagement de 1983-2002 a classé cette parcelle dans le groupe d'amélioration pour éclaircir les plantations. Celui de 2008-2027 la traite en un groupe de régénération (derniers éclaircissements).

Un groupe de jeunesse et un groupe d'amélioration résineuse (éclaircies résineuses) complètent le reste du canton, pour les parcelles les plus avancées dans le processus de transformation.

Dans la parcelle 274, les éclaircissements ont été pratiqués à partir des années 2000 ; ils se sont terminés entre 2010-2015 sur les parcelles du secteur. Le prélèvement y est faible : 30 à 50 m³/ha de feuillus. On y maintient un mélange de petits bois et bois moyens de feuillus (érable sycomore, tilleul, chêne, érable plane), en prévention du risque que fait courir le changement climatique sur le sapin en station peu profonde.



Les participants à la tournée de terrain, à la station n° 1
(cl. Etienne Laroche, Département du Jura)

Arrêt 2 : Parcelle 174 dans le canton de Servin

Servin fut le premier canton enrésiné par la méthode de la coupe d'abri, entre 1923 et 1942. Il repose sur une mosaïque de stations caractéristique du premier plateau du Jura, la hêtraie-chênaie-charmaie sur sol moyennement profond à profond, bruns, fracturés, issus de l'évolution des calcaires ; les failles y permettent l'enracinement pivotant du sapin. La plantation de sapin eut lieu en 1929 et a été regarnie jusqu'en 1938. Les sapins sont donc âgés de 80-90 ans environ. Six coupes de relevé de couvert et d'éclaircissement espacées de 6 à 12 ans ont eu lieu entre la plantation et la fin des années 70 (durée totale 40 ans), puis sept coupes résineuses (1^e éclaircie en 1982, préparation en 2016). Le classement actuel en préparation vise une amélioration tout en contenant le capital en dessous de 500 m³/ha afin de faciliter la régénération. La prochaine étape, à la révision d'aménagement de 2027, sera un classement en régénération.

Le renouvellement pose quelques problèmes : les peuplements sont parfois chargés, constitués en pur sapin (phénomène d'allélopathie), sans sous-étage ni feuillus permettant d'initier le renouvellement. Mais là où le capital est limité, les arbres encore vigoureux produisent des graines ; l'ensemencement en sapin est déjà visible. L'objectif à long terme est d'avoir un renouvellement constitué de ¾ de sapin, ¼ de feuillus. Les observations dans les deux parcelles du canton déjà classées en régénération montrent qu'il sera facile à atteindre (retour de l'érable sycomore et du hêtre).

Plusieurs points ont été discutés en visitant la parcelle. D'une part, les variations de l'application de la méthode Lachaussée entre Poligny, Champagnole, le département du Doubs, notamment les notions de plantation sans coupe d'abri, d'éclaircissement inversé (d'abord le taillis, puis les futaies), d'éclaircissement « définitif », un glissement sémantique ayant mené aux peuplements purs de sapin, et non à la futaie irrégulière mixte voulue par Lachaussée. D'autre part, la nécessité de mélanger les essences, les peuplements mélangés étant plus résilients au changement climatique.

Enfin, la qualité visuelle et technologique de ces peuplements : branchaison fine, cœur serré, cylindricité ; Xavier Lacroix a développé le sujet en parlant de l'étude réalisée dans le cadre de l'AOC Bois du Jura² sur le classement en structure de bois similaires dans le canton de la Faye de Vers (FD Moidons) et en forêt communale de Poligny.



Vue de la parcelle 174, canton de Servin (cl. Etienne Laroche, Département du Jura)

Arrêt 3 : Parcelle 115 en forêt des Moidons proprement dite

La station est une hêtraie-chênaie-charmaie sur limons peu acides. Il s'agit d'un groupe de jeunesse pour lequel l'aménagement distingue un groupe de jeunesse sous abri partiel (résorber l'abri et faire la première éclaircie) et un groupe de jeunesse normal (1^e éclaircie en 1^e exploitation, voire 2^e au cours de l'aménagement). La plantation résineuse date de 1972 (45 ans). Trois éclaircissements espacés de 8 ans ont été réalisés en 1980, 1988 et 1996 suivis d'un dernier décrassage de feuillus gênants en 2011.

La première exploitation a lieu cette année 2018 avec mise en place de cloisonnements systématiques de 16 à 20 m, ouverture de places de dépôts, éclaircie sélective légère consistant à enlever les sapins de mauvaise qualité (fourchus, tordus, branchus) tout en sélectionnant et recrutant de beaux feuillus (érable sycomore, hêtre, tilleul). L'exploitation est mécanisée, et la vente en contrat d'approvisionnement avec tri des produits (trituration résineuse 2 m 90, billons de sciage de 4 à 6 m, chauffage feuillu 2 m). Ces contrats qui se développent dans le Jura sont conclus pour trois ans entre l'ONF et les scieurs du massif jurassien (Ain, Jura, Doubs) et renégociés par tranche de 6 mois pour revoir les prix ou le cahier des charges du client.

² Notamment, *Filière forêt bois local. Résultats des deuxièmes groupes de travail pour la valorisation et la structuration de la filière forêt-bois*, Parc naturel du Haut-Jura, 2013 (http://images.parc-haut-jura.fr/upload/fichiers/LEADER_2007-2015/CR-synthese-thematique.pdf). Xavier Lacroix a notamment été ingénieur des travaux des eaux et forêts à l'ONF du Doubs.

Ce type de vente fait l'objet de discussion entre les participants, de même que les marchés de services forestiers (exploitation mécanisée et exploitation manuelle) permettant la contractualisation pluriannuelle avec les entreprises d'exploitation forestières (ETF) pour façonner les coupes en FD (85 % du volume vendu en FD Moidons est vendu en bord de route). Enfin, les gestionnaires présentent les marchés à bons de commande qui permettent, avec un prix de base pour un chantier type, et des modulations selon les difficultés, les contraintes ou les caractéristiques du chantier, de fixer le prix d'exploitation auquel sera payé l'ETF.

En face de la parcelle 115, de l'autre côté de la route forestière, l'exploitation de la parcelle 123 est commentée en bonus de la visite ; la parcelle résineuse de 60 ans (plantée en 1948) a reçu une 3^e éclaircie en 2018. Ses produits sont en majorité des billons de sciage.

Arrêt 4 : Parcelles 4 et 6 en forêt communale de Chilly-sur-Salins

La forêt communale de Chilly, de 35 ha, est issue des cantonnements des droits d'usage des habitants de Chilly sur la forêt des Moidons. Les stations de cette forêt communale sont sur sols limono-argileux à chailles issus de l'évolution des calcaires à silex du Bajocien ; elles caractérisent une hêtraie-chênaie-charmaie acidophile à méso-acidophile ; la pluviosité abondante aidant, c'est un climat parfait pour la forêt !

De 1862 à 1932, les parcelles ont été traitées en TSF ; entre 1933 et 1957, la transformation débute par des coupes d'abri, se poursuit entre 1959 et 1978 en futaie « mélangée », puis de 1979 à 1998 en futaie régulière avec prélèvement de 6,5 m³/ha/an sur 20 ans. L'aménagement de 1999-2018 a prévu un prélèvement de 15 m³/ha/an sur 20 ans. Les arbres des parcelles 4-6 ont environ 80 ans et les accroissements mesurés sur deux périodes de 20 ans, montent entre 15 et 22 m³/ha/an. C'est une futaie pure, dont le capital sur pied est très élevé. Des éclaircissements systématiques de type « chasse au feuillu » et une sylviculture peu dynamique dans le jeune âge ont produit des peuplements élancés, très denses (d'autant plus que la plantation initiale de sapins sous abri a été réalisée avec une densité de 3 à 4000 plants/ha), sans aucun rapport avec le TSF qui les a précédés. Néanmoins, les sols sont sensibles au tassement ; l'exploitation est mécanisée ou manuelle selon la taille des produits. Devant le mât de grumes exploitées au printemps sur la place de dépôt au bord de la sommière des Moidons, une discussion s'engage sur l'intérêt de ces places de dépôt sur une forêt, certes de petite taille, mais très productive.

L'aménagement de la forêt communale est en cours de révision, et l'inventaire réalisé donne les valeurs dendrométriques suivantes : parcelle 4 : 45 m², 560 m³/ha ; parcelle 6 : 50 m², 630 m³/ha.

Lors de la visite s'est posée la question de l'épuisement éventuel des sols. Il est en fait peu probable. Les sols développés sur calcaire forment facilement un complexe entre les argiles et l'humus (matière organique) par l'action stabilisatrice d'ions chargés positivement, notamment le calcium produit régulièrement par la décarbonatation du calcaire. Ce complexe est un véritable réservoir d'éléments nutritifs pour les arbres. Par leur richesse, ces sols permettent une activité biologique importante des micro-organismes, laquelle aboutit à la minéralisation rapide de la matière organique (branches, feuilles, aiguilles, rémanents d'exploitation...), la rendant assimilable par les végétaux.

Certes la production est plus forte avec des peuplements résineux, qui consomment donc plus d'éléments minéraux et nutritifs ; mais le système « tourne » et la fertilité n'est pas dégradée. De plus, les sapins, même s'ils produisent moins d'humus que les feuillus, n'ont pas une action négative sur la fertilité comme peuvent l'avoir d'autres essences sur certains types de sols, tel le douglas qui peut induire des mécanismes de relargage d'éléments, lessivés ensuite par les pluies.

Les pratiques de l'ONF du Jura visent aussi à entretenir cette fertilité : maintien des feuillus en mélange, pas d'export de rémanents ou pas plus d'une fois dans la vie du peuplement.

VISITE DU MUSÉE DU SEL À LA GRANDE SALINE DE SALINS

Pierre GRESSER¹ et Patricia GUYARD²

Le Musée du sel de Salins est installé sur l'emprise de la Grande saline dont de nombreux bâtiments et l'enceinte fortifiée ont été détruits. Néanmoins, la visite des infrastructures subsistantes permet de prendre conscience de ce que fut cette grande entreprise du XIII^e siècle à la fin de l'exploitation industrielle du sel dans la ville en 1962. Le parcours dans la grande galerie souterraine (165 mètres), objet de constants travaux et remaniements jusqu'au XX^e siècle, révèle au visiteur le système de pompage et d'amenée de l'eau salée (la muire) utilisé dans le dernier état d'exploitation de la saline au XX^e siècle. En effet, les installations médiévales et modernes décrites, et même dessinées du XVI^e au XVIII^e siècle, tels que gréaux, noria et autres roues à auges actionnées par des chevaux, ne subsistent pas, tandis que d'anciennes salles de puisage ont été comblées sur plusieurs mètres d'épaisseur et presque jusqu'au départ des voûtes par les scories de coke issues de cuites de la muire. Seuls demeurent au puits d'Amont la roue hydraulique du XVIII^e siècle et le balancier adaptés à la pompe de puisage du XIX^e siècle, toujours en place ; la technique de sondage et forage jusqu'au sel gemme (- 250 m) puis la récupération par pompage de l'eau injectée sur le sel avaient alors révolutionné la saline.



Poêle constituée de plaques métalliques rivetées où l'eau salée était évaporée, surmontée du tablier en bois où le sel en grain était rassemblé à l'aide du "râble".
(cl. Étienne Laroche, Département du Jura)

¹ Professeur honoraire en Histoire médiévale à l'Université de Franche-Comté.

² Directrice des Archives départementales du Jura.



Système de circulation de la chaleur sous la poêle métallique
(cl. Étienne Laroche, Département du Jura)

La visite d'une berne, là aussi dans l'état de fonctionnement du XX^e siècle, met le public en contact avec l'élément majeur de la production : les poêles où était chauffée la muire puisée et stockée dans des cuves en attendant d'être cuite (cf. illustrations). La berne est un local qui abritait initialement une seule chaudière ; la grande saline en comportait plusieurs, portant chacune un nom différent (Comtesse, Glapin...) et dont la production journalière était soigneusement décomptée. Le bâtiment ouvert à la visite aujourd'hui contient deux chaudières modernes (XIX^e siècle), accolées et fonctionnant au coke, dont l'une a été restaurée quoique souffrant toujours d'une forte corrosion. Chaque chaudière comprend un fourneau surmonté d'une poêle dont la forme avait varié au cours du temps mais toujours constituée de plaques de fer rivetées entre elles, et sous laquelle passe l'air chauffé par le fourneau et circulant entre des murets de pierre qui favorisent une bonne répartition calorifique, et des « chandelles » ou plots de fonte. Au-dessus de la poêle et sur toute sa longueur, un bâti de bois légèrement pentu, l'égouttoir, innovation du XIX^e siècle, reçoit le sel cristallisé au cours de l'évaporation, extrait par puisage dans la poêle à bout de bras par les ouvriers, « chauffeurs », « tireurs de sel », avec leur « râble » (râteau spécifique) ; l'évaporation de la muire qui pouvait durer entre 12 et 18 heures jusqu'au XIX^e siècle, fut accélérée grâce à l'égouttoir qui faisait office de « couvercle ». Le sel humide était ensuite séché et mis en salignon ou apprêté en grain dans l'ouvroir et le magasin que l'on longe sans pouvoir les visiter en quittant la salle des poêles.

La partie neuve du musée abrite, entre autres, des vestiges du saumoduc (canalisation de 21 km constituée de tronçons de bois de sapin évidés à la tarière), qui portait la muire de Salins à Arc-et-Senans, où Claude-Nicolas Ledoux édifia une nouvelle saline près de la forêt de Chaux pour y trouver le combustible nécessaire, laquelle saline fonctionna de 1775 à 1894.

Le bois est omniprésent à la grande saline : combustible unique de la muire jusqu'au XIX^e siècle, à part quelques expérimentations et une petite production au charbon de terre entre la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle, il chauffe aussi le nombreux personnel résidant dans l'enceinte de la saline, et bien sûr est présent dans les charpentes monumentales des bâtiments et tours d'enceinte, les rouages des machines, les outils des ouvriers, les parois de la plupart des cuves et conduites ; les conditions d'exploitation étaient telles qu'il fallait sans cesse réparer ou changer les pièces de bois et de métal, rongées par l'humidité et la corrosion.

Le site, les bâtiments et leurs dépendances souterraines ont été acquis par la Ville de Salins en 1966 qui y installa un musée du sel et des techniques ; dès 1971, la galerie souterraine fut inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques au titre du patrimoine industriel, reconnaissance précoce au sein d'une politique de protection alors nouvelle. Le 27 juin 2009, la Grande Saline est enfin inscrite au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, en écho bien nécessaire à l'inscription du site d'Arc-et-Senans inscrit dès 1982. Le 8 décembre 2009, tous les bâtiments subsistants sont classés Monuments historiques.



Bordereau d'inscription au GHFF

1. Renseignements personnels et professionnels

en activité en retraite

Nom : Prénom :

Profession/Fonction :

Année de naissance : Email :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

2. Renseignements sur vos recherches

Thèmes de recherche (mots-clés) :

Lieux de recherche (pays, régions) :

Période(s) étudiée(s) : Antiquité Temps modernes
Moyen Âge Époque contemporaine

Discipline de formation :

Diplôme(s) et spécialité (Master, Ingénieur, Doctorat) :

Établissement : Année d'obtention :

Intitulé :

Inscription au GHFF	Cotisation :
Je souhaite (<i>cochez la case correspondante</i>) :	<input type="checkbox"/> 15 € (étudiant, justificatif)
- devenir membre du GHFF <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 30 € (personne physique)
- renouveler mon adhésion au GHFF <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 60 € (personne morale)
Chèque bancaire Établissement :	n° chèque :
Chèque postal Lieu du CCP :	n° CCP :
Chèque à libeller à l'ordre du GHFF, CCP PARIS n° 2547177B020, et à envoyer avec le bordereau d'inscription. ou virement à effectuer sur le compte IBAN : FR64 20041 00001 2547177B020 20, code BIC : PSSTFRPPPAR	



Ce *Cahier du GHFF* n°29 publie deux des principales activités organisées par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF) en 2018 dans une version enrichie et illustrée.

La Journée d'études « Forêt, arts et culture : critiques et utopies » du 27 janvier 2018 à l'Université Paris-Sorbonne a scruté les critiques et utopies exprimées par les ambiances et sensibilités forestières. Cette journée d'études, marquant la fin du cycle triennal « Forêt, arts et culture : perceptions et représentations de l'Antiquité à nos jours », a permis de révéler les mutations sociétales et les engagements politiques qui en font l'arrière-plan après avoir balisé la diversité de mise en scène de la forêt dans les séances précédentes du cycle.

La session « Dans les pas des Archives départementales du Jura », des 24 et 25 mai 2018 à Lons-le-Saunier, nous a conduit à explorer la forêt jurassienne à travers les écrits établis dès le XI^e siècle et conservés aux Archives départementales du Jura. En confrontant ces sources à l'état actuel de la forêt domaniale des Moidons, la tournée de terrain a permis de voir la gestion sylvicole actuelle deux siècles après l'arrêt de l'exploitation pluriséculaire de son bois pour chauffer les poêles de la Grande Saunerie de Salins d'où s'évaporait la muire (l'eau salée), laissant en dépôt l'or blanc de Salins.

ISBN : 2 9088 7411 3 - ISSN : 2498-3470

Avec le concours de l'Office national des forêts
et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Groupe d'Histoire des Forêts Françaises (GHFF)
Laboratoire ENeC - GHFF
Sorbonne Université - Maison de la Recherche - 28 rue Serpente - 75006 Paris
<http://ghff.hypotheses.org>

Maquette DCOM-ONF

Illustration de couverture : *Le Cygne et le Serpent, dans le Bestiaire fantastique d'Anglards-de-Salers (Cantal), en dix tapisseries d'Aubusson du XVI^e siècle, photo © Pierre Soissons*

